Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

La Voix d[illegible]t

35e ANNEE - No 197 . GRANBY, MERCREDI LE 11 FEVRIER [illegible] DIX CENTS

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

1220-21

BIBLIOTHEQUE
3 MAR 1970
PERIODIQUES

La Météo
AVERSES,
Minimum: 32
Maximum: 35

avec Coke y a de la joie!
Coca et Coke sont des marques déposées de Coca Cola Limitée

L'admission de la Chine rouge à l'ONU tarderait

NATIONS UNIES (PA) — Les vociférations en faveur de l'admission de la Chine communiste à l'ONU atteindront un nouveau crescendo au cours de cette année de 25e anniversaire de l'organisation mondiale. Mais l'entrée de Pékin à l'ONU ne semble pas devoir se faire maintenant, en dépit du fait que plusieurs points de vue nouveaux sont étudiés.

Un diplomate asiatique, dont le pays a des liens étroits avec les Etats-Unis, déclare: "Peut-être dans 10 ans". D'autres soulignent que des changements pourraient survenir plus tôt.

Pendant 22 ans, les Etats-Unis ont réussi à garder les portes de l'ONU fermées. Le président Nixon recherche une amélioration des relations avec la Chine rouge, mais la politique américaine s'oppose à son entrée à l'ONU.

Les Américains ont confiance qu'ils pourront tenir Pékin à l'écart aussi longtemps que les forces pro-Pékin s'en tiendront à une formule demandant l'entrée de la Chine communiste et l'expulsion de la Chine nationaliste.

"DEUX CHINES"

Si cette hypothèse semble invraisemblable, il reste la possibilité de recourir à une solution impliquant une représentation des "deux Chines".

Selon des sources diplomatiques, un tel mouvement pourrait prendre naissance chez les pays de l'Amérique latine, qui croient au principe de l'universalité, selon lequel tout pays qui le désire devrait être admis au sein de l'organisme.

Une résolution visant à admettre une délégation de Pékin à l'Assemblée générale recevrait plus d'appui que celle qui demanderait, en même temps, l'expulsion de Taiwan. Toutefois, le dilemme ne serait pas solutionné.

Les Etats-Unis exigeraient pour que toute résolution portant sur un tel sujet nécessite un vote majoritaire des deux tiers des 126 pays présents à l'Assemblée générale. Les Américains ont atteint leur but, grâce à cette mesure, lors des votes sur le projet "d'entrée-expulsion", et ils sont confiants d'obtenir les mêmes résultats avec n'importe quelle autre résolution.

Cette question chinoise soulève plusieurs problèmes.

Dans le but de freiner l'inflation au pays

Le monde des affaires accepte de maintenir les prix actuels

OTTAWA (PC) — Les 250 chefs ou représentants d'entreprises et d'associations professionnelles qui ont participé à la conférence sur la stabilisation des prix, à Ottawa, ont accepté de maintenir en deça des augmentations de coûts les hausses de prix au cours de l'année 1970.

Cette acceptation constituait l'objectif principal qu'avait fixé la Commission des prix et des revenus, en convoquant les chefs d'entreprises et d'associations à cette rencontre de deux jours.

Les participants qui venaient de toutes les provinces canadiennes ont accepté, sans condition, le texte d'une déclaration préparée par la Commission et contenant les décisions qui ont été prises à la suite de ces deux jours de discussions.

La déclaration souligne que les participants "sont tombés d'accord" sur 11 points bien précis qui, si les autres secteurs de l'économie canadienne, soit les gouvernements et les syndicats, font preuve de sobriété dans leurs dépenses et leurs exigences salariales, devraient permettre de freiner l'inflation au pays.

A ce sujet, la déclaration acceptée par les participants dit ceci: "Si les divers groupes représentés à la conférence sont prêts à faire preuve d'initiative pour contribuer à un vaste programme de restriction, ils ont tenu à bien préciser que l'application d'un degré comparable par les salariés et ceux qui touchent un traitement, par les gouvernements à tous les niveaux et, en fait, par tous les secteurs de la population est l'une des exigences primordiales de toute intervention destinée à juguler l'inflation".

Succès

Le président et le vice-président de la Commission, MM. John Young et Paul Gérin-Lajoie, ont tous deux qualifié de succès les résultats de la rencontre.

M. Gérin-Lajoie a commenté, lors d'une rencontre avec la presse, que les "résultats dépassent les espérances" et que l'accord qu'ont donné les participants est "inconditionnel".

M. Gérin-Lajoie a expliqué que lorsque les entreprises demandent aux autres secteurs de faire leur part, elles veulent signaler "qu'on ne peut pas lutter efficacement contre l'inflation sans que les syndicats y participent".

Il a souligné que la prochaine étape à franchir, le sera lorsque les premiers ministres canadiens, réunis en conférence fédérale-provinciale, lundi et mardi prochains, à Ottawa prendront connaissance du rapport portant sur l'accord consenti par les participants à la conférence sur la stabilisation des prix.



M. John YOUNG



M. Paul GERIN-LAJOIE

"Ce sera alors aux premiers ministres à prendre les décisions qui s'imposent", a commenté M. Gérin-Lajoie, refusant de préciser si les syndicats seraient convoqués à participer à une conférence du genre mais portant sur la stabilisation des revenus.

La Commission des prix et des revenus, créée en juin dernier par le gouvernement fédéral, n'a d'ailleurs jamais écarté la tenue éventuelle de pareille rencontre.

1er janvier 1971

Qu'arrivera-t-il le 1er janvier 1971 lorsque l'accord intervenu entre la Commission et les participants à la conférence prendra fin? a demandé un journaliste. M. Gérin-Lajoie a répliqué qu'il est probable qu'à cette date, si tout le monde imite les entreprises, "l'économie aura repris un rythme plus normal".

M. Gérin-Lajoie a, par ailleurs, souligné que le maintien des augmentations des prix en deça de celles des coûts ne voulait pas dire automatiquement "le gel des prix".

Il a commenté que les consommateurs ne devaient pas être induits en erreur car ce que la décision prise par les entreprises signifiait, en définitive, c'est que l'on accepterait une réduction de profits qui peut "être faite tout en n'augmentant pas les prix.

M. Gérin-Lajoie a, d'ailleurs, rappelé que le but de la conférence n'était pas "le gel des prix" mais de s'assurer d'un ralentissement dans la montée des prix.

Examen

La conférence a également convenu d'un mode d'examen des augmentations de prix que les entreprises voudront décréter au cours de 1970.

Il s'agira, en fait, de s'assurer que les revenus découlant de toute hausse de prix sont inférieurs aux accroissements de coût qui amèneront le changement de prix.

"Ces examens ne seront pas des études générales: ils consisteront uniquement à s'assurer si les critères proposés sont respectés", a dit M. Gérin-Lajoie, ajoutant que la Commission devra être informée le plus tôt possible de toute modification profonde des prix.

M. Gérin-Lajoie a précisé, toutefois, qu'il ne sera pas nécessaire que la Commission approuve d'avance un changement de prix, "ce qui ne serait pas pratique en général".

Il a révélé que ces examens seront effectués par des équipes qualifiées de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et de cadres de l'entreprise privée détachés à titre temporaire auprès de la Commission.

Accord

Plus tôt, soit lors de la dernière séance de la conférence, le président Young avait donné la liste des points sur lesquels les participants étaient tombés d'accord.

La voici en résume:

1 — Les entreprises en général, si elles y sont invitées, réduiraient le nombre et l'ampleur des augmentations de prix qu'elles décréteraient normalement en 1970.

2 — Lorsque des hausses de prix s'imposeront pour compenser des accroissements de coût, les entreprises, si elles y sont invitées, s'assureraient que les hausses de prix sont nettement

(Suite à la page 2)

Kierans ne cédera pas au chantage

MONTREAL PC--- Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé hier qu'il retiendrait les services d'entrepreneurs de l'extérieur pour s'occuper du courrier accumulé depuis le début de la grève tournante des camionneurs postaux.

Le gouvernement ne pliera pas devant "les tactiques de chantage" d'un syndicat représentant 450 camionneurs des Postes, a déclaré M. Kierans au cours d'une conférence de presse.

Mardi, un groupe d'hommes ont causé de sérieux dégâts à un camion postal. Deux camions avaient subi le même sort lundi.

Précédemment, les représentants syndicaux avaient envoyé des télégrammes à trois ministres fédéraux: M. Kierans, M. Bryce Mackasey, ministre du Travail et M. Allen MacEachen, ministre de la Main-d'Oeuvre.

L'assemblée à laquelle les ministres sont invités doit avoir lieu ce matin à 8 heures, à Montréal.

Les camionneurs, employés chez G. Lapalme Inc., ont commencé une grève rotative, le 3 février, pour protester contre les mises à pied prévues pour le 31 mars, à l'expiration du contrat de la compagnie. A partir du 1er avril, cinq nouvelles entreprises doivent prendre la relève de G. Lapalme.

M. Kierans s'est toutefois engagé à donner la priorité d'emploi aux camionneurs de Lapalme.

La violence a éclaté, lundi soir, quand cinq hommes ont cassé les vitres et lacéré les pneus d'un camion postal garé près du bureau de poste central.

Grève des policiers à St-Jean, Terre-Neuve

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Environ 150 des 209 membres de la force constabulaire de Terre-Neuve ont quitté leur travail hier après-midi, laissant cette ville d'environ 100,000 âmes sous la seule protection de quelques patrouilles disséminées de la Gendarmerie canadienne.

Les hommes ont défilé deux par deux dans le centre de la ville à l'issue d'une conférence de presse où ils ont fait connaître leurs intentions.

Selon un rapport qui n'a pas pu être confirmé immédiatement, les gardiens de pénitenciers s'apprêtaient à se joindre aux policiers.

Selon M. Robert Wells, l'avocat de St. John's qui représente les hommes, ils auraient décidé de débrayer quand le ministre de la Justice, M. L.R. Curtis, aurait refusé de faire enquête au sujet d'une plainte des policiers, à moins qu'ils ne retirent une lettre critiquant un sergent suppléant. Ils auraient également demandé la réintégration des 32 policiers qui ont été suspendus de leurs fonctions pour avoir signé cette lettre.

M. Curtis avait déclaré plus tôt qu'il réintégrerait les hommes s'ils retiraient la lettre adressée au chef Edgar A. Pittman dans laquelle ils se plaignaient de ce qu'un sergent suppléant s'était dissimulé dans la salle d'exercice le 2 février pour épier leurs conversations.

M. Curtis a révélé qu'il annoncerait "bientôt" le nom d'une personne impartiale qui ferait enquête sur cet incident.

M. Wells a toutefois ajouté que les policiers n'avaient pas l'intention de retirer la lettre, et qu'ils avaient décidé qu'ils "ne pouvaient plus continuer leurs services au sein de la force constabulaire".

Abolition

Pour sa part, le premier ministre, M. Jos Smallwood, a indiqué qu'il était au courant de la détérioration de la discipline depuis environ 14 mois au sein de la force constabulaire de la province.

Le massacre de My Lai

Les poursuites auraient été ordonnées par Nixon

FORT BENNING, Georgie (AFP) — Un témoin entendu à Fort Benning lors des poursuites entamées contre le lieutenant William Calley, accusé principal du massacre présumé de My Lai, a impliqué mardi le président Nixon dans l'ouverture de ces poursuites.

Il s'agit du capitaine William Hill, des services judiciaires du centre d'entrainement de l'infanterie à Fort Benning.

Le capitaine Hill a été cité comme témoin à la suite de la motion de rejet déposée par la défense qui allègue que Calley ne peut pas être jugé équitablement par un tribunal militaire. Les avocats de l'officier accusé du meurtre d'au moins 102 civils vietnamiens à My Lai en mars 1968, prétendent en effet que la justice militaire est influencée par les ordres venus d'en haut et notamment par le feu vert donné aux poursuites par M. Nixon lui-même en sa capacité de commandant en chef des Forces armées américaines.

Hill a déclaré devant le juge Reid Kennedy que le 5 septembre dernier, le colonel Lon D. Marlow, commandant le détachement de stagiaires à Fort Benning, lui avait dit:

"Vous savez que le Président est mêlé à cette affaire?".

"Oui", a répondu le capitaine Hill.

"J'ai dit alors à Marlow", a ajouté le capitaine Hill, "qu'il lui était toujours possible d'entamer des poursuites contre Calley, même si le Président décidait de ne pas intenter de procès. Marlow m'a répondu: "Oui, je ne faisais pas ce qu'a dit le Président, je serais un imbécile ou un âne. J'ai plutôt tendance à croire que je serais un âne' ".

Par la suite, le colonel Marlow intenta l'action en justice contre le lieutenant Calley.

Scotland Yard accuse deux frères d'avoir tué Mme Alex McKay

LONDRES AFP--- Mme Muriel McKay est morte. Six semaines exactement après sa disparition, Scotland Yard a accusé, mardi soir, deux hommes d'avoir assassiné la femme de M. Alex McKay, l'un des administrateurs de News of the World.

Les deux hommes, qui étaient interrogés depuis trois jours à Kingston sont d'origine indienne et sont nés à la Trinité. Il s'agit de Arthur Hosein, âgé de 33 ans, tailleur de profession et propriétaire de la ferme des Corneilles. à Stocking Pelham, dans le Hertfordshire et de son frère, Nizamodeen, 21 ans.

Néanmoins la police a indiqué que le cadavre de Mme McKay n'a pas encore été retrouvé. Plus de 200 policiers et pompiers ont fouillé en vain depuis trois jours la ferme des frères Hosein.

Les deux frères, qui sont également accusés d'avoir tenté d'extorquer une rançon de plus de $2 millions à M. McKay, comparaîtront, mercredi, devant le tribunal de Wimbledon, localité où habitait la famille McKay.

Tandis que les deux Indiens étaient interrogés depuis samedi soir, la police et les pompiers ont passé au peigne fin les quelque 25 acres qui entourent la ferme des Corneilles, fouillant chaque buisson, pompant l'eau des mares et des puits, et retournant la terre aux endroits suspects. Ils n'ont rien trouvé, mais Scotland Yard est persuadé que Mme McKay avait séjourné dans la ferme. La police a décidé, mardi soir, de reprendre les recherches mercredi, dans le comté voisin de l'Essex, mais s'est refusée à donner d'autres précisions.

Depuis la disparition de Mme McKay, le 29 décembre au soir, Scotland Yard et toutes les polices du pays ont poursuivi sans relâche une enquête dont l'ampleur n'était égalée que par celle du hold up du train postal, en 1963.

Aucune piste n'était négligée, mais dès le début, l'enquête piétinait. Tous les environs de Wimbledon étaient minutieusement fouillés, puis les recherches s'étendaient à l'ensemble du grand Londres, tandis que les aéroports et les ports étaient surveillés.

Des ravisseurs, peu de nouvelles, semble-t-il. Un coup de téléphone le lendemain du crime demandait une rançon d'environ $2.5 millions. Puis d'autres demandes de rançon qui ne provenaient pas des ravisseurs, mais de jeunes désoeuvrés qui avaient pensé trouver là un moyen facile de se procurer de l'argent et aussi d'un père de famille accusant le New of The World d'être responsable de la faillite morale de sa fille.

Information Canada en services dès avril

OTTAWA (PC) — L'agence Information Canada entrera en services le premier avril, a annoncé mardi le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau dans une déclaration aux Communes.

Les Canadiens pourront faire connaitre leurs vues à la nouvelle agence, a précisé le premier ministre. Celle-ci servira de cerveau de triage et de coordination pour toute l'information actuellement diffusée par le gouvernement fédéral.

Mais les partis d'Opposition ont à l'unanimité dénoncé sa création. affirmant que l'agence se transformera un jour en "un ministère de la propagande".

L'agence aura un personnel modeste, a déclaré M. Trudeau.

C'est le député de York-Scarborough, M. Robert Stanbury, ministre d'Etat délégué à la Citoyenneté, qui en assumera la responsabilité auprès des Communes.

Le premier ministre M. Trudeau a noté que la commission d'enquête Glassco sur l'organisation gouvernementale avait déjà, par le passé, fait des recommandations pour une réforme de l'information.

"Cet effort de coordination devrait se traduire par une information plus cohérente, plus claire et plus accessible aux citoyens que par le passé."

Le premier ministre s'est plaint que, bien que les services d'information des ministères disposent d'un budget de $200 millions pour faire la publicité sur leur ministère respectif, aucun organisme ne s'occupe de la publicité générale du gouvernement canadien.

Rejetées

Dans l'immédiat, le gouvernement Trudeau donne suite aux recommandations d'un groupe d'étude fédéral sur l'information qui avait déposé son rapport en novembre.

Le gouvernement, précise-t-il, accepte les 17 recommandations du groupe d'étude, sauf deux.

L'une a trait à la création d'un bureau de consultation populaire et de bureaux auxiliaires, pour lesquels le premier ministre demande une étude plus poussée.

L'autre proposait la création d'une sorte d'organisme de censure des pouvoirs de cette agence publique d'information. Mais le premier ministre Trudeau estime cette addition inutile. "Nous sommes d'avis qu'un tel rôle appartient à plus juste titre au Parlement", a-t-il dit hier.

Manipulation

Si tel était aussi l'avis des partis d'Opposition, différent fut cependant leur accueil quant aux dangers que pourrait présenter la création de cette agence d'information.

Le chef de l'Opposition a affirmé qu'il ne sert à rien pour le gouvernement de créer des "techniques très compliquées" pour la diffusion de l'information, quand les ministres ne se donnent même pas la peine de répondre aux questions qu'on leur pose en Chambre. Information Canada est pour lui "une nouvelle superstructure imposée par le gouvernement".

Les Canadiens seront mieux représentés

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a affirmé, mardi, que la création en avril de l'agence "Information Canada" remettra en ordre l'information au niveau fédéral, sans représenter pour autant un danger pour les députés.

"A mon avis, de tels renseignements seront d'un grand secours pour les députés à la Chambre des communes pour les aider à mieux représenter le peuple canadien", a-t-il affirmé hier.

Le premier ministre référait alors au travail de la future agence gouvernementale, dont il a par ailleurs tracé les trois objectifs.

"Premièrement, Information Canada servira de trait d'union entre les services fédéraux d'information qui fonctionnent actuellement comme autant d'unités distinctes.

"Deuxièmement, si le gouvernement fédéral compte plusieurs bureaux d'information, ces derniers ne sont que les porte-parole de leurs ministères respectifs."

Il n'existe, a-t-il rappelé, aucun organisme ou système de liaison centrale, l'une des principales critiques formulées par le groupe d'étude de M. D'Iberville Fortier.

"Troisièmement, Information Canada nous permettra de mieux connaître les opinions des Canadiens. Ce service en effet ne se bornera pas à diffuser des informations, car il sera également à la disposition des citoyens, qui pourront ainsi mieux faire connaître leurs points de vue au gouvernement."

Mais M. Stanfield, chef de l'Opposition, a affirmé craindre ensuite, dans ses réactions, que l'organisme profite davantage aux bureaux régionaux du gouvernement qu'aux députés.

L'annonce de la création d'Information Canada était attendue depuis quelque temps. Mais, pour des raisons inconnues des observateurs, le premier ministre a retardé de quelques semaines la déclaration qu'il devait faire au début de janvier.

Information Canada comprendra quatre secteurs: planification et recherche; préparation et diffusion de l'information; sondages de l'opinion et publication des résultats; administration.

Elle coopérera avec la Commission des expositions et la photothèque de l'Office national du film. Le premier ministre n'a pas dit, malgré question sur le sujet en Chambre, si l'agence se lancera dans la TV.

Budget

Plus tard, l'agence intégrera, a-t-il affirmé, les services de publication et de vente de l'Imprimeur national. Ceci a aussitôt incité M. Diefenbaker à déclare que le gouvernement donnait ainsi un signe de plus de son désir d'abolir la monarchie au Canada.

Au sujet du budget, M. Trudeau a annoncé qu'Information Canada commencera ses activités avec un montant de $1 million mais que, une fois des fusions faites et la machine mise complètement sur pied, celui-ci grimperait aux alentours de $71-4 millions.

"Après un certain temps d'activité, Information Canada devra réaliser des économies pour compenser en partie ses propres frais."

Le nouvel organisme ne supplantera pas les députés, a ensuite essayé de prouver avec une certaine élaboration le premier ministre.

Dosco a réalisé des bénéfices de l'ordre de $1,000,000 en '69

MONTREAL (PC) — En 1969, les ventes de Dosco ont augmenté de $18,000,000 et sont passées à $90,000,000 permettant à l'entreprise de réaliser des profits de plus de $1,000,000 a révélé hier M. Jean-Paul Gignac, président et directeur général de Sidbec et de Dosco.

M. Gignac, qui était conférencier devant la Chambre de commerce de Montréal, a expliqué qu'en 1968, les ventes s'élevaient à $72,000,000, entraînant un déficit de près de $9,000,000 à la compagnie. Le 27 décembre 1968, Sidbec achetait les actions de Dosco, devenant du même coup propriétaire de quatre usines situées à Contrecoeur, Montréal, Ville St-Pierre et Etobicoke, en Ontario.

A l'issue du dîner, il a expliqué aux journalistes, qu'à la fin de juin, les livres de Dosco montraient encore une perte de $1,500,000, ce qui signifie que l'entreprise a réellement accumulé un surplus de $2,500,000 au cours des six derniers mois.

"A moins que nous fassions face à des catastrophes imprévues, Québec aura dès la fin de 1973, une sidérurgie complètement intégrée et par surcroît éminemment rentable," a-t-il dit, ajoutant qu'un programme d'entraînement du personnel à tous les niveaux permettra "de compter sur une relève compétente, agressive et bien motivée".

Ventes

Les ventes de Dosco sont passées de 430,000 tonnes en 1968 à 540,000 tonnes de produits finis en 1969, a dit M. Gignac qui envisage une production d'environ 750,000 tonnes de produits finis, en 1974, ce qui correspond à près de 910,000 tonnes d'acier brut.

Pour arriver à ces résultats, Dosco s'est fixé deux grandes priorités:

— Rendre rentable les laminoirs à tôle de Contrecoeur, qui connaissaient de sérieuses difficultés au moment où Sidbec en a pris possession.

— Fabriquer son propre acier de base.

Le programme d'investissement nécessaire pour atteindre ces objectifs a été divisé en quatre étapes:

1. Investir de $4 à $6 millions en 1970, afin de régler le problème des laminoirs de Contrecoeur et pour mettre en marche une fournaise électrique d'une capacité de 200,000 tonnes à l'usine de Montréal.

2. Installer le plus rapidement possible à Contrecoeur une nouvelle aciérie électrique moderne d'une capacité annuelle d'environ 600,000 tonnes, ce qui nécessitera un investissement de l'or-

(Suite à la page 2)

Paiement de la rétroactivité et du réajustement

Le syndicat enseignant est mécontent du retard des commissions scolaires

GRANBY --- L'Association catholique des enseignants de la Régionale Meilleur est mécontente de l'attitude des commissions scolaires de la région dans le paiement de la rétroactivité des salaires de 1968-69 et le réajustement des salaires de 1969-70.

Les enseignants s'expriment donc ici par l'intermédiaire de leur président, M. Jean-Claude Vaillant.

"Loin de s'améliorer, l'administration scolaire vient de faire encore des victimes, cette fois dans la région de Granby et celle de Cowansville. Même si la rétroactivité des salaires de 1968-69 de même que le réajustement des salaires de 1969-70 doivent être versés avant le 1er février 1970 selon la convention collective, plusieurs commissions scolaires de la région de Granby et de Cowansville ne l'ont pas fait et doivent ainsi plusieurs milliers de dollars aux enseignants.

"La situation est intolérable. Il est d'une extrême urgence que le gouvernement envoie des subventions aux commissions scolaires. Les enseignants n'ont pas à faire les frais de l'inertie du gouvernement et des commissions scolaires. Les enseignants en ont marre de financer eux-mêmes les commissions scolaires en empruntant à neuf pour cent dans les banques, même s'ils peuvent réclamer par la suite un intérêt légal de cinq pour cent. Nous savons que c'est une bonne affaire pour les commissions qui ont épuisé leur marge de crédit et qui paient d'ailleurs moins cher de cette façon."

"Il est grand temps que le contribuable se réveille et demande des comptes à ses commissaires et au gouvernement. Les commissions scolaires paient inutilement chaque année des millions de dollars en emprunts à court terme parce que les taxes ne sont pas prélevées à temps; parce que les budgets ne sont pas présentés à temps au ministère; parce que les subventions du gouvernement ne sont pas versées à temps; parce que les commissions scolaires locales ne versent pas leurs dus à la Régionale, parce que les secrétaires-trésoriers ne s'y retrouvent pas dans la paperasserie du ministère."

"Le permanent de l'Association catholique des enseignants de la Régionale Meilleur a calculé les traitements dans les commissions scolaires locales de la région de Granby et Cowansville et nous faisait part du désordre existant dans l'administration de certaines de ces commissions scolaires. Exemple: dans une certaine commission scolaire, il n'existe pas de livre de paye; dans une autre le livre de paye de 1969-70 est le même que celui de 1967-68, même si les salaires ont changé; dans d'autres, certains secrétaires-trésoriers n'avaient pas encore rempli les formules de remboursement de la rétroactivité provenant du ministère des Finances sous prétexte qu'ils ne comprenaient pas la formule. Aussi dans d'autres, il a remarqué l'absence de dossiers de classification et d'expérience pour les enseignants; on les paie à peu près, sans preuves justificatives."

"Le public du Québec a droit à des comptes lorsque les enseignants sont en période de négociation, nous sommes d'accord; il a droit aussi de savoir comment sont administrés les commissions scolaires."

"Il est grand temps que certaines commissions scolaires s'annexent ou se fusionnent au plus tôt. Accepter la multiplicité des petites commissions scolaires dans la région de Granby et Cowansville, c'est accepter le gaspillage et souvent l'irresponsabilité. Même si le regroupement des commissions scolaires n'est pas rentable pour nos partis politiques, ce regroupement devient une nécessité évidente. Le raisonnement est pourtant simple si au lieu de plus de 1,100 commissions scolaires, il n'y en avait plus qu'une centaine, il y aurait besoin de moins de fonctionnaires du ministère de l'Education, moins de fonctionnaires du ministères des Finances, moins de fonctionnaires des bureaux régionaux de l'Education, moins de techniciens en informatique, moins de secrétaires-trésoriers à payer, moins de chauffeurs d'autobus scolaires et bien sûr, moins de "commissaires à congrès et à voyages". Ca ferait moins d'honnêtes organisateurs d'élections, mais au bout de la ligue, le contribuable en bénéficierait. Contribuables, allez aux réunions des commissions scolaires et demandez des comptes sur l'administration de la chose scolaire; demandez à vos commissaires pourquoi ils ont si peur du regroupement."

"Les enseignements en ont marre de voir les commissions ne respecter de leur contrat de travail que les points qui font leur affaire. La patience a ses limites. Aussi le syndicat n'hésitera-t-il pas à recommander aux enseignants de ne pas respecter leur part du contrat, chaque fois que la commission scolaire ne respectera pas la sienne pour quelque raison que ce soit et en particulier lorsqu'il s'agit de retard dans les subventions gouvernementales, de mal administration dans la préparation ou la présentation du budget, en somme de toute situation consacrant l'irresponsabilité de certaines administrations scolaires et la paisible quiétude du ministère de l'Education en ce domaine."

Faisant suite à son exposé, M. Vaillant présente également un tableau des commissions scolaires de la région qui sont en retard dans le paiement de la rétroactivité 68-69 et dans le réajustement 69-70. La rétroactivité a été versée seulement à la Régionale de Missisquoi, à la Locale de Cowansville, à la Locale de St-Césaire et en partie, à la Locale de Granby; toutes les autres n'ont rien versé: Régionale Meilleur, les Locales d'Adamsville, de l'Ange-Gardien, de Béthanie,-Bonsecours, Lawrenceville., Roxton Falls, Roxton Pond, St-Alphonse de Granby, Ste-Anne de la Rochelle, Ste-Cécile de Milton, St-Paul d'Abbostford, Waterloo, Bromont, Rougement, Frelighsburg, Dunham, Sutton, St-Joachim et Knowlton. Quant au réajustement, il a été payé à la Régionale de Missisquoi, seulement.

Selon M. Paul-O. Trepanier

Un autre investissement de grande importance à venir

GRANBY -- La Cité de Granby fait actuellement de grands efforts pour obtenir le plus d'investissements industriels possible afin de favoriser son développement industriel et économique. On sait que déjà deux industries nouvelles se sont installées à Granby en moins de deux mois. D'autres investissements importants sont à prévoir dans un avenir rapproché.

Interrogé à ce sujet, l'ancien maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, nous a révélé que des démarches entreprises par lui-même, alors qu'il était maire de Granby, seraient sur le point d'aboutir et qui amèneraient à Granby un investissement encore plus important que celui annoncé par Leeds Candy, lundi midi.

M. Trépanier, a entrepris vers la fin de l'été des démarches auprès de deux importantes compagnies pour les amener à investir à Granby, cela au moment où Granby venait d'être nommée zone désignée. A cet effet, il a reçu le concours de M. Raymond Beauvais, du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Depuis le changement d'administration municipale, ces démarches ont été poursuivies par le nouveau conseil et le commissaire-industriel. Pour sa part, M. Raymond Beauvais continue toujours d'apporter sa contribution aux responsables du développement industriel de Granby.

Selon M. Trépanier, les démarches qu'il avait entreprises ont eu une fin heureuse puisque l'une des compagnies contactées, soit Leeds Candy Corporation, a annoncé, lundi, un investissement de plus de $1 million et demi. Quant à l'autre compagnie concernée, il n'y aurait pratiquement plus qu'une entente à conclure avec le ministère de l'Expansion économique régionale pour qu'on annonce son établissement à Granby. Ce ne serait selon M. Trépanier, qu'une question de temps.

Couple condamné à l'amende

Une fête se termine devant les tribunaux

KNOWLTON - Une petite fête intime survenue dans la soirée de samedi, le 7 février 1970, dans un hôtel de Knowlton, s'est terminée en cour des Sessions de la Paix, hier avant midi, par la condamnation de deux personnes.

C'est ainsi que Victoria Tremblay et Noel Harling, un couple dans la trentaine, ont comparu devant le juge Guy Genest qui présidait la cour des Sessions de la Paix au palais de justice de Cowansville. Ces deux personnes ont reconnu leur culpabilité à des accusations d'avoir troublé la paix, d'assaut sur la personne du chef Raymond Gaudreau, de la Sûreté municipale de Knowlton, et d'avoir résisté au moment de leur arrestation.

La femme a plaidé coupable à une accusation d'avoir troublé la paix publique et d'avoir asséné un coup de poing à la figure du policier qui effectuait l'arrestation. Le juge Genest a donc imposé à Victoria Tremblay une amende de $25 plus les frais ou à défaut de 8 jours de prison pour chacune des accusations. Son compagnon, Noel Harling, a reçu la même sentence après avoir reconnu sa culpabilité aux accusations d'avoir troublé la paix publique et d'avoir résisté à l'arrestation.

En plus de perdre tous ses biens

Une famille complète jetée sur le pavé par un incendie

GRANBY - Un violent incendie, qui a pris naissance peu après l'heure du souper, a détruit de fond en comble une maison de ferme située sur la route rurale no 3, à environ quatre milles des limites de la ville de Granby, jetant sur le pavé les six membres de la famille de M. Pierre Privé, en plus d'occasionner des pertes estimées à plusieurs milliers de dollars.

Le feu, dont l'origine demeure inconnue, s'est propagé avec une telle rapidité que Mme Privé n'a eu que le temps de sauver ses quatre enfants en bas âge et de les conduire en lieu sûr pendant que les flammes léchaient leur habitation. Au moment du sinistre, le chef de famille, M. Pierre Privé, était absent du domicile familial, étant cloué sur un lit de l'hôpital général de Shefford, à la suite d'une grave maladie.

La mere et ses quatre enfants ont juste eu le temps de fuir la maison en flammes avec pour tous vêtements ceux qu'ils portaient lorsque le sinistre s'est déclaré. La rapidité avec laquelle les flammes se sont communiquées a empêché les membres de la famille et des voisins accourus sur les lieux de protéger et sauver le mobilier et les effets personnels de la famille sinistrée.

Par ailleurs, en raison de la distance qui séparait les pompiers de Waterloo et le lieu de l'incendie, et aussi en raison de la rapidité avec laquelle l'immeuble s'est transformé en brasier ardent, l'intervention des pompiers n'a pas été requise, étant donné qu'à toutes fins pratiques, elle aurait été inutile. En effet, les sapeurs auraient été dans l'impossibilité d'intervenir à temps pour épargner quoi que ce soit.

Etant jetés sur le pavé, les membres de la famille de M. Privé, à l'exception de ce dernier qui est hospitalisé, ont dû trouver refuge chez des parents à Granby qui les ont recueillis peu de temps après le début de l'incendie.

Enfin, comme les sinistrés ont perdu tous leurs biens et leurs effets, une aide précieuse et généreuse pourrait leur être apportée de la part de tous les granbyens animés d'un esprit et d'une âme charitables. En effet, toute personne qui pourrait faire don de mobilier ou de vêtements, surtout des vêtements d'hiver pour enfants, peut le faire en faisant parvenir leurs dons au 17, rue Young, à Granby, ou en communiquant à 372-3064.

SUITE DE: LE MONDE DES...

inférieures au montant nécessaire pour couvrir les augmentations de coût sur la base d'un volume normal de production et de vente.

3 — La conférence reconnaît que les critères qui servent à la détermination des prix pratiqués à l'intérieur du pays ne devraient pas s'appliquer aux marchandises vendues principalement à l'exportation.

4 — Les entreprises seraient prêtes à collaborer avec la Commission des prix et des revenus aux examens de prix envisagés.

5 — Les agriculteurs, s'ils y sont invités, se conformeront en 1970 aux critères et aux modalités de détermination des prix.

6 — Les banques à charte s'engagent à ne pas augmenter en 1970 leurs frais de services actuels au Canada et à ne pas hausser les taux d'intérêt sur les prêts en dollars canadiens consentis au Canada, sauf d'un point de pourcentage correspondant à l'accroissement des taux payables sur les dépôts personnels d'épargne en dollars canadiens.

7 — Les groupements professionnels seraient prêts à participer à un programme d'ensemble destiné à contenir les prix et à recommander à leurs associations provinciales de remettre à plus tard ou de limiter les augmentations de leur barème actuel d'honoraires professionnels en 1970.

8 — Les représentants des industries de transport, de télécommunications et de services d'utilité publique conviennent de donner à la Commission un préavis de 30 jours de toute intention d'augmenter leurs tarifs généraux.

SUITE DE: DOSCO A...

dre de $30,000,000. L'usine démarrera vers la fin de l'été 1971.

3. L'installation à Contrecoeur d'une usine de métallisation de concentrés de fer qui produira des boulettes métallisées d'une teneur en fer de 92 à 95 pour cent. Ce fer éponge servira aux usines de Contrecoeur et de Montréal.



REINE DU CARNAVAL--- Mlle Lucie Vaillancourt a été couronnée reine du carnaval de l'école Fatima de Granby. Elle succède ainsi à Mlle Johanne Vaudry, reine de 1969. La souveraine entourée de plusieurs de ses sujets.

Une journée de festivités à l'école Fatima de Granby

GRANBY - - Mlle Lucie Vaillancourt a été couronnée Reine du Carnaval de l'école Fatima de Granby, par Mlle Johanne Vaudry, la reine de 1969.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs invités de marque, dont Mme Alfred Desrochers, épouse du président de la Commission scolaire de Granby; l'abbé Bernard Bourgeois, aumônier du mouvement Jeunesse en marche; Mmes Cécile Valières et Gilberte Mondoux et M. Roland Giard.

Cette journée de festivités à l'école Fatima était le fruit d'une initiative du mouvement Jeunesse en Marche.

La reine s'est vue présenter une gerbe de roses par une élève, Mlle Chantal Rodrigue. Le Bonhomme Carnaval a, par la suite, distribué des prix à la reine, ainsi qu'aux 10 duchesses.

De nombreuses activités étaient au programme de l'après-midi, dont une mascarade, un défilé et des parties de ballon-balai, des courses à relais et à obstacles.

La journée s'est terminée par la remise des prix aux gagnants.

Une belle victoire

NAPIERVILLE (DNC) - Le club de ballon-balai de la Société coopérative de Napierville a remporté une magnifique victoire aux dépens d'une équipe de Saint-Jérôme pour se mériter le trophée accordé par les loisirs de Napierville, dans le cadre des manifestations carnavalesques de cette localité.

Les représentants de la Coopérative avaient gagné facilement les honneurs d'un tournoi qui comprenait quatre équipes locales la semaine dernière.

Octroi de $250 au comité des Loisirs

NAPIERVILLE (DNC) - - Le comité des Loisirs de Napierville recevra une subvention de l'ordre de $250 de la part du conseil municipal de la paroisse de Napierville.

Le président du comité des Loisirs, M. Jean-Claude Frédette avait demandé au conseil de la paroisse un octroi de $1,000 pour 1970, mais les conseillers ont refusé catégoriquement cette demande tout en alléguant que le budget de la paroisse ne leur permettait pas d'octroyer un subside aussi élevé.

Seul le conseiller Donat-H. Fortin semblait favorable à la demande du comité des Loisirs.

Selon M. Frédette, le conseil du village a fourni une somme annuelle de plus de $4,000 pour les loisirs et il serait normal que la paroisse accorde au moins la somme de $1,000.

Un pain tout nouveau...

DANS UN EMBALLAGE COLORE DIFFERENT

Flour Power — Un produit de qualité JANE PARKER

FACILE A OUVRIR ET A FERMER POUR PLUS DE FRAICHEUR ET DE COMMODITE.

Nous ajoutons "UN PEU PLUS DE LAIT" pour vous offrir un pain plus riche

Nous ajoutons "UN PEU PLUS DE SHORTENING" pour vous offrir un pain plus leger... comme vous l'aimez

Nous ajoutons "UN PEU PLUS DE SUCRE" pour donner plus de saveur à ce produit JANE PARKER

Nous avons maintenant un nouveau procédé moderne pour la cuisson qui fait que les tranches sont d'une texture plus veloutée, plus légère.

DE PLUS NOUS "DATONS NOTRE PAIN" — FRAIS MARDI

C'EST LA SEULE GARANTIE ABSOLUE DE FRAICHEUR QUE VOUS PUISSIEZ AVOIR... A MOINS DE CUIRE VOTRE PAIN VOUS-MEME.

A&P

PAIN BLANC "FLOUR POWER" JANE PARKER, DATE DE JOUR, TRANCHE — OFFRE SPECIALE 4 PAINS 24oz. 89¢ — Achetez en 4 EPARGNEZ 11c

BOUVILLON DE MARQUE ROUGE
BIFTECK DE RONDE POINTE DESSOSSE TRANCHE
ROTI DE SURLONGE lb. $1.19
ROTI DE COTES Courtes lb 79¢
ROTI de Paleron SEMI-DESOSSE lb. 69¢

SAUCISSE DEJEUNER MARQUE MAPLE LEAF lb. 59¢
ROTIS de PORC FRAIS lb. 59¢
SAUCISSES FUMEES MAPLE LEAF HYGRADE Emp. herm. 1 lb. 59¢
FOIE de PORC TRANCHE lb. 43¢

POULET FRAIS 2-3 LBS. POUR ROTIR OU GRILLER, CANADA CATEGORIE "A", EVISCERE lb. 37¢

SAUCISSES FUMEES SWIFT PREMIUM Pqt. 2 lbs. 99¢

BOEUF DE MARQUE ROUGE
COTES DE BOEUF POUR BRAISER lb. 69¢
POITRINE MAIGRE DE BOEUF MAIGRE, POUR BOUILLIR lb. 39¢
BOEUF HACHE FRAIS. Achetez en pqt. de 3 lbs. et plus, Epar 2c par lb. lb. 59¢
BIFTECK DE RONDE HACHE Achetez en pqt. de 3 lbs. et plus Epargnez 2c par livre lb. 99¢

POURQUOI PAYER PLUS!
CORN FLAKES DE KELLOGG 16 oz. Boite 38¢
Prix rég. 42c—Epargnez 4c

TARTE AUX POMMES JANE PARKER, DATE DU JOUR Grande Tarte 8 po. 24 oz. 39¢ Epargnez 14c

DELSEY PAPIER DE TOILETTE 3 Pqts. de 2 Roul. $1 Prix en Primeur!

KETCHUP Ann Page 3 Btles. 20 oz. $1 Prix rég. 37c—Epargnez 11c

KRAFT DINNER MACARONI & FROMAGE Pqt. 7½ oz. 15¢

MACARONI ROMI OU SPAGHETTI LONG Pqt. 3 lbs. 45¢

Bas prix de tous les jours

BEURRE FEDEREE CANADA PREMIERE CATEGORIE Pqt. 1 lb. 67¢
CIGARETTES MARQUES POPULAIRES Format régulier Ctn. 200 $4.55 — Format King Ctn.—$4.65
GREEN GIANT MAIS NIBLETS Boite 12 oz. 24¢
SPECIAL "K" KELLOGG Boite 11 oz. 54¢
LAIT CARNATION EVAPORE Boite 15 oz. 17¢
KETCHUP HEINZ Btle. 15 oz. 30¢
BEURRE D'ARACHIDES KRAFT, LISE OU CROUSTILLANT Jarre 18 oz. 60¢ — Jarre 40 oz.—$1.07
JUS de TOMATE MARQUE A&P, DE FANTAISIE Boite 48 oz. 29¢



Tous les prix dans cette annonce garantis jusqu'a samedi le 14 fevrier, 1970

BANANES GROSSES, SAVOUREUSES lb. 13¢
POMMES DE TERRE CATEGORIE CANADA NO. 1, N.B. DE TABLE Sac 10 lbs. 38¢

GRANBY

Radio-Canada

M. Gérard Pelletier répond au député Gilbert Rondeau

GRANBY - La Société Radio-Canada a prévu, au cours de l'automne et de l'hiver de 1969-1970, 28 tranches de temps gratuites de cinq minutes chacune pour les émissions politiques de partis provinciaux du Québec, soit: 14 pour l'Union Nationale, 12 pour le parti libéral, et 2 pour le Parti Québécois. Mais en raison des criteres sur lesquels la Société d'Etat se base, le député Gaston Tremblay, représentant le Ralliement des créditistes à l'Assemblée nationale du Québec, n'a pas bénéficié de ces périodes de temps gratuites.

C'est ainsi que M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a Ottawa, répondait à certaines questions du député de Shefford à la Chambre des Communes, M. Gilbert Rondeau, du Ralliement des créditistes.

Expliquant les raisons de cette situation, M. Pelletier a déclaré que Radio-Canada avait établi certaines conditions d'admissibilité pour les partis qui veulent profiter d'une telle offre de gratuité.

Ainsi, un parti provincial est censé avoir un programme touchant un nombre important de questions d'intérêt provincial, avoir un chef provincial choisi à l'occasion d'un congrès politique et avoir des structures et un système de représentation à l'échelle de la province.

Le nombre de candidats du parti qui se sont présentés aux élections précédentes entre aussi en ligne de compte.

Les participants pourront s'exprimer librement, le 22

GRANBY- - - M. Léo Scharry, responsable des réunions régionales pour le district de Montréal, nous apporte des précisions sur ces rencontres tenues sous les auspices de la Fédération libérale du Canada (Québec.)

Voici les grandes lignes du programme qui se déroulera lors de la rencontre régionale du 22 février, à Granby. Ceci est en accord avec les autorités compétentes et particulièrement sous l'approbation des présidents conjoints du comité d'organisation, M. Wilfrid Cadotte, directeur régional (région Richelieu), et M. Paul Tellier, également directeur régional (région de l'Estrie).

L'objectif des rencontres est d'assurer et de faciliter la participation réelle et efficace des militants dans le contexte actuel de notre société.

Les principaux points du programme sont: d'établir le lien entre ce qui fut étudié à Harrison Hot Spring et le congrès de fin d'avril; de donner l'avantage aux personnes présentes, surtout à celles qui ne pourront pas se rendre au congrès d'avril, de s'exprimer librement et de mettre en relief les problèmes locaux; de parler de l'aspect "information" de discuter de l'ouverture des rangs du parti et du recrutement et d'étudier le plan directeur.

Finalement, le ministre présent terminera la journée par un discours.

Objectif de $35,000

M. J.-P. Bernier est nommé président de la Fédération des oeuvres

GRANBY - M. Jean-Paul Bernier, homme d'affaires bien connu de la population de Granby et la région, a été nommé président de la Fédération des oeuvres de Granby et de la campagne de souscription que cet organisme tiendra du 1er au 15 mars.

La nouvelle a été annoncée hier par M. Gérard Gazeault, directeur général de la Fédération, lequel a précisé que l'objectif de la campagne 1970 a été fixé à $35,000.

La Fédération a absolument besoin de cette somme pour subvenir aux besoins des oeuvres affiliées, soit les sociétés St-Vincent de Paul des différentes paroisses, les loisirs de Granby, le Camp de Santé et les oeuvres protestantes.

Plusieurs personnes seront bientôt approchées par les principaux dirigeants de la Fédération de façon à assurer le succès de la campagne de souscription prévue pour le mois de mars.

Rappelons ici que le président de la campagne 1970, M. Jean-Paul Bernier, est président de la Caisse populaire de Granby et de l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe. Il fait partie de nombreux autres organismes de Granby et la région.



M. Jean-Paul BERNIER



LA FRANCOPHONIE – Le club Kiwanis de Granby recevait lors d'un souper mixte organisé dans le cadre de la St-Valentin, Mlle Claude Benoit, qui à la suite d'un concours sur la francophonie s'est mérité un voyage en France. Ce concours était organisé par l'Office franco-québecois appuyé par l'Unesco. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: Mme Thérèse Benoit, mère de Claude; Mlle Claude Benoit; M. Gabriel Phaneuf, président du club Kiwanis; Mme Gabriel Phaneuf et M. Hervé Benoit, ex-président et père de Claude. Mlle Benoit a expliqué à l'assistance ce qu'était la francophonie. Précisons que le club Kiwanis avait déboursé une partie des dépenses du voyage de Mlle Benoit.

Un travail sur la francophonie lui a permis d'aller en France

GRANBY --- Mlle Claude Benoit était l'invitée du club Kiwanis de Granby, lors d'un souper mixte tenu au club social de la rue Elgin. Elle a parlé de la francophonie à partir d'un travail qu'elle avait fait dans le cadre d'un concours organisé par l'Office franco-québecois appuyé par l'Unesco, ce concours ayant comme prix un voyage en France.

Comme l'expliquait Mlle Benoit, le concours était ouvert aux filles de 10e et 11e années. Deux gagnantes allaient être choisies, à l'école Immaculée-Conception, ainsi qu'un professeur. Au début, le travail ne l'emballait pas tellement; en fait, c'était le voyage qui était intéressant. Mais à mesure qu'elle poursuivait ses recherches sur la francophonie, plus le sujet la passionnait.

La conférencière définit la francophonie comme étant un genre de "Commonwealth français". C'est un vaste regroupement de tous les pays ou états de langue française pour étendre et améliorer la structure de la langue."

Elle expliquait que la francophonie existait pour exprimer la solidarité linguistique et culturelle entre les pays utilisant la langue française. La francophonie est aussi une notion culturelle. Les pays francophones veulent donc se lier pour permettre une cohérence dans leurs efforts vers une synthèse et un dépassement.

La conférencière expliquait que ce qui poussent les pays francophones à s'unir était le besoin de survivre. "La seule chose qui rapprochera l'homme est un langage commun". Elle ajoutait que l'attrait essentiel de la langue française est l'ordre et la clarté de la pensée.

Après avoir défini la notion de francophonie, Mlle Benoit a donné quelques statistiques.

Ainsi, 150 millions de francophones vivent répartis sur cinq continents. Le français est la langue maternelle des canadiens-français, des belges, des wallons et des suisses romans (sans oublier les français). Il est parlé au Luxembourg, à Haiti, dans les Antilles, en, Nouvelle-Calédonie, aux Seychelles, dans les pays arabes du Magreb, au Liban, dans les anciennes colonies françaises et belges de l'Afrique noire et dans les pays de la presqu'île chinoise.

Depuis une dizaine d'années, l'on assiste à une renaissance de la langue française sur le plan international, d'abord pour des raisons politiques, puisque plusieurs pays francophones, (25), anciennement colonisés, sont devenus indépendants, et culturelles, parce que la culture française est actuellement la plus prestigieuse dans le monde

En 1961, le Canada comptait 18,238,247 habitants dont 43.8% d'origine britannique et 30.4% d'origine française. Aujourd'hui l'anglais est parlé (comme langue maternelle) par 58.4% de la population et le français par 28.1% de la population.

Mlle Benoit expliquait que depuis 1867, le groupe français avait plus que quadruplé et le groupe anglais un peu plus que doublé. Toutefois, comme l'exprimait la conférencière le groupe anglais a beaucoup plus de facilité ou de succès à faire adopter sa langue par les membres de d'autres groupes ethniques au Québec que le groupe francophone.

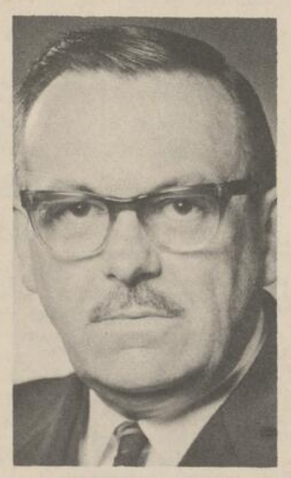
Après quelques détails historiques, la conférencière a raconté son voyage en France, à l'aide de diapositives.

M. J.-M. Dupont est décédé à 49 ans

GRANBY - M. Jean-Marie Dupont, un ancien Granbyen qui occupait depuis un peu plus de deux ans le poste de gérant du Palais des Sports de Sherbrooke, est décédé subitement à Sherbrooke à l'âge de 49 ans.

Originaire de la ville-reine des Cantons de l'Est, celui-ci a vécu pendant quatre ans à Granby. Il a milité au sein de divers organismes locaux et c'est un ancien député du district no 5 (Granby) des Chevaliers de Colomb.

Membre du quatrième degré de cet ordre, il fut également grand chevalier du conseil de Mont-Laurier et chancelier de celui de Sherbrooke. C'est aussi lui qui présida à la fondation du club Richelieu de Mont-Laurier.



M. Jean-Marie DUPONT

Outre son épouse, née Agathe Huppé, il laisse dans le deuil: trois enfants: Pierre, Louise et Denis; sa belle-mère, Mme Domécile Huppé, de Sherbrooke; des frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, dont MM. et Mmes Cléophas et Fernand Huppé, de Napierville; et de nombreux autres parents.

Le service sera chanté à 2 heures, cet après-midi, en l'église de la paroisse Ste-Famille, à Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Manque de sévérité des policiers contre les excès de vitesse

GRANBY - Des membres du conseil municipal de Granby trouvent que les policiers municipaux ne sont pas assez sévères à l'endroit des automobilistes qui font de l'excès de vitesse dans les limites de la Cité.

C'est le conseiller Emilien Ouellette qui a soulevé la question à l'occasion de l'approbation du rapport de la police pour le mois de janvier. Constatant qu'il y avait un très petit nombre d'infractions pour excès de vitesse au cours du mois passé, M. Ouellette s'est dit d'avis que les policiers devraient sévir plus sévèrement contre les excès de vitesse et se servir de leurs radars, car, selon M. Ouellette, les chauffards sont encore nombreux à Granby.

Premier bilan financier

La Caisse d'économie de la Montrose est en plein essor

GRANBY – Les membres de la Caisse d'économie des travailleurs de la Montrose Worsted Mills pourront prendre connaissance des progrès réalisés par leur caisse depuis son entrée en opération au mois de février 1969, lors de la présentation du bilan des opérations financières le 22 février, à 1 heure, au Conseil central des Syndicats nationaux.

Selon le gérant de la Caisse d'économie M. Gérard Fontaine que nous avons rencontré hier après-midi, cet organisme connaît depuis le début de ses activités un essor croissant qu'il doit à la grande collaboration de ses membres et à la compréhension de ses dirigeants qui se sont penchés sur les problèmes des travailleurs.

Au 30 novembre, soit après 10 mois d'opération, la Caisse d'économie avait un actif de $35-386.08. A cette même date, 154 prêts sur reconnaissance de dettes avaient été consentis aux membres pour un montant total de $28,452. Une somme de $51-936 avaient été déposée à la source, soit par des retenues volontaires sur les salaires des membres.

A la fin de ce premier exercice financier, le nombre des membres était de 373, dont 128 étaient des travailleurs de Hainer Fabrics qui se sont associés à la Caisse d'économie des travailleurs de Montrose depuis le début de novembre.

Le capital social des membres était de $34,155, au 30 novembre, et l'excédent à être réparti aux membres de $509.



M. Gérard FONTAINE

Toujours au 30 novembre, les disponibilités en caisse étaient de $14,900.21. Les membres ayant contracté des emprunts devaient encore $19,357.71. Il y avait en dépôts $55.25 et en placements $54.93. Les immobilisations étaient de $213.98 et les frais payés d'avance, de $404. Au passif, en plus du capital social et de l'excédent non réparti, les exigibilités sont de $664.85 et la réserve légale de $56.58.

M. Fontaine pour démontrer que la caisse d'économie progressait réellement, nous a donné quelques états financiers au 13 janvier; l'actif est passé à $41,003 alors que le capital social est de plus de $40,000.

De plus des négociations sont en cours pour associer les travailleurs de Thor Mills à cette caisse d'économie. Actuellement, les dépôts effectués par retenues sur les salaires sont de plus de $8,000 par mois.

M. Fontaine a précisé que lors de l'assemblée générale du 22 février, seuls les membres en règle auraient le droit de vote et non les membres associés. Tous sont invités à se faire accompagner de leurs épouses pour assister à cette assemblée. Des prix de présence seront donnés.

La Régionale Meilleur offre des cours d'information sur la drogue

GRANBY-- La Commission scolaire régionale Meilleur présente une série de cours d'information sur la drogue, à compter du mardi, 17 février, à 8 heures p.m.

Les cours se donneront à l'école polyvalente Immaculée-Conception (stationnement et entrée, rue St-Jacques). La série de six cours débutera mardi, le 24 février, et se terminera mardi, le 24 mars. Le programme est le suivant: 17 février: "La drogue"; 24 février: "Alcool et alcoolisme", 3 mars: "Pourquoi on se drogue"; 10 mars: "La prévention"; 17 mars: "Le traitement"; 24 mars: "Information scolaire."

Chaque cours est d'une durée de deux heures réparties en quatre temps: exposé suivi d'une période de repos; exposé suivi d'une période de questions. L'inscription est fixée à $2.-50 pour les six cours.

Les personnes intéjessées pourront s'inscrire juste avant le premier cours, mardi, le 17 février, dès sept heures.

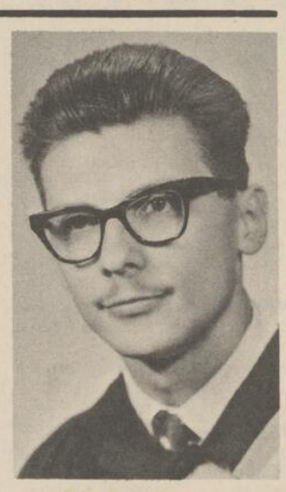
Une documentation complète sera fournie à chaque cours. L'Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) décernera une attestation à toutes les personnes qui n'auront pas manqué plus d'un cours.

Les professeurs seront les suivants: "La drogue" sera traitée par M. Joachim Perron; "Alcool et Alcoolisme", par M. Jean - Luc Bergeron; "Pourquoi on se drogue", par M. Jean Foster; "La prévention" par M. Robert Morin; "Le traitement" par M. Benoit Duguay et "Information scolaire", par M. Marcel Bougie.

La Régionale Meilleur, par l'intermédiaire de la direction générale des écoles, invite spécialement les enseignants, les parents et les membres des clubs sociaux de Granby à cette série de cours d'information sur la drogue.

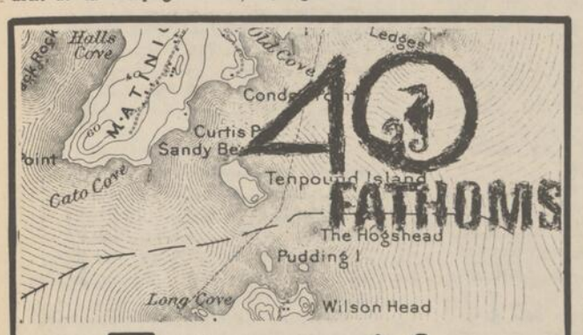


M. Paul-O. TREPANIER



Me Jean-H. MASSEY

CHAMBRE DE COMMERCE--- Me Jean-H. Massey, avocat, et M. Paul-O. Trépanier, architecte et ancien maire de Granby, seront les invités de la Chambre de commerce du district de Granby lors du souper et de l'assemblée que celle-ci tiendra à 6 h. 30 p.m., jeudi le 12 février, au Café Oriental, rue Principale, à Granby. Me Massey traitera des services judiciaires à Granby alors que M. Trépanier parlera de "Granby, capitale régionale; son présent et son avenir". Ces causeries illustreront la nécessité de doter Granby d'un édifice provincial avec locaux pour l'administration de la Justice.



5 Lbs Net $1.95
GRANBY LOCKER CO. LTD
191, rue Empire Granby Tél.: 372-2186

THEATRE PALACE GRANBY 372-4466
EN PRIMEUR:
Le programme qui a tenu l'affiche 15 semaines à Montréal.

TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes



3ème partie
COMPLÉMENT DE PROGRAMME Alerte a la DROGUE EN COULEURS
APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI LA DERNIÈRE PARTIE DE LA SERIE DES FILMS DU DR. OSWALT KOLLE EN COULEURS

L'ARGENT-N'ACHETE-PAS-TOUT!



M. Thibault, C.L.U.
Représentant
372-4054

MAIS
VOUS POUVEZ OBTENIR
LA SECURITE
POUR VOTRE FAMILLE
UN REVENU
DE RETRAITE POUR VOUS
CONSULTEZ
L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
183 Principale Granby

13 13 13 13
GRANDE VENTE
DANS LA SEMAINE DU 13 FEVRIER
COMMENÇANT LE 12 février JEUDI-VENDREDI-SAMEDI ET LUNDI
PICARD ET FRERE INC.
COUPONS
GRANBY
176 PRINCIPALE
TEL. 372-5465
13 13 13 13

EDITORIAL

La réalisation du complexe hospitalier régional

La population locale et régionale espère voir bientôt se construire le complexe hospitalier dont il est question depuis plusieurs années.

Suivant les autorités de l'Hôpital Général de Shefford, des soumissions seront demandées le mois prochain pour le premier des deux pavillons, soit le plus important, ce qui permettra sa mise en chantier dès le printemps.

Exprimons le souhait que rien ne vienne en retarder la réalisation et que, par la suite, il en soit ainsi du second pavillon où seront traitées les maladies psychiatriques.

La population comprend naturellement qu'un ensemble hospitalier de cette envergure, devant répondre à toutes les exigences de la chirurgie et de la médecine modernes, ne se conçoit pas et ne s'érige pas non plus du jour au lendemain. Il faut y mettre le temps, se livrer à des analyses sérieuses et complexes pour éviter des erreurs coûteuses.

La population sait aussi que, depuis sa fondation, la nouvelle corporation régionale n'a pas perdu son temps; que, sous la direction de l'un de ses administrateurs les plus dynamiques, M. Jules Crevier, elle accomplit un énorme travail de réorganisation, en plus de se consacrer à l'étude des besoins auxquels devra satisfaire la nouvelle institution.

Enfin, la population reconnaît que, sans la collaboration étroite du ministre des Travaux publics et député de Shefford, ce projet ne serait probablement pas où il en est aujourd'hui, M. Russell ayant accéléré les démarches auprès du ministère de la Santé après s'être intéressé de près à la préparation des plans et devis.

On sait en somme qu'il est difficile de blâmer qui que ce soit, si ce projet n'est pas encore réalisé.

Sa nécessité

Mais, malgré tout le dévouement dont on fait preuve au sein de la corporation ou au niveau gouvernemental, un fait demeure: l'agrandissement de l'institution construite en 1945, et partiellement améliorée par la suite, est urgent.

Non seulement doit-elle être en mesure d'admettre tous les malaises dont l'état nécessite des soins hospitaliers, mais il lui faut aussi pouvoir dispenser tous les soins que permet maintenant la science médicale.

L'évolution de la médecine permet, en effet, de traiter toujours plus efficacement des maladies auxquelles il était difficile de remédier, il y a même quelques années.

Or ces services, ils ne seront complets que le jour où sera terminé le nouveau complexe hospitalier. On ne saurait songer à les établir dans le contexte présent. L'institution ne s'y prête pas.

Certes, cherche-t-on avec ce dont on dispose à soigner le mieux possible les malades confiés à l'hôpital, mais il est bien évident que chirurgiens, médecins, spécialistes, infirmières, ne pourront travailler dans les conditions permises par les découvertes scientifiques que le jour où les nouveaux pavillons seront mis à la disposition du public.

C'est à ce moment que l'hôpital pourra assumer toutes ses responsabilités, qu'il sera vraiment l'hôpital général de la région de Granby. Alors, et alors seulement, lui sera-t-il possible d'établir les services essentiels au traitement des cas généraux et des maladies chroniques et psychiatriques.

Une autre raison engage aussi la corporation à construire le plus tôt possible ses nouveaux pavillons. L'assurance frais médicaux, dont la mise en vigueur est fixée au premier juillet prochain, aura certainement pour effet de multiplier le nombre des malades dans les institutions hospitalières.

Au même titre que l'assurance-hospitalisation, il y a quelques années, cette mesure de sécurité sociale portera les gens à réclamer des traitements pour des maladies qu'ils soignent en ce moment plus ou moins bien.

Les laboratoires et les salles d'examens seront ainsi plus achalandés. Il n'est pas exagéré de prédire, semble-t-il, que l'hôpital pourra difficilement répondre à toutes les demandes.

Situation urgente

Il est donc urgent de prendre toutes les dispositions nécessaires pour corriger cette situation dans le plus bref délai. Or, il n'y a pas d'autre moyen d'y arriver, on le conçoit, que par la construction immédiate du premier pavillon qui logera les services généraux de l'institution.

Si nous attirons l'attention sur cette nécessité, ce n'est pas parce que les administrateurs n'en sont pas conscients, qu'ils n'en constatent pas l'urgence, mais pour souligner l'importance des travaux dont on nous annonce la mise à exécution prochaine. Il n'est plus possible, en effet, de les retarder.

Pour mettre l'hôpital en état de bien desservir la population régionale, de lui offrir tous les services auxquels elle a droit, enfin résoudre les difficultés que suscitera la mise en vigueur de l'assurance frais médicaux la mise en chantier du projet et son exécution dans le délai le plus court sont une priorité.

Il serait du reste étonnant, au point où l'on en est, que sa construction ne commence pas dès le début de la belle saison.

Les administrateurs de la corporation sont sûrement désireux, de même que le gouvernement, de passer au plus tôt au stade de la réalisation d'un projet qu'ils savent nécessaire au bien-être de toute la population régionale.

Roland Gagné

Néologisme superflu et barbarisme

La contagion du langage scientifique amène un péril: on veut de la précision dans la désignation d'un objet, d'un fait, d'un acte. Pour ce qui est de la pensée, on se contente d'un flou brumeux où baignent les phrases gonflées de faux synonymes. En dépit des recommandations de l'Académie, les astronautes n'ont pas toujours "atterri sur la Lune", et alunir et alunissage ont souvent été préférés. L'amiral Antoine Sala nous donnait comme exemple "atterrir sur un porte-avions". Mais cela ne suffit plus: voila maintenant que les avions appontent!

De cette méconnaissance des vertus de la "polysémie" (faculté qu'a un mot de présenter plusieurs sens) peut découler une multitude de vocables inutiles, de préférence disgracieux et malbâtis. Et quand au désir de précision se mêle un souci de laconisme, on aboutit alors a des résultats affligeants. Telle la démonstration, faite à la TV, des opérations qu'auraient a accomplir les astronautes en débarquant sur la Lune: "Il s'agit maintenant, nous a déclaré le démonstrateur, de positionner la caméra". Il s'agissait de placer la caméra dans une position déterminée. Mais, au milieu du blabla que déversent les "microrateurs", celui-là aurait pu consacrer une goutte de salive à une périphrase qui n'aurait pas offensé Vaugelas, et que tout le monde aurait comprise.

Fabriquer un néologisme superflu est répréhensible, mais fabriquer un barbarisme par contamination de l'emphase est un cas pendable. Midi-Magazine, le 17-11-69, aurait pu se borner à "lancer" un disque; mais lancer est bien démodé; son double emphatique promouvoir est tellement plus efficace! Mais ce n'est pas une raison pour le gonfler encore en promotionner!

Soyons simples et modestes. Les mots "se boursouflent comme ce qu'on met dans la machine du vide". C'est Mme de Stael qui l'a dit.

(André RIGAUD, dans la revue mensuelle, éditée par Larousse, VIE ET LANGAGE).

Marasme économique et élections générales

La volonté du mouvement créditiste de se lancer dans la politique provinciale, exprimée ces jours derniers, constitue, sans doute, l'événement politique majeur de l'année qui vient de commencer, et celui également qui risque, beaucoup plus que le Parti québécois, d'infléchir la position des forces politiques traditionnelles au Québec.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait du mouvement créditiste, de ses théories ou de la crédibilité dont jouissent ses chefs et ses candidats, on admettra que le nouveau parti politique provincial a, d'ores et déjà, trois atouts en main: un appareil électoral suffisamment rodé, et qui a fait ses preuves lors des élections fédérales; une clientèle dont les suffrages lui sont déjà acquis, et, finalement, un électorat québécois passablement désorienté par des années d'illusions pour se laisser tenter, dans de nombreux cas, par l'expérience créditiste.

L'argument "La Colombie britannique semble, à l'évidence, s'en accommoder fort bien..." achèvera de convaincre ceux de cette dernière catégorie qui, dans une ultime lueur de lucidité, exprimeront leur méfiance à l'égard de certaines des théories utopiques du Crédit social.

****

Depuis que le nombre de nos partis politiques provinciaux est passé de deux à trois, et, ensuite, de trois a quatre, on entend les affirmations les plus fantaisistes concernant le résultat des prochaines élections.

Quelle sera la ventilation de la prochaine députation à l'Assemblée nationale du Québec?

Voilà la question que se posent les milieux d'affaires québécois et canadiens - beaucoup plus que celle de savoir qui, de l'Union nationale ou du Parti libéral, sera porté au pouvoir par les suffrages. Préoccupation qui paraît raisonnable si l'on considère que le jeu se jouera désormais à quatre; ce qui signifie qu'il est invraisemblable que le pouvoir, à l'issue du scrutin, puisse compter sur un "chèque en blanc" pour prendre les importantes décisions économiques, sociales et constitutionnelles qui s'imposent.

Quelle sera la composition de la prochaine députation? Il serait insensé de se hasarder à faire des pronostics. Sont désormais révolus les bons vieux temps où l'électorat québécois pouvait être répertorié, à quelques impondérables près. Le monde économique le sait, et ne veut prendre aucune chance; il a mis ses activités en veilleuse, en attendant le résultat des élections.

****

L'Union nationale aurait intérêt à avancer, le plus possible, la date des élections générales. Outre l'avantage tactique que cela lui donnerait sur les autres partis - dont l'organisation en vue des élections est encore, relativement, au stade de gestation - cette décision aurait le mérite de lui éviter l'embarras du prochain budget, qui ne sera équilibré qu'au prix de nouvelles charges fiscales.

Jean-V. Baltayan
(Les Affaires)

D'où vient cette expression?

"Arriver comme marée, ou comme mars, en carême"?

On dit arriver comme marée en carême, c'est-à-dire arriver fort à propos, le poisson étant bienvenue en ce temps de pénitence (les quarante jours précédant Pâques) où l'Eglise, certains jours, interdit la viande aux fidèles.

On dit aussi, plus souvent, arriver comme mars en carême, ce qui signifie arriver ponctuellement et inéluctablement, puisque mars arrive nécessairement en carême.

Y a-t-il eu confusion de sens entre mars et marée? le "Dictionnaire des locutions françaises", édité par Larousse, incline à le croire, et à penser que la locution comme mars en carême a précédé l'autre. Mais, en ce cas, la confusion est assez ancienne, puisqu'on lit en espagnol, dans le recueil du commandeur Fernan Nunez, mort en 1553: No puede mas falar que marzo de cuaresma ("Cela ne peut manquer non plus que mars en carême").

Des foyers brisés....

Il y a quelques semaines, a eu lieu à Lourdes, un pélerinage discret et inattendu: celui des femmes séparées.

Ce qui se dégage de ces assises c'est que les femmes séparées sont hantées par la solitude: les parents, les amis, les réunions de toutes sortes peuvent les aider mais "il n'y a, m'a dit l'une d'elles que la rencontre avec d'autres femmes séparées pour nous assister vraiment; pour aller avec nous jusqu'au fond du problème! Il faut être passé par là pour bien se comprendre".

Parmi les difficultés inhérentes à la vie des femmes séparées j'ai noté: partout elles cherchent à sortir de leurs problèmes: frais de procès, pension alimentaire mal payée; salaire insuffisant; difficulté d'entreprendre un travail sans préparation à 30, 40 ou 50 ans.

Parmi les autres difficultés, j'ai relevé l'éducation des enfants avec ou sans visite du père. Il y a aussi le foyer brisé mais qui demeure devant Dieu. Sur le sujet, l'une d'elles m'a dit: "Nous sommes les témoins blessés de la réalité divine du mariage indissoluble avec tout ce que cela suppose: depuis le pardon et la prière pour le conjoint jusqu'aux difficultés de toutes sortes pour demeurer fidèle quand même".

En France comme au Québec, les problèmes de la femme séparée sont les mêmes. Il y a les heures de désarroi ou s'entremêlent la solitude, le besoin d'aide financiere, les appels de la chair. A ces heures de désarroi correspondent les pièges tendus à la femme seule dont on n'attend que le moment de faiblesse et d'abandon.

La nuit tombait déjà lorsque j'ai quitté ces femmes qui repartaient s'engouffrer dans une société qui ne les accepte pas, les juge mal, se méfie d'elles.

Léo Foster.



"Une nouvelle technique"

Me Richard Holden:

Les anglophones doivent "cesser de pleurnicher"

MONTREAL (PC) — Les anglophones québecois devraient cesser de "pleurnicher et de se plaindre par anticipation devant les injustices" du projet de loi sur la restructuration scolaire de l'Île de Montréal. Telle est l'opinion émise, à titre personnel, lundi, par l'ombudsman adjoint du Québec, Me Richard Holden.

Faisant remarquer aux étudiants du collège Dawson qu'il exprimait là un point de vue "purement personnel", Me Holden s'en est pris aux "déclarations fracassantes" selon lesquelles les anglophones du Québec craindraient "de perdre la position privilégiée qu'ils occupent, depuis longtemps, dans le domaine de l'éducation".

"Pour ma part, a-t-il ajouté, je ne crois pas que les opinions exprimées par MM. Rocke Robertson, J. Barry Porteous et Peter White soient vraiment représentatives des sentiments de la majorité des anglophones du Québec."

Il faisait ainsi allusion au recteur de l'université McGill, au président de la Chambre de commerce de Montréal et au directeur adjoint de la nouvelle Association pour la réforme éducative.

La nouvelle loi remplacerait les 42 commissions scolaires confessionnelles de l'île de Montréal par 11 commission scolaires régionales neutres, régies par un Conseil dont les membres seraient nommés par le gouvernement. Les électeurs francophones seraient majoritaires dans huit de ces commissions régionales.

Les critiques viennent du fait qu'on craint que les droits des anglophones ne soient pas suffisamment protégés dans le système proposé par le projet de loi. De plus, on voit, dans l'initiative laissée au gouvernement de nommer les membres du Conseil, une porte ouverte aux abus.

M. Holden, récemment nommé adjoint de l'ombudsman du Québec. M. Louis Marceau, a explicité sa pensée en ces termes: "Je me base sur le fait qu'aucune minorité au monde n'a joui d'une position aussi privilégiée que la minorité anglaise du Québec. Et ce, depuis une période de temps aussi considérable, soit depuis 1759.

"Au point de vue économique, éducationnel, culturel et, indirectement, politique, l'élément anglophone a dominé la province jusqu'au début de la dernière décade, alors que la majorité s'est secouée d'une longue léthargie.

"Cette majorité francophone a alors exigé un système moderne et animé que connaît le continent".

gue, des emplois pour ses diplômés, le droit de travailler dans sa langue maternelle, et enfin, la possibilité d'assumer son destin économique, politique et culturel dans son Québec natal.

Coopération

"Je ne puis accepter l'hypothèse qu'un gouvernement quelconque de cette province — ou même le porte - parole le plus radical représentatif de l'opinion publique — fasse fi des aspirations raisonnables d'une minorité responsable.

"Si je me trompe, alors, ce ne sera pas les pressions ou les fleurs de réthorique qui convaincront les hommes en place de changer d'attitude.

"Conséquemment, c'est ma conviction personnelle que la minorité doit coopérer pleinement à l'unification des écoles primaires et secondaires. Il y a près de 200 ans que nous attendons l'occasion de nous doter d'un système scolaire intégré où nos enfants auront la possibilité d'acquérir la maîtrise de la langue française."

M. Holden a pressé les anglophones de "secouer leurs inhibitions anglo - saxonnes et de participer au défi le plus vital

Les Etats-Unis à Terre des Hommes en 1970

Les Etats-Unis reviennent à Terre des Hommes cette année après deux ans d'absence.

Ils y offriront aux visiteurs "l'exposition touristique la plus complète jamais présentée à l'extérieur des E.-U.", annonce-t-on aujourd'hui.

Les Etats-Unis occuperont l'ancien pavillon du Téléphone à Expo 67.

L'une des principales attractions de la présentation américaine, intitulée "Visitez les Etats-Unis", sera le film pour écran circulaire (à 360 degrés) produit par les studios Walt Disney: "America the Beautiful" (Beauté de l'Amérique).

La participation américaine à l'exposition internationale de Montréal, qui se tient cette année du 12 juin au 7 septembre, a été annoncée simultanément à Washington et à Montréal.

Le consul général des Etats-Unis, M. Richard H. Hawkins, et le maire Jean Drapeau ont participé à la conférence. M. John Jaeckel, coordonnateur des Services du tourisme des E.-U., était également présent.

Les Services de tourisme des E.-U., qui relevent du Secrétariat américain au commerce, et les Discover America Traval Organizations (DATO), patronneront conjointement la présentation montréalaise.

En outre, des Etats, des régions, des villes, des associations touristiques et des firmes de l'industrie touristique feront connaître leurs attractions et services touristiques dans la section "expositions" de la présentation.

Les dirigeants américains estiment que 2,500,000 personnes environ verront le film et visiteront l'exposition touristique au cours des 12 semaines de Terre des Hommes.

Sis dans l'Ile Sainte-Hélène, l'ancien pavillon du Téléphone a abrité deux présentations différentes à Terre des Hommes 1968 et 1969. Canada 67, le merveilleux film de Walt Disney pour écran circulaire sur le Canada, tire parti de la technique Circle-Vision; il a donné son nom au cinéma où il était présenté. Une exposition sur l'évolution de Montréal a occupé la seconde portion du pavillon et portait en 1968 le nom de Montréal 326, et en 1969 celui de Montréal 327.

A l'instar de Canada 67, America the Beautiful sera projeté sur un écran vertical complètement circulaire de 18 pieds de hauteur et de 80 pieds de diamètre.

Le film présentera des vues de la Nouvelle-Angleterre, de la patrie de Lincoln, des demeures des Présidents, de l'Old South, des frontières de l'Ouest, des Grands Lacs, de la côté du Golfe, des Etats des Montagnes, de l'Alaska, de la côte de l'Ouest et d'Hawaii.

Les dirigeants américains ont souligné que la double présentation touristique des Etats-Unis à Terre des Hommes, dont le thème cette année est le Tourisme à travers le monde, a pour objectif de favoriser le tourisme en provenance du Canada.

Dans une déclaration conjointe, M. C. Langhorne Washburn, directeur des Services de Tourisme des E.-U. et M. Sam N. Mercer, président de DATO, affirment que la participation montréalaise "fournit aux Américains et aux Canadiens une occasion magnifique de cimenter davantage leurs liens et de démontrer que les deux gouvernements ainsi que l'industrie invitent cordialement les Canadiens à visiter les Etats-Unis".

Les Services de tourisme des Etats-Unis présenteront pour leur part le film America the Beautiful.

Le secteur exposition, où seront représentés les Etats, les régions, les villes, les associations touristiques et des compagnies de l'industrie touristique sera dirigé par DATO.

M. Mercer a souligné que DATO "approche les organismes et les firmes touristiques et les invite à participer à la présentation de la seconde salle du pavillon", d'une superficie totale de 12,000 pieds carrés. Il a ajouté que des événements spéciaux seront organisés pour mettre en valeur l'exposition.

Dix hôtesses bilingues accueilleront les visiteurs au pavillon.

La participation américaine à Terre des Hommes est l'une des initiatives du programme Visit America que le gouvernement des E.-U. et le secteur privé de l'industrie touristique monteront cette année aux expositions internationales.

A l'Expo 67, le pavillon américain logeait dans l'immense bulle géodésique créée par le philosophe-scientifique R. Buckminster Fuller. A Terre des Hommes elle est maintenant connue comme la Biosphere, un parc intérieur tout à fait indépendant des conditions climatiques de l'extérieur. C'est la deuxième plus grande voliere du monde, et elle renferme de nombreux jardins.

Le pavillon avait été donné à la ville de Montréal à la fin d'Expo 67. Les Etats-Unis n'avaient pas participé à Terre des Hommes en 1968 ni en 1969.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — ABC — 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.00	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0679

ST-HYACINTHE



CONSEIL PROVISOIRE--- Les pomiculteurs du Québec viennent de mettre sur pied un conseil provisoire, chargé d'étudier les diverses possibilités de regroupement au Québec. Les pomiculteurs s'étaient réunis à l'Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe. Sur cette photo, nous voyons de gauche à droite: MM. Gilles Tessier, de Frelighburg; Marcel Chagnon, du même endroit; Jules Boucher, de Mont-Saint-Hilaire; Arsène Poisson, de Saint-Jean-Baptiste; Jean-Claude Spénard, de Saint-Eustache, tous membres du conseil provisoire. (Photo Michel Rouette)

Le Syndicat de la construction invective le comité paritaire

SAINT - HYACINTHE-- Dans une déclaration remise à la presse, le président du syndicat de la construction de Saint-Hyacinthe (CSN) se lance dans une vive attaque à l'endroit du comité paritaire de l'industrie de la construction de Saint-Hyacinthe, dont il met en doute l'efficacité et la compétence.

Selon M. Jalbert, ce sont les travailleurs qui font les frais de la négligence du comité et des attitudes préférentielles à l'endroit des patrons. Voici le texte de M. Jalbert:

"Depuis sa réorganisation, le comité paritaire de l'industrie de la construction de Saint-Hyacinthe n'a pas rempli son rôle, qui est de veiller à l'application du décret gouvernemental. Présentement, on se moque des travailleurs pour ne penser qu'à accumuler des fonds. Comme si on avait mis sur pied le comité pour amasser des fortunes au détriment des travailleurs.

Les inspections sur les chantiers sont mal effectuées, ou pas du tout. On ne s'arrête plus auprès des travailleurs pour vérifier si les conditions de travail sont normales. L'inspecteur, cependant, rencontre les autorités patronales pour s'assurer que l'argent rentrera au comité.

Les plaintes que les travailleurs vont porter eux-mêmes au comité ne sont pas prises en considération et quand on se donne la peine de les enregistrer, on ne leur donne pas suite. Le secrétaire - gérant se permet d'interpréter certaines clauses du décret. Par exemple, ce monsieur déclare à l'employeur que celui-ci peut donner l'heure du dîner à n'importe quelle heure du jour, entre huit heures du matin et cinq heures du soir.

Comme si les travailleurs de la construction n'avaient jamais dîner avant sa venue au comité paritaire. Nous demandons donc à ce monsieur de ne faire que le travail pour lequel il se sent capable et de laisser le soin d'interpréter le décret aux représentants des deux parties qui siègent au comité.

Pour ce qui est du chantier des Soeurs de la Charité, à la Providence (Métairie), nous espérons que l'entrepreneur général, M. Charles Gilbert, verra à faire respecter la convention collective par son sous-traitant, FORMCO, de Montréal, et tous les autres qui viendront, afin que les travailleurs soient traités en êtres humains. Citons ici quelques exemples: Heure de dîner, camps convenables pour les travailleurs, sécurité sur les chantiers, main-d'oeuvre locale...

Qu'on prenne bien note que les travailleurs ne sont pas des objets quelconques que l'on classe sur les tablettes pour s'en servir au besoin et qu'on ne prendra pas l'habitude, à Saint-Hyacinthe, de briser les ententes entre patrons et employés par des pétitions signées de gré ou de force sur les chantiers.

A noter qu'il est plus facile de prévenir les conflits que de les régler à chaud et qu'un bon moyen serait la mise en place d'un agent syndical officiel sur ce chantier.

Les entrepreneurs étrangers sont supposés connaître nos règlements et ils devront s'habituer à les respecter.

A ce sujet, nous convoquons tous les travailleurs du chantier de la Métairie à une assemblée spéciale, mercredi le 18 février, à huit heures du soir, au Conseil central. Que ceux qui travaillent pour Gilbert, Formco ou autres viennent se renseigner sur leurs droits et les moyens à prendre pour les faire respecter."

Visite de Mgr A. Sanschagrin à Saint-Liboire

SAINT - HYACINTHE-- Dimanche le 22 février, Mgr Albert Sanschagrin fera une visite pastorale à Saint-Liboire, Cette paroisse, fondée en 1856, compte 1,642 catholiques.

L'éducation de la jeunesse y est assurée depuis 1905 par les Soeurs de Saint - Joseph. M. l'abbé Robert Saint-Amand est curé. Son vicaire dominical est M. l'abbé Germain Beaudry.

Education physique

Le ministère de l'Education est saisi des problèmes de la région

SAINT HYACINTHE - Les membres de la mission sur l'éducation du ministère de l'Education du Québec ont été saisis des divers problèmes de ce milieu dans la région maskoutaine.

Ils ont non seulement rencontré les dirigeants de la Régionale Yamaska mais aussi ceux du CEGEP de Saint-Hyacinthe. Les professeurs ont également pu exprimer leur opinion sur le sujet.

On sait que la première session a été l'objet de sérieuses complications au sein du département d'éducation physique au CEGEP de Saint-Hyacinthe. Sept professeurs étaient engagés mais ne pouvaient dispenser de cours faute de locaux adéquats. S'il n'avait été de la pression de ceux-ci, la situation menaçait de se répéter à la seconde session.

A la régionale Yamaska, le problème semble inverse puisque les professeurs peuvent dispenser avec facilité l'enseignement régulier de l'éducation mais n'ont pas les moyens financiers pour organiser les sports scolaires, à savoir des activités après les heures de cours.

Ceci est pourtant fortement recommandé par le ministère de l'Education. Au CEGEP, ce dernier problème ne se présente pas du tout. Pendant toute la première session les professeurs déployaient leur énergie à l'organisation de ces parascolaires, n'ayant pas de cours réguliers à offrir aux étudiants, même si ces cours sont obligatoires pour obtenir le diplôme d'études collégiales.

La mission n'a pas fait de recommandations dans l'immédiat. Elle s'est contentée d'une enquête auprès des responsables. Lorsque la tournée provinciale de la mission sera complétée celle-ci se chargera de communiquer avec chacune des régionales pour trouver des solutions.

En ce qui concerne la Régionale, il semble que le tout soit un problème de régie interne, de budget. En effet, selon un porte-parole, l'argent mis à l'item sports et loisirs ne suffirait pas aux besoins.

L'équipe du ministère était formée de MM. Raymond Benoît, Guy Desrosiers et Pierre Paradis. Ceux-ci se sont dits en général satisfaits du travail qui s'effectue dans le milieu maskoutain.

Les principaux éléments de discussion ont été l'organigramme administratif de la région; les structures du service de l'enseignement; la place d'un service d'éducation physique; le mandat précis du responsable de ce service; la qualité des programmes d'éducation physique en cours; l'utilisation du personnel professionnel en éducation physique; le processus d'achat du matériel d'éducation physique et différents autres points.

Le mandat de l'équipe du ministère est d'évaluer le degré d'implantation de l'éducation tant par les structures en place que par le contenu de l'enseignement dans la région.

Ils doivent aussi évaluer les dimensions de la pratique du sport scolaire dans le milieu et enfin établir le contact entre les professeurs d'éducation physique et les administrateurs de la Régionale.

En définitive, le ministère de l'Education s'engage à fond dans cette opération et réclame une intervention tout aussi énergique de la part des autorités scolaires.

Le ministère veut par ces mesures donner à l'éducation physique un statut particulier, affirmer la nécessité d'utiliser davantage les situations de mouvements dans la formation et l'éducation des jeunes.

Yvon Toutan donnera une conférence au Caméléon

SAINT-HYACINTHE - Le poète et écrivain maskoutain, Yvon Toutan, donnera une conférence ce soir, au Caméléon. Le sujet de cette causerie sera "l'Humour dans l'érotisme".

La conférence de M. Toutan traitera de l'érotisme depuis la Genèse jusqu'à nos jours et abordera la perception qu'en ont les hommes, leur humour quelquefois maladive, voire perverse à l'endroit de la femme.

M. Toutan, qui se considère féministe, soutient que l'homme n'est pas ouvert à l'érotisme et que cette raison dans son comportement amoureux est largement déficiente.

Yvon Toutan a écrit jusqu'à date six romans, où il aborde l'érotisme de façon directe et très personnelle. Selon lui, c'est la raison pour laquelle aucun éditeur n'a accepté de publier ses oeuvres. Il a essuyé dix-sept refus.

La conférence de M. Toutan peut être comparée à un monologue ou encore à un discours sur sa façon de voir les choses de l'amour.

La soirée commencera à 9 heures. Il n'y a pas de frais d'entrée.



CONFERENCE--- M. Yvon Sirois était le conférencier invité au club d'Administration Industrielle, à Saint-Hyacinthe. Le club tenait sa rencontre, sous forme de souper-causerie, au restaurant "La p'tite Chaumière", à Saint-Hyacinthe. Sur cette photo nous voyons de gauche à droite: MM. Michel Corriveau, du club d'Administration; Jacques Gauthier qui a présenté le conférencier; Michel Goddu, président du club; Yvon Sirois, conférencier et Jean-Guy Gladu, président ex-officio. (Photo Michel Rouette)

A Saint-Joseph

Vol de $2,500 dans un magasin

SAINT-HYACINTHE - Un vol par effraction a eu lieu hier à la maison Malo et Saint-Onge, à Saint-Joseph: les voleurs se sont emparés de plusieurs téléviseurs et de quelques postes de radio, une valeur totale d'environ $2,500.

M. Rosario Filion a été averti hier matin que des portes avaient été défoncées à son magasin, situé au 850 rue Centrale à Saint-Joseph; rendu sur les lieux, il a constaté que des individus avaient pénétré à l'intérieur pendant la nuit et en étaient repartis emportant avec eux plusieurs appareils de télévision.

Au total, deux téléviseurs-couleur, un appareil portatif, un téléviseur avec cabinet de bois, deux téléviseurs de voitures, et deux autres téléviseurs non encore déballés avaient disparus, ainsi que deux appareils de radio.

Les voleurs ont ouvert le coffre qui n'était pas barré mais M. Filion n'y garde que ses papiers et rien d'autre; les voleurs y ont donc fouillé en vain.

La police municipale de Saint-Joseph, en collaboration avec la Sûreté municipale enquête sur cette affaire; des empreintes digitales ont été relevées, mais on ne sait pas encore si ce sont celles des voleurs.

Des cours offerts par l'Education permanente débuteront le 23 février

ST-HYACINTHE - La Chambre de commerce de St-Hyacinthe, en collaboration avec le service de l'Education permanente de la Commission scolaire régionale Yamaska annonce le début de deux cours: l'un sur le financement et les impôts et l'autre sur la vente.

Il s'agit de deux séries de dix cours et chaque série coûte $30; les cours débuteront lundi, 23 février, à 7 heures 30 p.m. Les cours auront lieu tous les lundis, à la même heure, à l'école Casavant, 2495, rue Laframboise, à St-Hyacinthe.

Pour de plus amples informations, les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Me Yvan Dupuis, à 773-2581, ou avec le service de l'Education permanente de la Commission scolaire régionale Yamaska, à 773-8401.

Assemblée de la Régionale

SAINT-HYACINTHE - Trois items d'importance sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée régulière de la commission scolaire régionale Yamaska.

L'assemblée aura lieu ce soir, à compter de 8 heures, à l'école secondaire Fadette, à St-Hyacinthe.

La régionale prendra connaissance d'une lettre du ministère de l'Education l'autorisant à procéder aux transformations et à l'agrandissement de la résidence de l'école Fadette en centre administratif.

Les commissaires discuteront également de l'aménagement d'un local pour les professeurs à l'école Fadette.

Enfin, ils devraient procéder à la nomination d'un responsable de l'éducation permanente à l'école secondaire Casavant.



CARNAVAL--- Le carnaval des étudiants de l'école secondaire Fadette, de Saint-Hyacinthe a débuté hier matin par une parade dans les rues de la ville de Saint-Hyacinthe. Environ 900 étudiants fréquentent cette école et pendant toute la semaine les festivités se poursuivront. (Photo Michel Rouette)

Des rencontres d'orientation des vocations

SAINT-HYACINTHE - La pastorale des vocations du diocèse organise des rencontres d'orientation à l'intention des jeunes gens de la région.

Une première série de rencontres aura lieu les 13 et 14 février, pour les étudiantes de dixième, onzième et douzième année, à la maison de Rougemont.

Une autre rencontre se tiendra aux mêmes dates, au grand séminaire, et s'adressera aux étudiants de dixième, onzième et douzième année.

CEGEP de Saint-Hyacinthe

INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1970-71

TOUTE DEMANDE D'ADMISSION DOIT NOUS PARVENIR AVANT LE 1er MARS 1970

Le Cegep offre des cours

De formation générale préparant à toutes les facultés universitaires.

De formation professionnelle, dans les techniques suivantes:

Techniques infirmières
Techniques administratives
Textiles
Théâtre

CONDITIONS MINIMA D'ADMISSION:

11e année : 75%
12année : 60% (5 Matières réussies)

INSCRIPTIONS SUR FORMULAIRES OFFICIELS DISPONIBLES AU SECRETARIAT DU:

CEGEP DE SAINT-HYACINTHE

450 Girouard St-Hyacinthe, Que.

Information: 773-6691 poste 44 ou 45

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

400 sauveteurs à l'oeuvre

L'avalanche de Val d'Isère a fait 48 morts et 60 blessés

VAL D'ISERE AFP--- Plus de 400 sauveteurs, militaires, gendarmes, pompiers et volontaires travaillent sans relâche depuis hier matin pour dégager les victimes de l'avalanche qui s'est abattue sur le chalet de l'Union des centres de plein air, à Val d'Isère. Alors que la nuit tombe sur la station, le bilan des victimes s'élève à 48 morts et une soixantaine de blessés, mais l'on redoute que ce chiffre ne s'accroisse au cours des heures qui suivront.

L'avalanche s'est produite ce matin à 07 h. 10. Elle est partie du Dôme, un sommet rocheux qui culmine à près de 3,000 mètres la vallée sur la route de Val d'Isère, au col de l'Iseran.

Une partie de la coulée, large de 100 mètres, est venue frapper de plein fouet le chalet de l'UCPA, aux murs en béton, dont les fenêtres et les portes ont éclaté sous la masse neigeuse, "aussi dure que du ciment", disent les sauveteurs.

250 pensionnaires

Le bâtiment a été, en outre, éventré dans sa partie la plus faible, celle où se trouvent les escliers qui desservent les étages supérieures du chalet. La masse neigeuse bloquée le long de l'immeuble est haute de quatre à cinq mètres. Elle atteint le niveau du premier étage. A dix minutes près, l'avalanche aurait fait sans doute très peu de victimes: Le petit-déjeuner n'est en effet, servi aux jeunes stagiaires du Centre de plein air qu'à partir de 07h. Un certain nombre d'entre eux avait déjà gagné la salle à manger.

Près de 250 personnes se trouvaient au chalet de l'UCPA, 194 jeunes stagiaires dont 119 garçons et 75 jeunes filles ainsi qu'une cinquantaine de personnes attachées au service de l'établissement.

Parmi les jeunes, pour la plupart de la région lyonnaise ainsi que quelques Parisiens, se trouvaient 12 jeunes Belges et six Allemands. Parmi les morts, se trouve le chef cuisinier du centre. Celui-ci a été découvert par les sauveteurs dans sa cuisine dont les murs ont éclaté avec un bruit d'explosion sous la forte pression de la masse neigeuse.

Spectacle horrible

Le spectacle dans la salle à manger est horrible: Du sang s'est répandu un peu partout, de nombreux jeunes gens ont certainement péri les poumons éclatés sous la pression de la neige qui a envahi le local. D'autres ont été littéralement écrasés sur les murs.

D'autre part, on apprend que parmi les morts se trouvent deux pisteurs de Val d'Isère qui s'étaient, comme à l'habitude, rendus sur les champs de neige.

Des véhicules en stationnement aux alentours du chalet et des hôtels proches, l'Edelweiss et Les Lessières, ont été projetés à plus de cent mètres. Ensevelis sous trois mètres de neige, ils n'étaient plus, au moment où ils ont été dégagés, que de véritables amas de ferraille. On a compté jusqu'à trois véhicules se chevauchant.

Les sauveteurs procèdent à des recherches à l'aide de sondes dans tout le périmètre envahi par la masse neigeuse, périmètre qui s'étend sur trois à quatre cents mètres de long et de large et sur une hauteur de plus de trois mètres.

L'avalanche a fait disparaître la route qui conduit de Val d'Isère au col de l'Iseran. La route qui mène de Bourg-Saint-Maurice à Val d'Isère est interdite. Seuls ont été autorisés à franchir les barrages de police, les ambulances et les secours.

Une violente tempête de neige sévit à Val d'Isère. La visibilité est très mauvaise. Elle ne dépasse pas deux à cinq mètres. Des bancs de neige poudreuse se sont amoncelés tout au long de la route de Bourg - Saint-Maurice à Val d'Isère. Les ambulances qui font la navette ont de grandes difficultés à gagner Bourg-Saint-Maurice.

Avalanches dans le monde

PARIS (AFP) — L'avalanche qui s'est produite mardi, à Val d'Isère et qui a fait 48 morts (bilan provisoire) a eu des précédents:

— 12 janvier 1954 — 200 morts dans une série d'avalanches dans les Alpes bavaroises, tyroliennes et suisses.

— 4 mars 1954 — Une caravane de 23 skieurs est emportée par une avalanche dans la région de Briançon.

— 11 février 1961 — 19 écoliers suisses et leurs moniteurs sont emportés sur les pentes du mont Scalotta dans les Grisons: 11 morts.

— 7 juillet 1964 — 14 alpinistes dont Charles Bozon, champion de ski, sont ensevelis par une avalanche à l'Aiguille Verte, près de Chamonix.

— 15 mai 1965 — Un hôtel de Garmisch, Allemagne, est enseveli sous une avalanche: une centaine de morts.

— 30 août 1965 — Le glacier d'Allain, près de Saas-Fée, Suisse, s'effondre sur les chantiers du barrage de Mattmark: 88 morts.

— 21 mars 1968 — Avalanche près Karpacz dans les montagnes des Sudètes, Pologne: 19 morts.

— 29 janvier 1970 — Plusieurs avalanches sur la route entre Téhéran et la mer Caspienne: une centaine de morts.



PROTECTION DES FORETS--- Le Comité associé de protection des forêts contre le feu du Conseil national des Recherches du Canada a tenu sa 18ième assemblée annuelle à Québec. Le ministre des Terres et Fôrets, monsieur Claude-G. Gosselin, était l'hôte à cette occasion d'une cinquantaine d'experts canadiens qui ont établi le bilan de leurs activités et se sont fixé de nouveaux objectifs pour 1970. On peut voir ci-dessus, dans l'ordre habituel, MM. D.E. Williams, secrétaire de l'organisme, S.R. Hughes, président, Claude-G. Gosselin, H.J. Irving, vice-président, et D. Wolstenholme, président sortant.

La Cour suprême à la portée du peuple

OTTAWA (PC) — Un bill gouvernemental, auquel les Communes ont donné la première lecture lundi, aura pour effet de rapprocher la Cour suprême du Canada du peuple, en éliminant le minimum de $2,000 requis pour l'audition de certains appels.

Présentement, des parties consentantes peuvent interjeter appel de la Cour supérieure d'une province directement à la Cour suprême du Canada, si le montant de l'affaire dépasse $2,000. Ce montant est supprimé.

D'autre part, aux termes du projet de loi présenté par M. Turner, c'est la Cour suprême et non les tribunaux provinciaux qui décidera de l'opportunité de l'appel à la Cour suprême.

Le montant de $2,000, précisant des notes accompagnant la publication du bill, est supprimé, parce que la Cour suprême décidant désormais de l'opportunité des appels, il n'a pas paru nécessaire de lui fixer des montants précis.

Ce minimum avait déjà fait l'objet de critiques de la part des provinces. En plus, un projet de loi adopté au Sénat en octobre 1968, et sur lequel est basé le présent, avait soulevé une opposition quand il devait élever de $2,000 à $10,000 le minimum pour ces appels.

Le bill apporte en outre des modifications au quorum de la Cour, à son mandat général et aux formes à respecter pour la rédaction ou le dépôt de certains documents.

Trois juges, au lieu d'un devront désormais entendre tous les appels soumis à la Cour suprême du Canada, à l'exception de ceux qui concernent les délits punissables de mort, où l'audition continuera à se faire par cinq juges.

La règle des trois juges dans les autres causes est généralement observée aujourd'hui.

Nixon lance une croisade contre la pollution de l'eau et de l'air

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a lancé, mardi, sa croisade contre la pollution de l'air et de l'eau, en soumettant au congrès un programme d'action en 37 points destine à assainir l'environnement humain, au cours de cette décennie.

Le chef de l'exécutif avait annoncé les grandes lignes de ce programme dans son discours sur l'état de l'Union, le 22 janvier. Mardi, il l'a mis sur la voie des réalisations pratiques en proposant 23 projets de loi, et 14 autres dispositions qui seront l'objet de simples décrets.

L'une des décisions les plus spectaculaires de M. Nixon concerne l'automobile, coupable numéro un de l'empoisonnement de l'atmosphère. Le moteur à explosion conventionnel est condamné à mort, avec sursis jusqu'à 1975. D'ici 5 ans, déclare le président, l'industrie devra produire des voitures à moteur non conventionnel constituant un facteur de pollution atmosphérique réduit.

La recherche

La recherche, dans ce domaine, doit commencer dès à présent et le gouvernement s'engage à prêter son assistance au secteur privé. M. Nixon salue au passage les efforts déjà déployés par les grands constructeurs d'automobiles.

En attendant la mise en marché de cette voiture révolutionnaire, le gouvernement imposera un ensemble de règlements très sévères pour réduire la toxicité des gaz d'échappement, grâce à la mise au point de carburants plus "propres". Ces nouveaux règlements s'appliqueraient à partir de 1973.

En ce qui concerne les déchets industriels et les ordures ménagères responsables de la pollution des eaux, le président propose la construction, dans toutes les villes américaines, d'usines nouvelles pour leur traitement. Le coût de ce programme doit être de un milliard de dollars par N. La première loi de finance soumise au congrès porte sur 4 milliards de dollars, de quoi assurer les quatre premières années du programme.

Législation

Enfin, M. Nixon propose que les nouveaux règlements antipollution soient appuyés par une législation fédérale qui exposera les contrevenants à des amendes pouvant aller jusqu'à 10,000 dollars par jour. La procédure judiciaire serait d'autre part simplifiée, de manière à faciliter les poursuites en justice et à les accélerer.

Les règlements concernant la pollution de l'eau s'appliqueront à toutes les voies navigables, y comprise la portion américaine des grands lacs qui séparent les Etats-Unis du Canada ainsi que les eaux territoriales.

Dans le domaine de l'agriculture, le président recommande l'interdiction graduelle du DDT et de certains autres pesticides. Les gouvernements fédéral et des états de l'union devront, en outre, établir un nouveau cadastre des terres de l'Etat et transférer le plus grand nombre de celles-ci à la direction des parcs nationaux. Dans les villes, il s'agira de multiplier les zones vertes et les jardins de récréation.

Moyens financiers

M. Nixon souligne que les moyens financiers mis à la disposition de son vaste plan de lutte contre la pollution vont s'accroître, dès l'année fiscale 1970-71, de 42 pour cent par rapport à l'année précédente. Le budget fédéral qu'il a récemment envoyé au Congrès prévoit une augmentation de ces dépenses de l'ordre de 80 pour cent en ce qui concerne la lutte contre la pollution de l'eau seulement.

Le chef de l'exécutif plaide en faveur d'une nouvelle philosophie pour restaurer la nature dans ses droits, droits sur lesquels l'homme n'a cessé d'empiéter depuis le début de l'ère industrielle. L'assainissement de l'environnement exigera "de l'argent, de la persévérance et de l'ingéniosité", souligne-t-il. Sa détérioration n'a pas été le fait "d'une intention maligne, mais de la négligence à tenir compte de toutes les conséquences de nos actions passées", ajoute-t-il.

La longueur du message présidentiel — 15,000 mots — rend compte de la complexité du problème en passe de devenir le problème de politique intérieure américaine numéro un.

Nouveaux travaux de forage dans la région de Maniwaki

MONTREAL (PC) — M. J.E. Copeland, administrateur délégue de Quebec Manitou Mines Limited, a annoncé mardi qu'on avait entrepris un programme de forage aux concessions Joe Sharp de la société dans le canton Egan, situé dans la région Maniwaki-Mont-Laurier.

On a récemment poussé les études géophysiques et géochimiques des caractéristiques favorables dévoilées par les études antérieures. Plusieurs anomalies électromagnétiques correspondaient aux proportions de cuivre et de molybdénite des échantillons du sol.

On a foré des trous de mine dans le but d'étudier plus a fond les anomalies qui semblent les plus importantes, de préciser M. Copeland.

Sur la propriété du canton de Bourlamaque, dans la région de Val-d'Or, les études se poursuivent. Ces dernières comprennent l'exploitation du gisement de minerai de cuivre, le traitement du minerai et la mise en marché des concentrés. On explore présentement d'autres sections de la propriété à la recherche de nouvelles sources de minerai de cuivre. A cette fin, on exécute actuellement un examen par polarisation induite des zones non éprouvées. A la suite de ces études, un programme de forage au diamant sera entrepris si l'on juge qu'un tel programme est justifié, de déclarer la société.

Plusieurs importantes sociétés minières se sont montrées intéressées dans cette propriété et une décision finale sur sa mise en production est attendue sous peu.

L'aéroport d'Orly emploie quelque 25,000 personnes

PARIS - - Selon les résultats d'une enquête effectuée en 1969 par l'Aéroport de Paris, en liaison avec la police de l'Air, vingt-cinq mille personnes environ (dont 16% de femmes) travaillent à Orly. En 1963, on en comptait treize mille et, en 1966, dix-sept mille, soit, depuis six ans, un rythme annuel de progression de 11%.

Les compagnies aériennes n'emploient actuellement que 50,7% de l'ensemble de cette population active au lieu de 76,6% en 1966. Pour leur part, les services publics, les activités de transit et d'affrètement, les commerces et les entreprises ont presque triplé leurs effectifs; ceux-ci représentent maintenant 49,3% du total contre 23,4%, il y a trois ans.

Léger retard du courrier

La grève des chauffeurs de camions s'envenime

MONTREAL (PC) — Un monceau de courrier destiné aux 35 bureaux de poste de la région métropolitaine s'est accumulé au bureau central, par suite de la "grève tournante" des chauffeurs de camion qui en est maintenant à sa huitième journée, a révélé le maître des postes, M. Hector Cormier.

Il s'est refusé à évaluer le retard ainsi occasionné, mais il a indiqué que la moitié des bureaux de postes, lundi, avaient déjà trois à quatre jours de retard dans leur travail.

"Le bureau de postes, a-t-il fait savoir, dispose de quelques petits camions affectés au secteur est de Montréal et, en employant son personnel à temps supplémentaire, a réussi à accomplir une partie de la besogne des chauffeurs de G. Lapalme Inc.

Les 450 chauffeurs de Lapalme Inc. ont entrepris cette grève pour protester contre leur mise à pied, le 31 mars, à l'expansion du contrat exclusif de livraison du courrier que la compagnie détient. Cinq autres entrepreneurs prendront la relève, le 1er avril.

Violence

Le conflit est soudainement devenu violent, lundi, lorsque cinq hommes ont brisé des carreaux et crevé les pneus d'un camion postal, au bureau de poste central. Les deux employés de G. Lapalme Inc., qui se trouvaient à bord du camion, n'ot toutefois pas été blessés.

Un porte-parole de la Fédération des employés de la fonction publique, affiliée à la CSN, a déclaré qu'il n'y avait pas de cueuillette, ni de livraison du courrier durant la fin de semaine, "parce qu'il s'agit là de temps supplémentaire, et que la compagnie ne peut nous faire travailler à temps supplémentaire".

Normalement, le bureau de postes de Montréal manipule quelque 4,500,000 pièces de courrier par jour. Le service des colis postaux est également touché par cette grève.



MME FRANCOISE COURTEMANCHE, de Ste-Cécile-de-Milton est l'une des heureuses gagnantes des quatre grands prix attribués à la fin du concours 25e anniversaire de La Voix de l'Est Ltée. Mme Courtemanche s'est méritée un équipement complet pour le ski, soit les skis Fischer en fibre de verre, les bottines, bâtons, courroies de sécurité, une fixation Marker, et le support des bottines. Sur la photo nous voyons de gauche à droite: M. Jocelyn Gervais, de J. Gervais Sports, Mme Françoise Courtemanche et M. Gilles Gagnon, publicitaire à La Voix de l'Est Ltée.

Essor graduel du tourisme en Haiti

Par WILLIAM F. NICHOLSON

PORT-AU-PRINCE (PA) — Alors que Papa Doc a mis la pédale douce à certaines de ses pratiques les moins invitantes, les touristes reviennent peu à peu vers Haiti, pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental.

Evidemment, Papa Doc n'est nul autre que le "président à vie" du petit pays, le Dr François Duvalier, mais c'est le surnom qu'on lui donne en créole.

Comparativement au début des années '60, l'atmosphère politique a beaucoup changé en Haiti; à cette époque, le régime dictatorial était menacé à la fois de l'extérieur — par les éxilés — et de l'intérieur — par les ennemis politiques.

A cette époque, des civils armés, les "tontons macoutes", comme on les appelle en patois haitien, parcouraient tout le pays, tuant et maltraitant la population à volonté. Englobant aussi bien les voyous que les ministres, cette catégorie de "gares" n'avait qu'une chose en commun; sa fidélité à Duvalier.

Aujourd'hui, on les voit rarement, sauf lorsque Papa Doc quitte le Palais national; alors, il y en a de pleines voitures.

Mais, maintenant, ces gardes-du-corps, paraissent moins indispensables.

Sujet de roman

"Aujourd'hui, on a beaucoup moins recours à la terreur qu'avant, affirme l'un des diplomates étrangers en poste dans la capitale. Duvalier n'a plus beaucoup d'opposition. Ses adversaires ne sont pas très actifs. Certains sont morts, d'autres sont en exil ou se tiennent coits."

Un des meilleurs compte-rendus des faits qui se sont déroulés au début des années '60 est dû au célèbre romancier britannique Graham Greene, qui a immortalisé l'atmosphère d'espionnage, de voudou et de tuerie dans son roman "The Comedians". L'histoire raconte les aventures d'un hôtelier de Port-au-Prince, de ses clients et de leurs démêlés avec le gouvernement, ses sbires, la population locale et les tontons macoutes.

Un citoyen américain qui habite la capitale affirme d'ailleurs:

"Tout ce qui a été dit dans ce livre était exact, en 1963, Mais, aujourd'hui, c'est différent.

Le tourisme

Cependant, Papa Doc continue de régner en maître suprême mais, pour le moment, il s'efforce surtout de ramener les touristes.

Ceux-ci sont presque l'unique source de devises étrangères et d'emploi dans un pays où le revenu moyen per capita est de $70 par année, où 90 pour cent de la population est analphabète

Perspectives cette semaine

les groupes de pression

Le simple citoyen a-t-il encore une voix politique? Un vote, tous les quatre ans, suffit-il à fonder une vraie démocratie? Voilà des questions qu'on est en droit de se poser face aux groupes dits de pression, dont certains, par la puissance économique qu'ils représentent, sont très proches du pouvoir. Le jeu de la démocratie s'en trouve-t-il faussé? C'est la question à laquelle apporte des réponses Maurice-L. Roy, en se servant d'exemples politiques tout récents.

Dans le même numéro de Perspectives:

L'Arctique: à qui appartient-il? Une bataille juridique est ouverte, qui intéresse notre pays;

Marc Maheux: il a sept ans et étudie à l'université Laval de Québec. Vous avez bien lu . . .;

Vacances: Pierre Elliott Trudeau en a pris récemment, en France, et en très galante compagnie, dont Brigitte Bardot.

De plus: notre joueur de hockey, et la chronique de Guy Fournier.

La Voix de l'Est

SAINT - JEAN



A L'OCCASION DE la semaine nationale de l'électricité, M. Claude Buissières, président de la ligue électrique de la région du Haut-Richelieu, a fait la remise d'un certificat à M. Bruno Choquette, maire de la cité de Saint-Jean, lors d'une réception qui s'est déroulée au restaurant "Le Louvre", de Saint-Jean. (Photo Studio Brouillette)

L'objectif de la campagne '70 des Fédérations est de $11.4 millions

ST - JEAN-- 1970 est une année décisive pour la Campagne des Fédérations. Les sept membres qui forment cet organisme sont: l'Association des oeuvres de santé du Grand Montréal, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Fédération et le conseil de bien-être de la rive sud, la Fédération of Catholic Charities, les Jewish Welfare Services of Montreal, la Société canadienne de la Croix-Rouge, les Services unis de la Plume-Rouge.

Ces organismes administrent dans l'ensemble 110 agences ou services de santé et de bien-être social dont les besoins vont sans cesse croissants car le nombre des déshérités du Grand Montréal augmente constamment.

C'est pourquoi, cette année, l'objectif de la Campagne a été porté à $11.4 millions, soit 11.5% de plus que l'an dernier.

Avec l'expérience acquise au cours des deux années précédentes, l'organisation de la Campagne actuelle est mieux structurée dans tous ses secteurs et nous avons pleine confiance que l'objectif de cette année sera atteint. Un autre facteur qui justifie cet espoir, est que les citoyens se rendent de plus en plus compte que les services affiliés aux Fédérations participantes sont essentiels et que leur mission ne pourrait être dévolue à l'Etat.

Les chefs d'entreprise, conscients de leurs responsabilités, après avoir pourvu au versement d'une contribution directe de leur société, acceptent davantage d'instaurer dans leurs établissements le plan de souscription au moyen de retenues sur les salaires des employés, ce qui en facilite leur participation. L'institution d'un tel mode de contribution s'étend graduellement aux petites entreprises, aux maisons de commerce et même chez les hommes de profession. Quant au grand public, l'appel à leur générosité se fait avec le concours de solliciteurs à domicile.

Afin d'accomplir ce travail gigantesque, il faut compter sur le zèle et le dévouement de milliers d'hommes d'affaires, de professionnels, d'employés, de représentants syndicaux, de mères de famille qui dispensent sans compter leur temps et leurs efforts à la cause si méritoire de la campagne.

C'est Pasteur qui a dit: "Je ne veux connaître ni ta fortune, ni ta race, ni ta religion; je ne veux connaître que ta souffrance". Cette pensée humanitaire nous incite à adopter un programme positif de fraternité plutôt qu'une politique négative et désintéressée. Il nous incombe à tous d'éviter que la richesse, le confort et les plaisirs ne créent dans la société un climat propre à susciter des discordes, des haines et des conflits qui aboutissent toujours à des mouvements de destruction et de cruauté. Il faut viser au développement de sentiments fraternels qui doivent unir les membres de la communauté sans quoi nous risquerions l'inévitable conséquence que les hommes soient amenés a se dresser les uns contre les autres. Si ce que nous appelons amour ne produit pas un élan vers les autres, nous pouvons alors douter d'avoir jamais expérimenté l'amour.

Nous sommes tous solidaires les uns des autres et c'est au nom de la solidarité que je vous transmets ce vibrant appel de la Campagne des Fédérations 1970. A vous maintenant d'y répondre avec générosité.

La municipalité de Napierville émet $500,000 d'obligations

NAPIERVILLE (DNC) - - Le conseil municipal du village de Napierville, après une étude des différentes soumissions présentées pour l'émission d'obligations et aussi après avoir reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales du Québec, a décidé d'accepter l'offre de la compagnie René-T. Leclerc, pour s'occuper de la vente d'obligations pour une somme de $500,000 qui servira à défrayer une partie des travaux de construction du réseau d'aqueduc et d'égout.

La compagnie René-T. Leclerc avait offert ses services à 96.48% de la valeur nominale avec un taux d'intérêt de l'ordre de 9 et demi pour cent. Selon les conseillers, le montant réclamé pour l'émission d'obligations ajouté aux taux d'intérêt représentent un taux global de 10.3205%.

Le remboursement du capital s'effectuera comme suit: $140,000 à rembourser sur une période de 9 ans, soit du 1er février '71 au 1er février '80; $282,000 remboursable le 1er février '75 et $78,000 payable le 1er février 1990.

Les six autres compagnies qui avaient présenté des offres demandaient également un intérêt de 9 et demi pour cent, mais les conseillers ont préféré accorder le contrat à la compagnie Leclerc à cause du taux effectif plus bas et du mode de remboursement qui serait plus avantageux.

Ces compagnies étaient: Cliche et Associés Ltée, Raymond Canue Inc., Crédit Québec Inc., Oscar Dubé et Compagnie, René Ruel et Cie Inc., J.L. Lévesque et J.L. Beaubien Ltée.

Accusés d'avoir tenu une maison de jeu

Leur procès est fixé au 24 mars

SAINT-JEAN - Trois restaurateurs de Saint-Jean et d'Iberville ont comparu, hier matin, en cour des Sessions de la Paix du Palais de Justice de Saint-Jean sous l'accusation d'avoir illégalement tenu une maison de jeu.

Il s'agit de Michel Robert, propriétaire d'un restaurant situé à Iberville; de Réal Rancourt, du 32 St-Hubert à St-Jean, propriétaire du restaurant Quatrain ainsi que du propriétaire du restaurant Johnny, du 202, Mercier à St-Jean.

Le même jour, les policiers ont fait irruption dans le restaurant et ont saisi des machines gobe-sous. Ils devront se présenter à leur procès qui a été fixé au 24 mars.

Napierville désire emprunter $285,708

NAPIERVILLE (DNC) - - Le conseil municipal du village de Napierville a décidé de faire parvenir à la Société Centrale d'Hypothèque et de Logements, une demande d'emprunt de l'ordre de $285,708.10, en vue d'aider la municipalité à défrayer le coût de construction du réseau d'aqueduc et d'égout.

IBERVILLE

Pour la construction de l'aréna

Le conseil d'Iberville adopte un règlement d'emprunt de $265,000

IBERVILLE-- Sur proposition du conseiller Jean-B. Bellocq, appuyée du conseiller Lucien Beaudin, le conseil de la ville d'Iberville a adopté un règlement d'emprunt au montant de $265,000 pour payer une partie du coût de l'aréna régionale d'Iberville Inc.

Une partie de ce montant, soit la somme de $15,000 servira à payer les dépenses contingeantes à ce règlement. Les obligations seront émises par tranches de $100 ou par multiples de $100.

SALLE COMBLE

Au moment de l'adoption de ce règlement d'emprunt, la salle des délibérations de l'hôtel de ville était comble. D'après l'atmosphère qui régnait dans la pièce, plusieurs des personnes présentes manifestaient un vif intérêt à l'aréna tandis que d'autres, moins nombreux toutefois, ont clairement signifié leur approbation au projet.

A l'issue de l'assemblée, le maire et les conseillers d'Iberville se sont mêlés à la foule et ont discuté des avantages qu'apporterait l'aréna, une fois construite. Selon le maire d'Iberville, M. Michel Monat, cet apport, dans le domaine des loisirs, ne sera pas sans intéresser nombre d'industriels qui préfèrent venir installer leurs industries dans des villes où les services de loisirs sont nombreux, plutôt que de s'établir dans des villes caractérisées par l'absence de services, comme c'est le cas pour Iberville en ce moment.

Mais l'argument dont se servent les contribuables non intéressés au projet a trait aux finances. Selon eux, la dette d'Iberville qui atteint déjà $2,758,000 sera vraisemblablement portée à $3 millions avec cet emprunt supplémentaire, ce qui fait peur aux "gros payeurs de taxes", au dire de quelques-uns.

Toutefois, ce n'est qu'à l'assemblée publique des électeurs propriétaires qui est fixée au mercredi, 18 février prochain, de 7 heures à 9 heures, alors que 20 propriétaires pourront présenter une requête de référendum, que l'on saura si le projet d'aréna régionale est bien accueilli par tous.

Un magasin de la Régie à Napierville?

NAPIERVILLE (DNC) - - Lors de l'assemblée ordinaire des membres du conseil du village de Napierville, les conseillers ont décidé d'appuyer une demande de M. Noel Bourgeois, qui désire obtenir un permis pour l'exploitation d'un magasin de la Régie des Alcools, dans son local situé au 360, rue Saint-Jacques, à Napierville.

Le conseil de paroisse de Saint-Cyprien a aussi appuyé la demande de M. Noel Bourgeois.

Prolongement des boulevards du Séminaire et de Normandie

La ville doit procéder par des expropriations

ST - JEAN-- Ne pouvant en venir à une entente avec certains propriétaires riverains sur les lots 85, 88 et 89 en vue de l'ouverture du boulevard du Séminaire et celui de Normandie, les dirigeants municipaux de Saint - Jean, convoqués en session spéciale, ont décidé de recourir à l'expropriation dans le but d'obtenir les terrains nécessaires en vue du prolongement des boulevard du Séminaire et de Normandie.

Seul, le conseiller Alphonse Lorrain a voté contre ce règlement d'expropriation. Le doyen des membres du conseil municipal a affirmé qu'il était injuste pour tous les propriétaires locaux de payer pour du terrain afin de permettre à la ville de développer le secteur nord de Saint-Jean.

"Si la ville doit payer ces propriétaires au détriment des autres qui ont cédé gratuitement les rues, je me verrai dans l'obligation de demander un référendum sur cet emprunt que la cité devra contracter pour payer ces expropriations, de conclure M. le conseiller Alphonse Lorrain."

Prenant la parole sur les propos du représentant du quartier centre, M. Bruno Choquette, maire de la cité de Saint-Jean, a déclaré qu'il avait rencontré personnellement tous les intéressés dans cette affaire dans l'espoir d'en arriver à une entente, mais les autorités locales n'ont jamais pu conclure ce marché avec ces contribuables.

M. le maire a même invité M. Alphonse Lorrain de tenter de négocier comme il l'a fait avec ces gens, mais le doyen du conseil municipal ne s'est pas prévalu de l'offre du maire.

"Si vous pouvez, M. Lorrain, aujourd'hui, négocier au nom de la cité avec ces gens-là, de préciser le maire Choquette, j'inviterai les autres membres du conseil à laisser tomber le règlement d'expropriation."

Le premier magistrat de la cité a affirmé, par ailleurs, que depuis 1960, des citoyens se plaignent que le quartier nord ne se développe pas assez rapidement, mais aujourd'hui, la situation doit se corriger, par suite de la construction de l'hôpital du Haut-Richelieu et de la future école polyvalente dans ce quartier de Saint-Jean.

"Grâce à ce règlement d'expropriation, de poursuivre le maire Choquette, la ville pourra retirer de nouveaux revenus supplémentaires qui aidera sûrement à soulager le fardeau financier des propriétaires locaux."

Pour sa part, le conseiller Adélard Berger a souligné que ce problème était revenu devant le conseil à maintes reprises, même lorsqu'il n'était pas échevin, et que les dirigeants du temps avaient tout fait pour négocier ces ententes en vue de développer ces deux grandes artères de Saint-Jean.

"Je ne comprend pas l'attitude de M. Alphonse Lorrain de s'opposer à ce règlement d'expropriation, de conclure M. Berger."

Quant au conseiller Bernard Dussault, il a demandé le vote sur cette question de règlement d'expropriation. Le vote a été le suivant: MM. les conseillers Maurice Régnier, Bernard Dussault et Adélard Berger se sont prononcés en faveur du règlement. M. Alphonse Lorrain a voté contre.

MM. les conseillers Jacques Rancourt et Roger Cinq-Mars étaient absents, lors de cette réunion spéciale du conseil municipal.

D'après la requête d'expropriation, la ville n'offrira qu'une somme nominale de $1 à M. Bruno Marcil et autres de même qu'aux membres de la succession Armand Thibodeau.

Un montant de $2,500 est prévu dans le cas de M. Bernard Ethier, pour permettre à la cité d'ouvrir ces boulevards. La cité doit absolument se porter acquéreur de ces deux terrains de M. Ethier.



NOUVEL EXECUTIF--- Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des dames seules de Saint-Jean, on a procédé à l'élection du nouvel exécutif pour l'année '70. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite: Mlle Béatrice Lazure, conseillère; Mme Lucienne Prince, secrétaire; Mme A. Surprenant, vice-présidente; Mme Rina Boulais, présidente; Mme Mérilda Leber, trésorière; Mme Juliette Quintin, responsable des voyages, et Mlle Yvonne Samoisette, conseillère. (Photo Studio Brouillette)

Les propriétaires d'Iberville tiendront une réunion mercredi

IBERVILLE-- L'Association des propriétaires d'Iberville tiendra une importante réunion mercredi, le 11 février, à compter de 8 heures, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

L'élection d'un nouveau président et de deux directeurs sera le point marquant de cette assemblée. On sait que l'ex-président, M. Ronaldi Pétulli, a démissionné de l'Association pour des raisons personnelles.

D'autre part, le secrétaire de l'Association, M. J.-A. Lambert, informe la population que le président de la Commission scolaire d'Iberville, M. Marcel Chouinard, sera l'invité d'honneur de cette assemblée. M. Chouinard viendra donner des précisions sur les méthodes de taxation scolaire ainsi que sur le budget de l'année courante.

Enfin, les dirigeants de l'Association attendent toujours la confirmation d'un rendez-vous avec le député d'Iberville, M. Alfred Croisetière, pour discuter de l'idée lancée par plusieurs associations de la province au sujet de la disparition éventuelle de la taxe scolaire.

On sait que plusieurs associations ont avancé que le gouvernement devrait prendre position sur ce sujet et faire payer à tous les citoyens, sous forme d'impôt sur le revenu, les dépenses de l'Education, dépenses qui sont actuellement payées en bonne partie par les propriétaires déjà surchargés de taxes de toutes sortes.

Des cours de premiers soins donnés à St-Jean

ST - JEAN-- A compter du 18 février '70, l'Association ambulancière Saint-Jean donnera un cours de premiers soins.

Ce cours se donnera à leur salle située au 75 Place du Marché, édifice du marché public, à compter de 7h.30 p.m.

Ce cours de premiers soins est ouvert à toutes les personnes qui ont 15 ans et plus.

L'inscription se fera avant le début du premier cours. A la fin de ce cours, il y aura examens et remise de certificats.

Deux jeunes hommes sont inculpés du vol d'un manteau de $800

HEMMINGFORD - - Deux jeunes hommes d'Hemmingford ont comparu hier matin en cour des Sessions de la Paix au palais de justice de Saint-Jean, sous l'accusation d'avoir volé un manteau de fourrure d'une valeur de $800.

Les deux jeunes ont enregistré un plaidoyer de non culpabilité. Il s'agit de René Hébert, qui a pu être relâché après avoir fourni un cautionnement de $500, et de Gilles Dauphinais, qui est toujours à l'ombre en attendant de pouvoir payer son cautionnement de $500.

Le vol de ce manteau a été commis la semaine dernière, à l'hôtel Continental, de Napierville, au cours d'une bagarre qui avait éclaté entre quatre jeunes clients.

La propriétaire du manteau, Mme Rita Desgagné, s'était aperçue après le départ des bagarreurs, que son manteau avait également disparu.

Elle avait aussitôt alerté les agents de la Sûreté du Québec qui ont entrepris une enquête. Jeudi dernier, les jeunes hommes faisaient l'objet d'intensives recherches et ce n'est que jeudi soir dernier que les limiers de Lacolle ont pu mettre la main au collet des deux suspects.

Ces derniers devront subir leur enquête préliminaire le 10 mars prochain.

La défense est assurée par Me Yvan Mayrand, de Saint-Jean.

Napierville termine l'année '69 avec un excédent de $40,868

NAPIERVILLE (DNC) - Le bilan financier présenté aux conseillers et au maire de la municipalité du village de Napierville, pour l'année 1969, montre un surplus de $40,868.95 au 31 décembre '69.

Les revenus sont de l'ordre de $98,979.33 tandis que les dépenses se chiffrent à $58,110.38.

Les principaux revenus proviennent de la taxe générale ($15,916.66), de la taxe spéciale ($10,660), de la taxe de commerce ($3,630), de la taxe de vente ($58,765.06), des intérêts bancaires ($1,900.68) et des intérêts pour dépôt sur soumissions ($3,257.01).

Dans les principales dépenses, nous constatons que le service de police a coûté une somme de $1,850.64, le service des incendies ($4,652.25), des vidanges ($4,027.92), l'éclairage des rues ($10,230.53), l'entretien des rues et trottoirs ($4,527.48) chemins d'hiver ($4,055.29), les loisirs ($4,750), l'administration ($6,937.58), dont $1,845 pour le salaire payé au maire et aux conseillers. Le service d'inspection s'est chiffré à $7,943.33.

Présentement, l'actif du conseil municipal du village de Napierville est de l'ordre de $1,146,141.99. Le conseil possède un compte en banque de $88,807.11 et des fonds de capital et d'emprunt de $1,057,334.88.

La résolution du conseil exigeant le paiement des taxes avant le mois de juin de chaque année a eu pour effet de faire baisser le montant des taxes à recevoir puisque seul un montant total de $1,225.17 est encore à percevoir. De ce montant, il y a $120 en '69 et $120 en '68 encore dû de la taxe des locataires; $360 de '69 et $35 en '68 pour la taxe d'affaires et finalement $585 de '69 pour la taxe d'eau.

Sur la route 9 C

Le ministère de la Voirie érigerait un autre garage

NAPIERVILLE (DNC) - - Lors de l'assemblée des membres du conseil de la paroisse Saint-Cyprien, sous la présidence du maire, M. Rogel Lamoureux, les conseillers ont décidé de faire parvenir au ministère de la Voirie du Québec, une résolution demandant qu'une partie de l'équipement du garage de la Voirie provinciale, qui doit être déménagé dans un nouveau garage, demeure à Napierville.

Selon les informations que nous avons pu obtenir, il semblerait que le ministère de la Voirie ait l'intention de construire un nouveau garage sur la route "9-C" et de déménager une partie de l'équipement du garage de Napierville.

D'après le maire Rogel Lamoureux, ce garage est l'une des principales industries de Napierville (sinon la seule) et il serait regrettable que le ministère de la Voirie construise un nouveau garage sur la route 9-C, privant ainsi plusieurs contribuables de Napierville de leur travail.



LE CURE PHANEUF EST FETE--- Les catholiques de la municipalité de Sainte-Anne de Sabrevois ont offert une fête à leur pasteur, en l'occurence M. l'abbé J. Phaneuf. Sur la photo, on reconnaît les duchesses et la reine du carnaval d'hiver de Sabrevois entourées du curé Phaneuf. Ce sont, de gauche à droite: Mlle Josée Bouthillier; Mlle Manon Rocheleau; Mlle Hélène Houle, M. l'abbé J. Phaneuf; Mlle Louise Rocheleau et Mlle Marie-Ange Desfosse. (Photo Studio Brouillette)

la qualité, le service, la variété...

PLUS ÉCONOMIES SUR LES DENRÉES

DOMINION

SAUCE AUX POMMES

De fantaisie Scotian Gold (Boîte 14 on. 19¢) Boite 19 oz **22¢**

FEVES VERTES Coupées•Assaisonnées•Del Monte	Bte 14 on.	24¢
THE EN SACS Red Rose Orange Pekoe • Bas Prix!	Pqt. de 60	79¢
Café instantané Maxwell House 10¢ de rabais (Pot 10 on. 20¢ de rabais 1.79)	Pot 6 on.	1.29
CEREALES 'Honey Comb' De Post • A déjeuner•Spécial!	Pqt. 12 on.	62¢

CAFE RED ROSE

Moulu-Régulier ou pour Silex 10¢ de rabais. BASPRIX SAC 16 ON. **85¢**

Cocktail de Fruits Del Monte Epicerie en Vedette! Spécial!	4 Btes 10 on.	89¢
Jus de Tomates De Fantaisie Clark•Spécial!	5 Btes 19 on.	79¢
Sirop de Table 4¢ de rabais Old Tyme	Bout. 16 on.	35¢
Nectar de Prune Del Monte•Spécial!	Boite 24 on.	44¢
MELANGE Croûte à Tarte Brodie•Spécial!	3 Pqts. 18 on.	1.00
Fèves au Lard Clark•Dans Sauce Tomate Spécial!	Boite 14 on.	22¢

GAINSBURGER

Nourritures pour Chiens - Boeuf - Poulet ou Foie Pqt. 36 on. **86¢**

Tartes Richmello Votre Choix • Pommes ou Raisin	Tarte 24 on.	49¢
Beignes Richmello Dans Pâte à Gâteaux!	2 Pqts. de 12	49¢
Gâteau aux Cerises Domino•Spécial!	Gâteau 12 on.	49¢
Pain aux Raisins Richmello•Spécial:	2 Pains 12 on.	35¢
Brioches du Carême (Hot Cross) Richmello	Paquet de 6	39¢
Brioches du Carême (Hot Cross) Richmello	Paquet de 12	75¢
Détersif Bleu DOMINO EN POUDRE SPECIAL!	Paquet de 5 lb.	1.09



CAFÉ DOMINO INSTANTANÉ

Au Dominion Seulement! Spécial! Pot 8 on. **99¢**

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE AU DOMINION!

MACARONI ASSORTI CATELLI	2 Pqts. 16 on.	45¢
SAUCE A SPAGHETTI à la viande Catelli	BTE 14 ON.	32¢
RAGOUTS ASSORTIS CLARK (BOITE 15 ON. 39¢)	4 Btes 8 on.	1.00
SOUPE AUX TOMATES OU LEGUMES CLARK	8 Btes 10 on.	1.00
JUS DE POMMES SCOTIAN GOLD	3 Btes 48 on.	1.00
SIROP DE MAIS CROWN BRAND	Boite de 2 lb.	39¢

ALIMENTS POUR BEBES Tamisés•Gerber Assortis Bas Prix!	Pot 4 3/4 on.	14¢	**Détersif Oxydol** (Coupon Val. 5¢) (Format Géant 1.09) Format Fam	2.09
Huile de Mais Mazola Pour Salades!	Bout. 24 on.	79¢	**Savon de Toilette** Camay•6¢ de rabais (2 Formats de Bain 39¢)	3 Pains 39¢
MELANGE a Gâteaux Betty Crocker•Blanc ou Chocolat•10¢ de rabais	Pqt. 19 on.	38¢	**Détersif 'Tide'** au X•K En Vedette! Format Fam.	2.09

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DU JARDIN!

ORANGES JAFFA

Importées d'Israel sucrées, juteuses grosseur 105 doz **79¢**

RADIS pqt 6on. ou ECHALOTTES importés de Floride No. 1, Frais et fermes.	2 pqts pour	25¢
Pamplemousses 3lancs • De Floride E.U. • Grosseur 48	8 pour	89¢
TOMATES Miniatures • Rouges • Du Mexique • No. 1	3 Btes 1 Chop.	1.00



SPÉCIAUX EN VEDETTE CETTE SEMAINE!

Mets Chinois ASSORTIS Chun King	Gros Form.	89¢
"Chow Mein" NOUILLES Chun King	Pqt. 2 3/4 on.	21¢
SAUCE SOYA Chun King	Bout. 16 on.	49¢
CORNICHONS Coronation • Sucrés Relish Sucrée ou au Mais	Pot 12 on.	29¢
Céreales "Alphabits" De Post•Spécial!	Pqt. 15 on.	59¢
CEREALES De Sugar Crisps De Post•Spécial!	Pqt. 13 on.	57¢

SPÉCIAUX de comptoir d'ALIMENTS CONGELÉS!

Pâtes de Poisson Bluewater Congelés Spécial:	2 Pqts. 8on.	69¢
Batonnets de Poisson Bluewater•Congelés	Pqt. 10 on.	57¢
Tarte aux Pommes McCain•Congelées•Spécial!	Tarte 24 on.	59¢
Filet de Sole Rupert•Flip'N Fry•Congelé	Pqt. 1/2 lb.	1.49
Filet de Perche Rupert•Flip'N Fry•Congelé	Pqt. 1/2 lb.	1.21
Tarte aux Bleuets ou cerises•McCain•Congelée	tarte 22 on.	83¢

SPÉCIAUX SUR PRODUITS DE BEAUTÉ ET SANTÉ!

Déodorant "Secret" Aérosol•Procter & Gamble Prix de liste 1.49	Format 5 on.	1.19
RINCE-BOUCHE Scope Prix de liste 1.49	Format 12 on.	99¢
Tissus Faciaux Symphony Nouvelle Boite Décorative Pratique!	2 Btes de 200	67¢
HUILE DE BAIN Assorties•Landers• et Shampooing Articles de Toilette (Bout. 17 on)	ch.	66¢
Livres D'histoires Pour enfants•Wonder•25 Titres Assortis	ch.	29¢
Sels de Fruits Eno Prix de Liste 1.29	Format 7 on.	88¢
Crème Capillaire Score 8¢ de rabais•Prix de liste 90¢	Format 3 on.	81¢
LOTION A BARBE Mennen's•Prix de liste 95¢	Bouteille 4 on.	78¢

Libre service! LES MEILLEURS ACHATS DE VIANDE CETTE SEMAINE Service Personnel!



ROTI POT-AU-FEU

Country Club Roule Désossé Meilleur boeuf au Canada de marque Rouge lb **89¢**



ROTI de COTES Croisées facile à trancher	lb.	89¢	**CUISSES** ou Poitrines de poulet Frais lb. 59¢
ROTI de PALETTE Boeuf de Marque Rouge	lb.	69¢	**BACON** Sans couenne Jubilee lb. 89¢
HAMBURG Frais Haché à chaque Heure!	lb.	59¢	**SAUCISSES** à Déjeuner Maple Leaf lb 59¢
JAMBON Dans la Fesse-Cuit Maple Leaf Tendersweet	lb.	89¢	**BOLOGNE** en Morceau Maple Leaf 2 à 8 lb. lb. 39¢

À NOTRE RAYON DE BOULANGERIE!

Frais cuit sur les lieux! A notre Pâtisserie Intérieure PLAZA GRANBY

Pain aux Raisins Délicieux Ordinaire ou en Rôties!	2 Pains de 12 on.	39¢
BRIOCHES aux FRAMBOISES ou Citron•Pour Déjeuner ou Collation!	Pqt. de 8	39¢
CHAUSSONS aux Pommes Pâtisseries Tendres•Feuilletées	Pqt. de 4	33¢

MAINTENANT EN VEDETTE!

POIS ASSORTIS

De Fantaisie Del Monte (Boîte 14 on. 24¢)

5 Btes 10 on. **1.00**

OFFRE SPECIALE!

ENCYCLOPEDIE UNIVERSELLE ILLUSTREE EN 21 VOLUMES

Vol. 1 Seulement **49¢**

Volumes 2 à 21 ch. **1.99**

TOUT EST GARANTI

Nous nous réservons le droit de limiter les Quantités! Prix en vigueur jusqu'à Samedi le 14 Février 1970 au DOMINION: Plaza Granby - 330 St-Jacques, Granby.

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

Woolco

VENTE 'DÉSÉQUILIBRÉE' D'APPAREILS MÉNAGERS

M. Jacques Bacon

gérant général du Magasin WOOLCO est devenu... fou...!



A gauche, M. Guy Préfontaine, gérant rayon du meuble; à droite, M. Bacon, gérant au magasin Woolco.

au cours de ces quatre jours de folle vente.... tous les appareils ménagers sont réduits à des prix... dramatiquement bas...! Téléviseurs, stéréos, laveuses, sécheuses, réfrigérateurs, cuisinières, etc... sont vendus à des prix de fou! Hâtez-vous car nos vendeurs reviendront normaux dès lundi...

Epargnez $90 — 2 en solde

Stéréo "Fleetwood" AM/FM/MPX M. 4655

A prix d'aubaine! Stéréo tout transistor à huit haut-parleurs pour une excellente reproduction du son. Tourne-disque Garrard 3000, 4 vitesses. Radio AM/FM le tout dans un luxueux meuble de 60" de long au fini noyer.

Prix rég. Woolco $389

PRIX DE FOU...

$299

Epargnez $160 — 1 en solde

Stéréo "Carlisle" de Grundig

Modèle 5008 MPX. Un centre de musique complet chez-soi, avec tous les éléments de qualité. Chargeur automatique à 4 vitesses Dual 1010 et haut haut-parleurs. Bref un appareil d'une tenue impeccable. Cabinet au fini glacé exclusif "Grundig".

Prix rég. Woolco $759

PRIX DE FOU...

$599

Epargnez $50 — 2 en solde

Stéréo "Symphonic" aux lignes modernes

Un stéréo qui possède des caractéristiques habituellement trouvées dans des stéréos à prix beaucoup plus élevés. Table-tournante Garrard, automatique à 4 vitesses. 4 grands haut-parleurs, modèle 2058 de style contemporain s'harmonisant à tous décors.

Prix rég. Woolco $229

PRIX DE FOU...

$179

Economisez $60 — 1 en solde

Stéréo "Colonial" R.C.A. modèle SF-58

Authentiquement colonial avec volets et tiroirs simulés. Sonorité "Gosier d'or" est le résultat de deux haut-parleurs de 10" et deux de 3½". Espace pour remiser les disques sous le couvercle. Au riche fini colonial antique.

Prix rég. Woolco $359

PRIX DE FOU...

$299

Economisez $49 — 2 en solde

Stéréo format 70 R.C.A., modèle 1091

Véritable chef-d'oeuvre d'ébénisterie. Cabinet au fini noyer satiné. Châssis à état solide. Puissance de bande AM/FM, chargeur automatique 4 vitesses. Deux haut-parleurs de 6 pouces. Un modèle compact qui s'harmonise avec toutes décorations.

Prix rég. Woolco $248

PRIX DE FOU...

$199

Economisez $70 — 2 en solde

Téléviseur "Fleetwood" lampe-écran de 23"

Modèle 23/830, un téléviseur construit et fait pour durer. Cabinet fini noyer satiné aux lignes modernes. Offrant les avantages électroniques avancés. Ce modèle cabinet complètera la décoration de votre salle familiale.

Prix rég. Woolco $289

PRIX DE FOU...

$219

Economisez $50 — Plusieurs en solde

Ensemble de salon ou vivoir

Comprenant 3 morceaux: un divan se transformant en lit, un fauteuil, et une chaise berçante sur pivot. Recouvrement de tissu, choix de couleurs.

Prix rég. Woolco $164

PRIX DE FOU...

$114

(Plusieurs autres modèles réduits à prix de fou...)

Economisez $35 — 1 en solde

Téléviseur portatif "Sanyo"

Modèle 3201, lampe-écran fumée de 12 pouces. Plus de fatigue pour la vue même si l'on regarde en plein soleil. Antenne sensible sur VHF, contrôle de gain automatique enclenché. Haut-parleur de haute-fidélité de 3" x 5". Un appareil que vous apportez en voyage.

Prix rég. Woolco $149

PRIX DE FOU...

$114

Economisez $50 — 1 en solde

Téléviseur R.C.A. modèle TP 20/011

Un appareil de haut rendement à un prix plus qu'abordable. Lampe-écran pleine grandeur de 20 pouces. Circuits en cuivre solide sur plaques de cuivre solide. Synthonisateur de canaux précis, et haut-parleur de haute-fidélité. Aubaine exceptionnelle!

Prix rég. Woolco $219

PRIX DE FOU...

$169

Economisez $100 — 1 en solde

Téléviseur "Fleetwood" Lampe-écran 23"

De style contemporain, un téléviseur combiné stéréo modèle 23/913, qui vous donnera tout le rendement désiré. Il comporte un synthonisateur précis, et un coupe-circuit qui élimine les fusibles et les appels d'entretien. Six haut-parleurs, meuble de 58" de long.

Prix rég. Woolco $489

PRIX DE FOU...

$389

Economisez $50 — 1 en solde

Téléviseur R.C.A. modèle TT 3902

Modèle de table, ce téléviseur noir et blanc offre 257 pouces carrés d'image et une lampe-écran de 23 pouces. De style contemporain au riche fini contre-plaqué de noyer satiné. Il comporte un synthonisateur VHF précis. Une autre aubaine!

Prix rég. Woolco $249

PRIX DE FOU...

$199

Economisez $45 — 1 en solde

Laveuse-sécheuse "Sanyo"

Modèle 408 PH, laveuse-sécheuse combinées à éléments de séchage de 600 watts. Capacité de 5 lbs. Renversement automatique de rotation du pulsateur à toutes les 35 secondes.

Prix rég. Woolco $184

PRIX DE FOU...

$139

Economisez $40 — quantité limitée

Sécheuse "McClary" modèle 511

Tableau de commande de conception nouvelle, 6 cycles, filtre à charpie de très grande dimension. Cycles et programmes pour les tissus différents. Cycle à minuterie jusqu'à 60 minutes.

Prix rég. Woolco $189

PRIX DE FOU... **$149**

Economisez $40 — 3 en solde

Laveuse conventionnelle "Brentwood" de McClary

Agitateur "Spiralator", essoreuse de luxe, à dégagement sûr des rouleaux à toucher. Minuterie à cycle de 20 minutes. Pompe qui vide la cuve en moins de 3 minutes. Garantie de 2 ans.

Prix rég. Woolco $157

PRIX DE FOU...

$117

Economisez $135 — 3 en solde

Laveuse-sécheuse de McClary

Les Easy universelles au rendement supérieur. Laveuse automatique à 2 vitesses à rendement multiples, sélection de 3 cycles et sécheuse de paire à 6 programmes. Modèle III. Capacité de 18 lbs.

Prix rég. Woolco $563

PRIX DE FOU...

$428

Economisez $55 — 1 en solde

Cuisinière 30" 'Brentwood' de McClary

4 éléments de chauffe rapide, four à pré-chauffage, minuterie automatique, horloge électrique, tourne-broche et lumière dans le four. Lampe fluorescente. 3 ans de garantie sur les éléments du dessus.

Prix rég. Woolco $233

PRIX DE FOU...

$178

Economisez $60 — 1 en solde

Cuisinière 30" McClary, SD 30

Cuisinière de luxe à rôtisserie, four-gril "barbecue à préchauffage, assure une durée précise de chauffage des aliments congelés. 4 éléments du dessus à chaleur variable à l'infini. Dessus en retrait.

Prix rég. Woolco $279

PRIX DE FOU...

$219

Economisez $87 — 2 en solde

Réfrigérateurs "Brentwood" WDF 13

Compartiment en porcelaine pour la viande, casier mobile pour les oeufs, seau à glace, dégivrage automatique sans givre. Compartiment à fromage, à beurre. Tablettes réglables. Capacité du congélateur 101 lbs.

Prix rég. Woolco $341

PRIX DE FOU...

$264

Economisez $65 — 1 en solde

Réfrigérateur McClary Z 13

Super production de froid... la congélation à zéro degré. Section de réfrigération avec dégivrage automatique. Tablettes à hauteur réglable. Compartiments à viande, à fromage, à beurre et à légumes. Capacité de 13 pi. cu., congélateur de 99 lbs.

Prix rég. Woolco $314

PRIX DE FOU...

$249

Economisez $85 — 1 en solde

Réfrigérateur F 13 de luxe "McClary"

Plus de givre, plus jamais de dégivrage. Possibilités spéciales de rangement grâce aux demi-tablettes réglables. Compartiment à beurre à température contrôlée. Capacité de 13 pi. cu., congélateur de 101 lbs.

Prix rég. Woolco $404

PRIX DE FOU...

$319

Economisez $80 — 1 en solde

Réfrigérateur CF 14 de McClary

Réfrigération sans givre et dégivrage automatique. 14 pi. cu. Congélateur de 131 lbs.

Prix rég. Woolco $369

PRIX DE FOU...

$289

Economisez $75 — 3 en solde

Réfrigérateurs Brentwood "WDF 14"

Dégivrage automatique sans givre. Tablettes réglables et plusieurs compartiments.

Prix rég. Woolco $374

PRIX DE FOU...

$299

OUVERT
Lundi, mardi, mercredi
de 9 hres a.m.
à 6 hres p.m.

CHARGEX

Jeudi et vendredi
de 9 hres a.m.
à 9 hres p.m.
samedi de 9 hres a.m.
à 5 hres p.m.

Economisez $100 — 1 en solde

Réfrigérateur F14 de luxe "McClary"

Capacité de 14 pi. cu., congélateur de 131 lbs., tablettes réglables et demi-tablettes.

Prix rég. Woolco $434

PRIX DE FOU...

$334

Economisez $105 — 1 en solde

Réfrigérateur DFTC 15 de R.C.A.

Réfrigération et congélation sans givre. Capacité de congélation 137 lbs. 15 pi. cu.

Prix rég. Woolco $454

PRIX DE FOU...

$349

370, RUE ST-JACQUES

PLAZA GRANBY

Woolco



CHOISIES POUR ELLE

Tenues de rêve qui sauront Lui plaire !

2.67 à 7.77

A. **Pyjamas "baby doll"** à pois, d'une féminité exquise. Haut orné de fronces et de 2 jolis noeuds. Culotte bikini. Bleu, Melon, Rose, Mauve. P. M. G.

chacun 3.67

B. **Chemise de nuit en coton à pressage permanent.** Encolure évasée ornée de dentelle. Devant et ourlet brodés. Rose, Maïs, Aqua, Lilas. P. M. G.

chacune 2.67

C. **Ensemble peignoir en coton.** Chemise de nuit avec fines bretelles ornée de dentelle de coton. Peignoir de ligne A également orné de dentelle. Rose, Bleu, Menthe, Mauve. P. M. G.

ensemble 7.77

D. **Chemise de nuit à pressage permanent.** Encolure évasée avec petit col. Manches bouffantes élasticisées. Garniture de dentelle. Rose, Maïs, Aqua, Lilas. P.M.G.

chacune 3.67

E. **Chemise de nuit en coton** à pressage permanent. Empiècement, encolure brodés. Grandeurs : P. M. G. Choix de Rose, Aqua, Vert Printemps, Lilas.

chacune 3.67

DITES SIMPLEMENT, "Sur mon compte"



COLLANTS garantis première qualité

Collants en vogue. Première qualité en nylon extensible Dupont. Points et talons renforcés. Lavables à la machine. Coloris variés. Tailles 6 mois jusqu'à P. M. G. pour dames.

chacun .77 à 1.64

Pour le printemps. Collants en tricot plat indémaillable, doublés de tissu éponge pour plus de chaleur et de confort. Nylon Dupont; ajustement proportionné; élastique de qualité à la taille. Coloris variés. Tailles : 6 mois à P. M. G. pour dames.

chacun 1.17 à 1.88

FINI L'ENNUI des JARRETELLES!

A. **"Moulin Rouge"** . . . bas-culotte d'une seule taille qui convient à toutes les silhouettes. Coloris à la mode: Miel Doré, Beige, Marine, Brun Foncé, Noir. Convient à tailles 8½ à 11. **chacun** — **1.11**

B. **"Whisper"** . . . bas-culotte en tricot résistant aux mailles; sans talons. "Sanitized". Culotte pleine grandeur. Coloris variés. Tailles P.M.G. T.G. **chacun** — **1.79**

C. **"Mini-Stretch"** . . . bas-culotte extensible, garanti première qualité. Culotte pleine grandeur avec entrejambes résistant pour plus de confort. Coloris variés. Tailles A (8½ à 10), B (10 à 11½). **chacun** — **$1**

D. **"Tall Girl"** . . . bas-culotte assurant un grand confort, sans l'ennui de jarretelles. Fil mini-extensible. Culotte pleine grandeur. Beige, Epices, Marine. Taille longue pour 10 à 11; taille très longue pour 11½ à 13. **chacun** — **1.87**

E. **Bas-culotte extensible** qui convient à toutes les silhouettes. Fil mini-extensible. Choix de Beige, Epices, Marine, Taupe. Convient à tailles 8½ à 11. **chacun** — **1.11**

F. **Bas-culotte de maternité.** Culotte pleine grandeur avec panneau extensible sur le devant. Beige, Epices. Tailles P. M. G. T.G. **chacun** — **1.88**

G. **Bas-culotte extensible** diaphane qui convient à toutes les silhouettes. Beige, Epices ou Taupe. Convient à tailles 8½ à 11. **chacun** — **1.17**

H. **Bas-culotte pour jeunes demoiselles.** Extensible, sans couture. Culotte pleine grandeur. Choix de Beige, Blanc, Marine. Tailles 7 à 9, 10 à 11, 12 à 14. **chacun** — **.88**

Elégance et confort. Bas-culotte "Illusion" (non représenté) en fibre de qualité durable. Culotte pleine grandeur; bande de taille élastique. Filet sans couture. Couleurs variées. Tailles P. M. G. **chacun** — **1.39**



PANTOUFLES

Pantoufles en tissu éponge; modèle à découpures avec bordures élastiques et bride arrière. Semelle P.V.C. antidérapante. Lavables et séchables à la machine. Rose, Jaune, Lime, Bleu Roi. Tailles P. M.G.

PAIRE **1.88**

N'OUBLIEZ PAS LA SAINT-VALENTIN — LE 14 FEVRIER

Heures d'affaires : Lundi, mardi, mercredi, de 9 hres a.m. à 6 hres p.m. Jeudi et vendredi, de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. et samedi de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

370 RUE ST-JACQUES, PLAZA GRANBY

Woolco

ON LES CROIRAIT FAITS SUR MESURE

Nous sommes difficiles car nous savons que vous l'êtes. C'est pourquoi seuls des tissus de haute qualité ont été employés et qu'une attention toute spéciale a été apportée à la confection de chacun de nos pantalons. Ce n'est donc pas étonnant s'ils font un peu mieux, s'ils durent un peu plus longtemps et s'ils sont un peu plus élégants que d'autres. Constatez-le vous-même ! Essayez-en un ou deux dès aujourd'hui !

A. **Fuseau à jambe droite** en nylon extensible dans les deux sens. Modèle à enfiler avec pli piqué devant. Noir, Marine, Brun, Sarcelle, Bleu, Rose Marbre, Jade, Citronnade ou Blanc. Tailles proportionnées : 8 à 16, stature petite, 10 à 20, stature régulière, 12 à 20, stature haute. CHACUN, **6.63**

Egalement disponible pour tailles fortes en Marine, Brun, Fusain ou Vert. — **Chacun, 7.63**

B. **Fureau "Gran Slam" proportionné** en nylon et viscose extensible. Jambe "tuyau de poêle" et bande de taille régulière. Blanc, Jaune, Rose, Aqua, Vert. Tailles : 10 à 20, statures petite, régulière et haute. CHACUN, **6.63**

C. **Fuseau à enfiler** en nylon extensible dans les deux sens. Genre modelé avec pli piqué devant et au dos. Marine, Brun, noir ou blanc. Tailles 10 à 18. **Chacun, 8.63**

D. **Fuseau en tricot gaufré** de polyester pour junior. Modèle à taille surbaissée avec braguette à glissière. Blanc, Marine, Noir, Brun ou Menthe. Tailles : 8 à 16. **Chacun, 12.95**

E. **Fuseau "tuyau de poêle"** à enfiler en tricot double de nylon extensible. Modèle à côtes "gamin" en Marine ou Blanc. Tailles : 10 à 20. **Chacun, 7.63**

G. **Fuseau droit en denim pour dames.** Genre "jean" avec deux poches au dos, passants et braguette à glissière. Tailles : 8 à 16. **Chacun, 5.95**

H. **Fuseau "tuyau de poêle"** en tissu "svelt" extensible. Bande de taille régulière, glissière latérale et sous-pieds. Marine, Brun ou Vert. Tailles : 10 à 20. **Chacun, 4.83**



PROFITEZ DE NOTRE PLAN : "MISE DE COTE".
Un LEGER DEPOT retiendra toute MARCHANDISE.

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT "CHARGEX".
DITES SIMPLEMENT : "SUR MON COMPTE".



QUINZE ANS DE SERVICE--- Les dirigeants et le personnel de la Caisse populaire de Waterloo se sont réunis pour leur souper canadien annuel. On a profité de l'occasion pour rendre hommage à M. Albert Lequin, qui compte 15 ans de service, à la Caisse de Waterloo, comme directeur. On reconnaît, de gauche à droite: MM. Raymond Bélanger, gérant de la caisse; Albert Lequin, qui reçoit une plaque commémorative des mains de M. Gilles Dupuis, président du conseil d'administration; et M. Berthold Latendresse, vice-président.

L'actif de la Caisse populaire de Waterloo atteint $2,052,738

WATERLOO - - La Caisse populaire de Waterloo a terminé l'exercice financier 1969 avec un actif total de $2,052,738.99, soit une augmentation de $364,-108.34 sur l'année précédente alors que l'actif total était de $1,688,630.65.

C'est là ce que révèle le 16e rapport annuel soumis aux sociétaires réunis en assemblée générale.

A l'actif, les disponibilités sont les suivantes: encaisse, $30,-016.30; fonds de compensation, $248,720.08; dépôt bloqué, $16,-940; placements: obligations, $26,777.06; fonds sous gestion à l'Union régionale, $433,000; parts sociales à l'Union régionale, $15,000; parts sociales du Mouvement Desjardins, $15,-585; prêts aux membres: sur reconnaissances de dette à 623 membres, $693,211.31; sur hypothèques à 104 membres, $482,114.24; immobilisations: terrain, $17,075; immeuble (moins amortissement accumulé), $42,000; ameublement, $23,300.

Le passif de la Caisse populaire de Waterloo se détaille comme suit: exigibilités: capital social de 2,934 membres, $276,520.44; épargne ordinaire, $1,-136,562.93; épargne réelle, $167,607.60; épargne à terme $388,826.96; épargne scolaire, $15,369.86; autres, $214, solde des revenus non répartis: fonds de réserve, $29,300; fonds de prévoyance, $9,450; surplus, $295.85.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire de Waterloo se compose de M. Gilles Dupuis, président; Berthold Latendresse, vice-président, Raymond-W. Bélanger, secrétaire-gérant; Lionel Lemay, réélu administrateur, Fernand Nantel, élu administrateur en remplacement de M. Albert Lequin; Jacques Bouthiette et Gérald Roy, administrateurs.

A la commission de crédit, on retrouve M. Joseph Lippé, président; Louis-Joseph Fortin, réélu commissaire; Léonard Cloutier, commissaire.

Le conseil de surveillance se compose de MM. Jacques Desjardins, président; Léonide Berger, secrétaire; Armand Laporte, réélu conseiller.

Le conseiller moral est M. le chanoine Roland Frigon, curé de la paroisse St-Bernardin de Waterloo.

Les gagnants à la souque à la corde

ST - GUILLAUME (DNC)--- Plusieurs villages étaient représentés lors du circuit de souque à la corde qui s'est déroulé à la salle de l'école St-Guillaume. L'équipe de St-Bonaventure est sortie gagnante de ce circuit.

Les équipes qui ont participé au circuit sont: St-Germain contre L'Avenir (gagnante); St-Majorique contre St - Nicéphore (gagnant); Drummondville - Sud contre St-Eugène (gagnant); St-Eugène et Wicham contre St-Bonaventure (gagnante).

Tous les dimanches après-midi, des excursions s'organisent pour visiter des clubs de souque à la corde des environs. Les gens qui y sont intéressés peuvent se joindre à un groupe de leur choix.

Siège à Frelighsburg

FRELIGHSBURG - - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Yvanhoe Gosselin & Fils Ltée", avec un capital total de $40,000.

Le but est de faire affaires comme épiciers.

Le siège social de la compagnie est à Frelighsburg, comté de Missisquoi.

Présidents des comités de soutien

VALCOURT - Les présidents des différents comités de soutien du carnaval de Valcourt sont: MM. Lauréat Cloutier, trucs; Denis Lessard, duchesses et vente de billets; Daniel Dutil, monuments de glace et décorations extérieures; Michel Lavoie, programme souvenir; Gilles Lefebvre, musique extérieure et haut-parleur; Richard Roberge, maintien de l'ordre; Robert Landry, publiciste et relations extérieures; Pierre Millette, transport; Yvan Archambault, Bonhomme Ski-Doo; Réal Millette, comité de la chanson.

Prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours de denrée transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivage courant, 92 .64; 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 46.3 à 46.8; blanc, 46 à 46.5.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 17 1-2 à 18.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14 1-2; poudre de lait 4 à 4 1-2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, $1.50 à $1.70 les 50 lbs.; .38 à .40 les 10 livres; N.-B. $1.65 à $1.75 les 50 lbs., .40 à .42 les 10 lbs.; I.P.E. $1.90 à $1.95 les 50 lbs., .45 à .47 les 10 lbs.

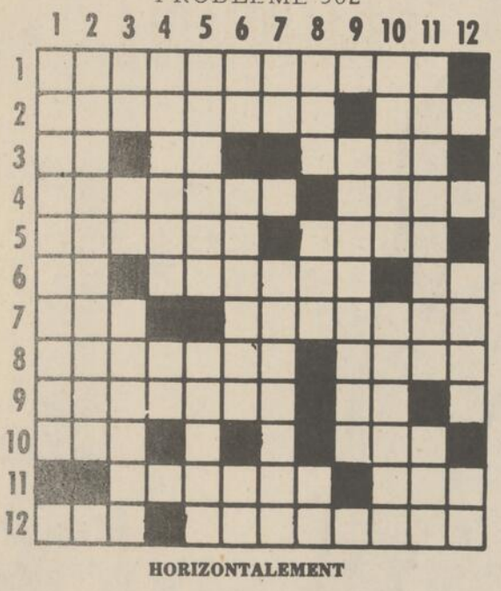
Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra - gros, 59.3; A-gros 56.6; A-moyens 52.4; A-petits 44.9.

Mots croisés

PROBLEME 561

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	M	E		L	A	S	S	E	R	A
2	A	V	E	N	T	U	R	I	E	R	E	
3	R	I	S		E	T	E				N	A
4	A	T		E	M	I	N	C	E	E		
5	B	E	E		E	N	E	R	V	E	R	A
6	A	R	T	E	R	E		E	U		E	
7	N	A	E	V	I		R	E	L	E	V	E
8	D	I	S	E	T	T	E		T		E	N
9	E	T		R	E		E	P	I	Q	U	E
10	S		D	E		E	L	E	V	U	R	E
11		C	O	S	S	U		N	E	E		
12	D	E	N	T	I	S	T	E		L	A	C

PROBLEME 562



HORIZONTALEMENT

1 — Galanterie un peu précieuse.
2 — Ouvrier qui fait des meubles de bois. — Adjectif numéral.
3 — Interjection. — En matière de. — Lavande dont on extrait une huile odorante.
4 — Saveur aigre. — Réformateur de l'ordre de saint Benoit.
5 — Répétition oiseuse. — Genre de palmiers des régions chaudes.
6 — Deux lettres de "Cid". — Celui qui se fait le défenseur d'une personne. — Interjection.
7 — Pillage d'une ville. — Qui se composent de petits grains globuleux comme le raisin.
8 — Tablette mobile prolongeant un meuble sur le côté. — Adjectif qui s'emploie dans les phrases interrogatives.
9 — Dégradation produite par ce qui ronge. — Coutumes.
10 — Fils de Noé. — La saison chaude.
11 — Possédèrent. — Chemin de ville.
12 — Cloison. — Commencées.

VERTICALEMENT

1 — Se dit des hommes montés sur des méhara.
2 — Livre élémentaire de lecture.
3 — Préfixe. — Deux lettres de "nid". — Administrateur anglais (1841-1917).
4 — Qui n'a pas été publié. — Du verbe être.
5 — Action d'aller voir quelqu'un chez lui. — Inscription mise en tête d'un livre.
6 — Côté du dé marqué d'un seul point. — En musique, expression italienne signifiant tenu. — Dans.
7 — Note de la gamme. — Qui est affable.
8 — A partir de. — Recueil de bons mots. — La tienne.
9 — Galerie ouverte à voûte soutenue par des colonnes.
10 — Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer son chemin. — Grossier, rustique.
11 — Qui a une encoche. — Du verbe avoir.
12 — Rivière qui arrose Périgueux. — En les.

LE SERVICE DES
ANNONCES CLASSEES
EST AUSSI PRES
DE VOUS QUE
VOTRE TELEPHONE,
SIGNALEZ
372-5433
AVANT 5:00 P.M.
ET VOTRE ANNONCE
PARAITRA DEMAIN

Woolco
VENTE
LAMPES ET TABLEAUX



TABLEAUX ENCADRES

Une offre spéciale que vous ne voudrez pas manquer ! Tableaux magnifiques, superbement encadrés qui s'harmonisent à tout décor moderne. Choix de sujets variés y compris : "Carousel" (30" x 36"), "Mediterranean Coast" (24" x 48"), "Carribean Sunshine" (24" x 48") ou "Spanish Citadel" (24" x 48"). Cadres sculptés.

Prix rég. Woolco 29.95

SEULEMENT $25

INTRODUCTION SPECIALE

Une merveilleuse collection de lampes de style traditionnel ou contemporain offertes, pour un temps limité, à un bas prix remarquable !

Traditionnel verre/métal/marbre avec abat-jour Vinyl.

Traditionnel métal et verre avec pendeloques en cristal.

Contemporain fini or antique avec garniture de pendeloques.

Contemporain vert et mandarine avec garnitures dorées.

Espagnol en rouge et noir, abat-jour au choix.

Espagnol métal et fer forgé noir, abat-jour rouge.

Colonial base en bois et métal, abat-jour à motifs.

Colonial érable et verre ambre, abat-jour à motifs.

SEULEMENT 19.88

Lundi, mardi et mercredi de 9 hres a.m. à 6 hrs p.m.
Jeudi et vendredi de 9 hres a.m. à 9 hres p.m.
Samedi de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.
ST-VALENTIN, le 14 février
CHARGEX
Dites : "Sur mon compte"
370, RUE ST-JACQUES
PLAZA GRANBY

SPORTS

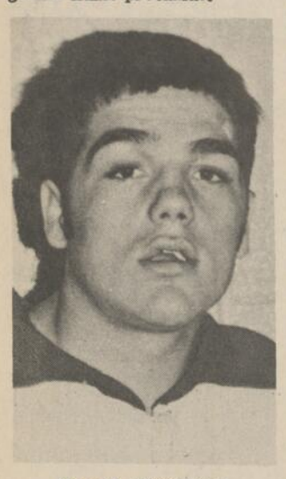
Vics et Gaulois gagnent facilement

Larocque-Ortuso-St-Jean accumulent 18 points

GRANBY --- Les positions sont demeurées inchangées dans la ligue Senior du Québec hier soir, alors que les Renards de St-Jean-Iberville et les Castors de Cowansville on subi la défaite.

A Granby, les Vics ont surclassé les Renards 12 à 4, dans un match très intéressant en première période, mais sans intérêt par la suite. Les Renards privés de plusieurs réguliers, dont Serge Boily, Michel Labrosse et Poirier, ont cédé devant l'offensive parfaite des Vics, qui manquaient les services de Yves Cournoyer, puis plus tard de André Cournoyer, qui dut se retirer par la suite d'une défectuosité à son patin.

Les Vics termineront leur saison régulière demain soir, alors qu'ils auront la visite des Gaulois de St-Hyacinthe. Pour plusieurs, cette parite de demain, donnera un avant-goût de la **grande finale prochaine.**



Yves LAROCQUE

Le trio Michel Ortuso, Yves Larocque, Réal St-Jean a fait la pluie et le beau temps, hier soir, Ortuso a réussi le "tour du chapeau" en 3e période, en plus de se mériter deux passes. Réal St-Jean y allait de 2 buts et 5 passes, et Yves Larocque d'un but et 5 passes. Rolland Sawyer et Jean Cusson ont compté chacun deux buts, et ont raté leur tour du chapeau plus d'une fois, en 3e période. Gilles Renaud et Rolland Campeau ont complété le pointage. Bill Dupré le meilleur pointeur de la ligue, a récolté trois passes, pour porter son total de points à 111 cette saison.

Pour les Renards, Rose, Bélisle, Lambo et Bergeron ont été les marqueurs.

Les Vics menaient 2 à 1 après la première période. Le match a pris un aspect bien différent après que Granby eut porté cette avance à 6 à 1 après deux période. Pierre Chagnon a repoussé 38 lancers, contre 41 pour les cerbères Houde et Bourdeau des visiteurs.

Le match a été sans rudesse, et six punitions ont été décernées, dont 4 aux Vics. Guérin des visiteurs a quitté la partie en 3e période, après avoir été blessé à une cheville, sur un lancer de Dubuc. Mais, on ne croit pas que la blessure soit grave.

Demain soir, les Renards auront la visite des Castors de Cowansville, dans une partie qui pourrait définitivement décider du 3e rang.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1- Granby: Sawyer (Renaud & Campeau) 12:42
2- Iber.-St-Jean: (Guérin & Harrisson) 16:28
3- Granby: Renaud (Sawyer & Gagné) 19:00
Punitions: Campeau 7:27; Dubuc 14:51
DEUXIEME PERIODE
4- Granby: Cusson (Cardin & Dubuc) 3:26
5- Granby: Cusson (Dupré & Cardin) 3:50
6- Granby: St-Jean (Larocque & Ortuso) 11:52
7- Granby: Campeau (St-Jean & Dupré) 18:24
Punitions: Garneau et Houle, (double mineure) 15:51
TROISIEME PERIODE
8- Granby: St-Jean (Larocque & Dupré) 1:08
9- Iber./St-Jean: Bélisle (Sarabournet) 3:29
10- Granby: Sawyer (Renaud) 1:58
11- Granby: Ortuso (Larocque & St-Jean: 4:00
12- Granby: Ortuso (Larocque & St-Jean) 4:09
13- Iber,/St-Jean : Lambo (Sarabournet & Young) 8:13
14- Granby : Ortuso (Larocque & St-Jean) 8:59
15- Iber./St-Jean Bergeron Chagnon) 14:37
16- Granby: Larocque (Ortuso & St-Jean) 18:20
Punitions: Aucune
ARRETS:

Houle	13	17		
Bourdeau			11	41
Chagnon	15	12	11	38

HOCKEY

LIGUE SENIOR

St-H.	47	31	10	6	271	171	68
G'by	47	29	14	4	250	182	62
I.-S-J.	46	11	28	7	167	260	29
C'le	46	11	30	5	168	243	27

HIER SOIR:
Iberville 4 Granby 12
Cowansville 3 St-Hyacinthe 8
JEUDI SOIR
St-Hyacinthe vs Granby 8 hre 30
Cowansville vs Iber/St-Jean 8 hres 30

JUNIOR B

Mégan.	35	24	8	3	173	101	51
Granby	35	21	9	5	150	101	47
Thetf.	35	20	13	2	193	147	42
Asbes.	35	13	18	4	146	170	30
Mag.	35	11	22	2	151	204	24
Wat.	35	7	26	2	120	210	16

LIGUE NATIONALE
Division Est

New Y.	30	10	10	179	113	70
Boston	28	12	12	199	156	68
Mont.	28	12	12	177	131	68
Detroit	26	16	8	150	133	60
Chicago	25	18	7	154	115	57
Toronto	21	21	8	150	149	50

Division Ouest

St-Louis	24	19	7	150	122	55
Philadel.	13	21	18	136	157	44
Pittsb.	17	25	8	122	162	42
Oakland	14	30	8	112	172	36
Minn.	10	25	15	142	175	35
Los. An.	9	36	5	108	194	23

CE SOIR:
Toronto à Montréal
New York à Los Angeles
Boston à St-Louis
Pittsburgh à Chicago
Minnesota à Oakland

LIGUE AMERICAINE
Division Est

Montr.	29	10	9	213	125	67
Spring.	23	19	4	175	185	50
Québec	20	27	4	159	193	44
Provid.	15	24	9	144	176	39

Division Ouest

Buffalo	32	9	10	195	114	74
Baltim.	17	16	12	143	146	46
Hersh.	17	20	10	168	166	44
Roch.	14	24	12	177	208	40
Clevel.	10	28	10	131	193	30

HIER:
Québec 2 Rochester 1

JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

Cana. J.	30	10	4	248	161	64
Peterb.	25	10	10	208	146	60
St-Cath.	28	15	3	230	167	59
Toron.	22	13	9	197	170	53
Ottawa	17	21	8	176	173	42
Kitché.	17	22	4	160	178	38
Oshawa	14	22	10	180	210	38
London	15	22	7	166	209	37
Hamil.	12	21	9	169	196	33
Nia. F.	9	33	2	127	251	20

HIER:
Canadiens Jr 9 London 5

JUNIOR "A" DU QUEBEC

DIVISION EST						
Dr'ville	33	18	1	288	230	67
Québec	34	17	1	287	230	69
Shawi.	31	19	1	284	238	63
Sorel	31	22	0	285	212	62
T.Riv.	27	25	0	303	257	57
Sherb.	21	30	2	247	292	44
DIVISION OUEST						
St-Jér.	25	25	3	251	277	53
Rosem.	22	26	2	219	240	46
Corw.	22	30	1	212	240	45
Verdun	19	33	1	212	285	39
Laval	17	37	0	190	294	34

HIER:
Trois-Rivières 8 Sherbrooke 4
Québec 6 Sorel 5
Rosemont 7 Verdun 4
Corwall 6 St-Jérôme 5

Classement après la 4e ronde

Babin, Murdochville	4	0
Moon, Montréal	3	1
Warner, Lennoxville	3	1
Black, Howick	2	1
Ricken, Riverbend	2	1
Kent, Montréal-Ouest	2	1
Joyal, Port-Cartier	2	2
Lovsin, Bourlamaque	1	2
Crutchfield, Québec	1	3
Gohier, La Tuque	0	5
Kaluski, Outremont	0	4

NOUVELLE BREVE

TORONTO (PC) — Le pilote Roger Bédard, des Canadiens juniors de Montréal, suspendu indéfiniment par la direction de la Ligue junior A de l'Ontario à la suite de remarques peu agréables à l'endroit des arbitres, a attribué la situation au fait qu'il "éprouvait souvent des difficultés à s'exprimer correctement en anglais, qui n'est pas sa langue maternelle".

St-Hyacinthe termine sa saison locale en beauté

SAINT-HYACINTHE .- Les Gaulois ont de nouveau pris la mesure des Castors en remportant une brillante victoire de 8 à 3 hier soir, à St-Hyacinthe.

Il s'agissait de la huitième victoire consécutive des Gaulois sur Cowansville, au stade maskoutain. A noter que ces deux clubs se sont affrontés à huit reprises à St-Hyacinthe.

Les Gaulois terminent donc leur campagne à domicile avec brio. Leur fiche contre Cowansville laisse voir 101 buts pour et 55 buts contre.

En quatorze confrontations, les Gaulois ont remporté 9 victoires, subi la défaite à quatre reprises et annulé à une occasion.

L'avance des Gaulois dans le classement des équipes demeure toujours de 6 points.

Il s'agissait d'une victoire sans éclat des Gaulois qui sont assurés du championnat depuis déjà plusieurs jours.

LES COMPTEURS

Paul Lessard a de nouveau dirigé l'attaque des Gaulois avec deux buts. Les autres vont à Gilles Gratton, Gilles Gosselin, Guy Black, Denis Greffard, Normand Descôteaux et Réal Viens.

A noter que Claude Lemieux s'est mérité trois passes tandis que les joueurs Gratton, Vincent, Black, Guindon et Gosselin complétaient avec chacun deux relais.

Normand Doyle, René Breton et Magella Dubois ont compté pour les Castors.

LES ABSENTS

Les absents étaient nombreux dans le camp des Castors. L'absence de Jacques Girard fut certes la nouvelle la plus décevante de la soirée. Les Gaulois avaient d'ailleurs préparé un accueil spécial pour le numéro trois des Castors.

Outre Girard, on notait l'absence de Michel Bergeron, Jean Faita et Andy Payette. Claude Fournel n'était pas derrière le banc des Castors. Il était cependant présent à la joute.

PREMIERE PERIODE

C'est un premier vingt relativement calme que nous ont présenté les deux clubs.

Doyle ouvrait le pointage à 12:40 sur un lancer faible qui passa entre les jambières de Guernon.

Quelques instants plus tard, Réal Vincent amorçait une attaque qui se terminait par le 27e but de Gilles Gratton.

DEUXIEME PERIODE

Trois punitions furent décernées dont deux aux Gaulois. Une seule fut coûteuse, soit celle à Serge McLean à la toute fin.

Guy Black en profita pour enregistré l'unique but de la période, son 18e de la saison.

TROISIEME PERIODE

Les Gaulois ont éclaté en troisième, comptant cinq buts contre deux pour les visiteurs.

Paul Lessard enfilait les deux buts des Gaulois, dont le second pendant une pénalité à Gerry Paquette. Gilles Gosselin capitalisait sur une échappée. René Breton s'inscrivait au pointage quelques instants plus tard.

Denis Greffard faisait dévier un lancer de Guy Black pour le sixième but des Gaulois. Descôteaux complétait pour les Maskoutains à 18:48 aidé de Claude Lemieux.

Magella Dubois enfilait le troisième but des Castors tandis que Réal Viens y allait de son 28e filet de la campagne.

Les Gaulois disputeront leur prochaine joute jeudi soir prochain en visitant les Vics à Granby. Il s'agira de la dernière joute de la saison pour les deux clubs.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1. Cowansville: Doyle (Chartrand et Carpentier) 12:40
2. St-Hyacinthe: Gratton (Vincent et Gosselin) 17:52
Punition: Descôteaux 19:17
DEUXIEME PERIODE
3. St-Hyacinthe: Black (Gosselin et Lessard) 18:53
Punitions: Ross 8:26; Lemieux 12:36; McLean 18:35
TROISIEME PERIODE
4. St-Hyacinthe: Lessard (Lemieux et Goulet) 1:01
5. St-Hyacinthe: Lessard (Lemieux et Paquette) 2:09
6. St-Hyacinthe: Gosselin (Gratton et Vincent) 3:16
7. Cowansville: Breton (Doyle) 13:18
8. St-Hyacinthe: Greffard (Black et Guindon) 15:21
9. St-Hyacinthe: Descôteaux (Lemieux) 18:48
10. Cowansville: Dubois (Mayburry et R. Girard) 19:31
11. St-Hyacinthe: Viens (Gratton et Black) 19:54
Punitions: Paquette 2:09; Perreault et Paquette majeures 9:30
ARRETS: Gagnon et Guernon 23 Fortin 45.
Assistance: 563.



FERNAND LIBOIRON, directeur de presse des Expos de Montréal, était à Granby hier, pour une visite amicale, et une conférence au club Optimiste. Fernand en a profité pour assister à la joute Vics-Renards, et il fut invité à mettre la rondelle au jeu. On l'aperçoit au centre, avec le président des Vics, Léon Robert. Les centres sont Yves Larocque des Vics et Jean-Noel Audette des Renards.

(Photo Ben Gaudreau)

Syracuse veut participer aux séries de la Coupe Allan

OTTAWA (PC) — Le club de hockey des Stars de Syracuse, N.Y., considéré inéligible aux compétitions de la coupe Allan par l'ACHA le mois dernier, demandera l'avis d'Allan Eagleson, conseiller de l'Association des joueurs de la LNH.

Le gérant du club, Ralph Hurley, prétend que les Stars, seule formation américaine dans une ligue intermédiaire du district d'Ottawa, ont été victimes de discrimination de la part de l'Association canadienne de hockey amateur.

Un télégramme de l'ACHA a confirmé la participation des Stars dans ces séries éliminatoires canadiennes le 3 janvier, mais la direction de l'Association a rejeté cette confirmation le 24 janvier sous prétexte qu'elle résultait d'une erreur.

A la suite d'une réunion du bureau de direction de l'Association du district d'Ottawa jeudi dernier, le président Jean Cadieux et le secrétaire Greig Fowler ont demandé à l'ACHA de reviser le cas.

Selon Hurley, un nationalisme douteux est mêlée à l'affaire "car il serait gênant de voir une équipe américaine remporter l'emblème du championnat de hockey senior amateur au Canada".

Avec l'aide de deux anciens porte - couleurs de l'équipe nationale canadienne, les Stars occupent présentement le premier rang de leur ligue intermédiaire.

Ça va barder

Toute une armée au service du RADIO HOCKEY les 13-14

GRANBY-- Des détails plus précis, concernant le grand RADIO HOCKEY de vendredi et samedi prochains, nous ont été fourni hier par la direction des Vics de Granby. Quelques changements ont été apportés à l'événement de cette année ce qui rendra encore plus possible l'objectif à atteindre.

Plusieurs comités spéciaux ont été formés, et la ville de Granby a été divisée en quartiers, lesquels seront l'objet d'une collecte monstre vendredi soir, et samedi toute la journée.

Aucun appel téléphonique ne sera fait cette année, pour solliciter les dons. On concentrera tous les efforts à visiter tous les foyers de Granby. Les Vics sont déjà assurés d'une aide précieuse d'une centaine de bénévoles, qui seront au travail dès vendredi soir. Les citoyens qui feront un don à la maison, seront mentionnés au cours du RADIO HOCKEY, à CHEF.

Le RADIO HOCKEY commencera officiellement vendredi soir, à 5 heures; il y aura un arrêt à 1h., samedi matin, et l'émission spéciale reprendra à 9 heures, samedi matin, pour finalement se terminer à 5 heures de l'après-midi. C'est donc dire que CHEF moussera le RADIO HOCKEY durant 16 heures.

LES COMITES

L'organisation générale a été confiée à M. Léon Robert, président des Vics de Granby. Les noms spéciaux seront de la responsabilité de MM. Phil Pinard, Yvan Wilcott, Arthur Maheu, André Racine, Jacques Dufresne, Léon Robert, Luc Caron et Phil Richer. Clubs et places publiques: Ce comité spécial est divisé en deux. Le vendredi soir, on visitera les clubs, et le samedi, les endroits publics. Cette responsabilité revient à André Racine, Yvan Wilcott, qui seront accompagnés de dames et demoiselles. La trésorerie relèvera de M. Laurent Turgeon et de M. Jean-Paul Beaudry, ce dernier vice-président du club.

La collecte des noms spéciaux sera le travail de M. Léonard Grondin, gérant d'affaires du club.

Enfin, la publicité a été confiée à Bernard Brodeur, Robert L'Heureux et Gilles "Doc" Goyette. La radio retombe sur les épaules de Henri Champagne, gérant de CHEF, Jean-Louis Boisseau et Luc Gendreau.

Dans notre édition de demain, nous publierons d'autres détails concernant ce grand RADIO HOCKEY, ainsi que les responsables des quartiers de Granby.

Réunion de champions

Par STERLING TAYLOR
de la Presse Canadienne

Le championnat national de curling 1970 donnera peut-être lieu à la plus grande réunion de champions de l'histoire canadienne.

Cinq représentants provinciaux ont déjà atteint la finale nationale qui sera disputée à Winnipeg du 2 au 6 mars et l'on compte trois anciens champions canadiens parmi ces finalistes.

De plus, les ex-champions Terry Braustein, de Winnipeg, et Hector Gervais, d'Edmonton, sont toujours en lice, de même que le champion actuel, Ron Northcott, de Calgary.

Parmi les autres noms connus encore en lice, on remarque Doug Wankel, d'Elbow, Sask., et Bob Pickering, d'Avonlea, Sask., ainsi que Merv Mann, de Saskatoon, qui a remporté plusieurs trophées à l'exception d'un titre provincial.

Lyall Dagg, de Vancouver, champion mondial en 1964, représentera la Colombie-Britannique; Hap Mabey, de Moncton, représentera le Nouveau-Brunswick pour la 5e fois et Ron Franklyn, de Halifax, en sera à sa 3e finale nationale.

Chez les nouveaux venus, on note Lester Bowring, de St-Jean, T.-N., et Paul Savage, de Toronto.

On connaîtra les champions québecois et manitobains en fin de semaine.

Gervais et Northcott participeront au championnat de l'Alberta en fin de semaine alors qu'on connaîtra aussi les champions du Nord de l'Ontario, et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le champion canadien participera au championnat mondial à Utica, N.Y., du 16 au 20 mars.

Chambardements à St-Louis

Par la PRESSE CANADIENNE

Le pilote-gérant Scotty Bowman a noté des signes d'indifférence chez ses Blues de St-Louis et a pris immédiatement les moyens pour secouer leur léthargie.

Les Blues dominent toujours la division Ouest de la LNH par 11 points, mais leur production de buts a diminué sensiblement au cours de leurs 12 derniers matches avec une moyenne de 2.09, en comparaison de plus de 3.0 au cours de leurs 38 premiers matches.

Aussi, Bowman a envoyé aux ligues mineures André Boudrias, Larry Keenan et Ron Anderson tandis que Terry Crisp était rappelé du Buffalo, de la LAH, et Bill Plager, du Kansas City, de la LCH.

Toutefois, Bowman soutient qu'il a procédé à ces changements parce que certains joueurs ne sont pas venus à l'aide de coéquipiers en mauvaise posture.

"A Pittsburgh, lorsque Barclay Plager a subi une fracture nasale, trois Pingouins l'ont frappé, mais aucun Blue ne s'est porté à son aide.

"De même, Maki a été victime de mauvais traitements à Boston, mais personne ne s'est porté à son secours."

Bowman a juré que ses Blues "allaient se remettre à l'oeuvre" dès ce soir.

Dans la division Est, New York domine toujours le classement avec une priorité de deux points sur Montréal et Boston tandis que Detroit et Chicago continuent de se livrer une chaude lutte pour l'obtention du 4e et dernier rang donnant droit à la participation aux séries de fin de saison.



LES FRANCS CHAMPIONS – Le club des Francs et le club Richelieu se sont affrontés hier soir, lors d'une rencontre amicale de curling disputée au club Granby St-Paul. Les Francs ont blanchi le Richelieu au compte de 4 à 0. Cette rencontre prendra place dorénavant à chaque année. On remarque sur la photo, les membres du club vainqueur. De gauche à droite: MM. Léo Courchesne, Roger Lefty Auger, Denis Dumas, président des Francs; Laval Pagé, Dominique Desautels, Jean-Marie Boivin, président du Richelieu et Albert Desautels. (Photo Ben Gaudreau)

NOUVELLES BREVES

CHICAGO (PA) — Contrairement à ce que l'on craignait d'abord, la blessure au genou de Pat Stapleton, défenseur-étoile du Chicago, n'est pas aussi grave que prévu, mais il devra porter un plâtre pendant quelque temps même s'il ne subit pas d'intervention chirurgicale.

— — —

MONTREAL (PC) — Le nouveau champion canadien des mi-moyens, Donato Paduano, et l'ex-champion Joey Durelle, ont signé hier leur contrat en vue du match-revanche qui aura lieu au Forum le 3 mars. Lors du premier match au Forum, le 9 décembre, on avait enregistré des recettes de près de $100,000, mais l'on en prévoit une de près de $150,000 pour la revanche, car on compte déjà un total de $30,000 en billets réservés.

— — —

BALTIMORE (PA)—Les Pingouins de Pittsburgh ont envoyé le défenseur Dunc McCallum aux Clippers de Baltimore, de la LAH.

PALAIS des SPORTS

Mercredi 11 février

PETITE PATINOIRE

4 h. 00 St-Luc
5 h. 30 Mosquitos St-Eugène vs Ste-Famille
6 h. 30 " High School vs Immaculée
7 h. 30 Bantam St-Patrick vs Ste-Famille
8 h. 30 " High School vs St-Luc

GRANDE PATINOIRE

4 h. 30 Professeurs
6 h. 00 Ecole Sacré-Coeur
7 h. 00 Industrielle Simonds vs Bell Téléphone
9 h. 30 Ligue des Monts Labatt St-Jean-Baptiste vs Marieville

COMPLIMENTS DE
R.C. COLA
ARGENT SOUS LES CAPSULES

SKI DE SOIREE
A
BROMONT



Transport GRATUIT pour tous les skieurs de Cowansville à Bromont Tous les mardis et jeudis soirs

DEPARTS: TERMINUS 6.30 h. p.m. HOTEL MAURICE 6.45 h. p.m. RESTAURANT LAROSE 7.00 h. p.m.

RETOUR: Départs 10 h. p.m. avec arrêts aux mêmes endroits pour Informations; Tel 534-2202.

VESTES DE SKI



STYLE "PRO"

Modèle instructeur avec ceinture. Extérieur en térylène ou nylon ciré. Entredoublure en térylène, 2 poches à glissières, capuchon escamotable. Teintes de bleu, vert, rouille ou or. Tailles P.M.G. et XG.

rég. $24.98
Spécial 16.97

MARC FAUCHER INC.
382 rue Principale Granby 372-1555

SPORTS

SPORTS en COULEURS



PAR Ben Gaudreau

C'EST POUR QUAND?

A chaque année, le prestigieux tournoi International Pee Wee de Québec, fait le sujet des manchettes des journaux. Des équipes venant de tous les coins du Québec, du Canada et des Etats-Unis, se font la lutte pour l'obtention des différents titres. En 1970, une équipe de France et une autre d'Allemagne ont même participé au tournoi.

L'an dernier, les Caravelles de Princeville arrachaient les grands honneurs de la compétition. Qui connaissait Princeville avant la capture de ce championnat? Plusieurs sans aucun doute, mais la majorité ignorait qu'elle possédait un club de calibre Pee Wee, qui s'est moqué de tous ses concurrents par la suite. Princeville a subi l'élimination cette année et les journaux en ont fait grand éclat. Pourquoi? Tout simplement parce que l'on connaissait maintenant Princeville et ses Caravelles.

Et Granby dans tout çà! Rien, même pas une seule participation à ce tournoi d'envergure. Je me demande bien quand ce jour arrivera. Si des villes comme Waterloo, Princeville, Asbestos et bien d'autres sont représentées, pourquoi pas Granby?

Il me semble qu'avec la quantité et la qualité de nos joueurs Pee Wee qui figurent à Granby, il serait réellement possible de former finalement un club qui participerait au tournoi.

Si des villes plus petites que la nôtre peuvent se payer le luxe d'envoyer leur club à Québec, pourquoi pas Granby. Tous connaissent la fantastique publicité qui entoure le tournoi Pee Wee de Québec et les grands spectacles que ces jeunes offrent devant des gradins bondés à pleine capacité.

J'aimerais bien connaître les raisons qui empêchent une telle participation. Il faudrait des arguments plus que sérieux. Alors, c'est pour quand l'entrée de Granby au tournoi Pee Wee de Québec?

Une étude approfondie de cette question s'impose dès maintenant; c'est pour quand?

0 0 0

Les Guépards de Granby ont subi un dur coup en fin de semaine, encaissant deux défaites aux mains des Acadiens d'Asbestos et des Braves de Thetford Mines. Les Guépards devront maintenant porter une attention toute particulière aux Braves, qui menacent de grimper en deuxième position. La ligue Junior B des Cantons de l'Est, fermera son calendrier régulier vendredi le 27 février. D'ici là, des surprises pourraient être enregistrées...

0 0 0

Un déjeuner-dîner aux fèves au lard et jambon sera servi dimanche matin à compter de 10 heures à l'école St-Luc, au profit de l'organisation du hockey mineur de cette paroisse. Voilà une excellente occasion d'encourager nos jeunes du hockey mineur.

0 0 0

Des cours sur le maniement des armes à feu débuteront bientôt à l'école Polyvalente Sacré-Coeur. Cette initiative nous vient de l'Association de Conservation Yamaska, qui dispensera également ces cours à Waterloo, St-Césaire et Bolton.

Spike Laliberté dément la rumeur

GRANBY - Le gérant-général Fernand Spike Laliberté des Guépards de Granby, a démenti hier soir les rumeurs voulant que la franchise des Eperviers de Sorel de la ligue Junior A du Québec soit achetée par un groupe de sportifs locaux et transférée à Granby.

Un quotidien de la Métropole rapportait hier matin, que des sportifs de Granby avaient manifesté l'intention de se porter acquéreur du Sorel. Spike Laliberté s'est dit lui-même le plus surpris à la suite de la publication de cette nouvelle. "En autant que je suis concerné, il n'a jamais été question du transfert des Eperviers de Sorel à Granby. Cette rumeur est complètement fausse; tout ce qui me préoccupe présentement c'est l'obtention du championnat par les Guépards, riend'autre" a ajouté Spike Laliberté.

Personnellement, Spike a admis que le jour n'est pas loin où Granby sera représentée dans la ligue Junior A du Québec. Toutefois, il faudrait que Granby ne possède qu'un seul club de hockey majeur, afin d'intéresser le plus grand nombre de gens à la cause.

Pour l'instant il n'en est nullement question...

Trois de suite pour Paul Babin

QUEBEC (PC) — Paul Babin, de Murdochville, a supplanté Eddy Hicken, de Riverbend, avec des fiches de 2-1. 11-9 hier en remportant son troisième triomphe en autant de matches dans le tournoi de curling en vue du championnat provincial masculin.

Il a ainsi conservé une priorité d'un match sur quatre rivaux installés au deuxième rang avec des fiches de 2-1.

Bill Kent, de Montréal-Ouest, a rejoint Charles Werner, de Lennoxville, en le supplantant 9-7 en troisième ronde tandis que Dave Moon, de Montréal, écrasait Pierre Joyal, de Port-Cartier, 14-8; et Elmer Black, de Howick, triomphait d'Albert Gohier, de La Tuque, 11-6.

Dans le dernier match de la 3e ronde, Bruce Crutchfield, de Québec, a disposé de Paul Kaluski, d'Outremont, 9-7.

Kent, Werner, Moon et Black partageaient donc le 2e rang avec des fiches de 2-1.

Cours sur le maniement des armes a feu

GRANBY-- L'Association de Conservation Yamaska organise à compter du 18 février prochain, des cours sur le maniement des armes à feu à l'école Polyvalente Sacré-Coeur. Tous les intéressés doivent s'inscrire en communiquant à 378-2168. Ces cours se donnent gratuitement pour les membres.

GRACE À LA CROIX-ROUGE
CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS



YVES LACROIX, le meilleur compteur de buts de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, a fait connaissance dernièrement avec la sensation de la ligue Junior A du Québec, Guy Lafleur, Cette photo a été prise lors d'un match des Remparts, au Palais des Sports de Sherbrooke. On reconnait dans l'ordre habituel: Maurice Filion, instructeur du Qué- Yves Lacroix, Guy Lafleur et Fernand 'Spike" Laliberté, gérant-général des Guépards de Granby.

Les Aigles de St-Jean gagnent

Denis Lamoureux participe aux six buts des siens

ST-JEAN (J.T.) - Conduits à l'attaque par une exceptionnelle performance du diminutif joueur de centre Denis Lamoureux, les Aigles de St-Jean ont remporté une éclatante victoire de 6-3 contre les Rangers de Montréal-Est à l'ouverture de la série quart de finale "C" présentée à l'aréna municipale hier soir.

C'est toute une exhibition que nous a servie Denis Lamoureux au cours de cette première confrontation qui s'est déroulée à vive allure tout au long de la rencontre. Lamoureux a enfilé 4 francs buts, et il a amassé 2 assistances pour participer aux 6 buts des Aigles. Lamoureux en a impressionné plusieurs par son agressivité au jeu. Il a dû encaisser plusieurs dures mises en échec au cours de la partie, mais il revenait plus fort et ses efforts ont été récompensés de façon magistrale.

Le trio formé de Lamoureux Denis Bourdeau et Michel Carreau a été de loin le plus effectif des deux camps hier soir bourdonnant sans cesse en territoire ennemi.

Dès le début de la rencontre, on a senti que les Aigles étaient bien déterminés à l'emporter. A 35 secondes du départ Michel Carreau a ouvert le pointage, et avant la deuxième minute, Robert Legault portait le compte 2-0. Puis ce fut un premier but pour Denis Lamoureux avant que les visiteurs en marque un premier dans ce premier vingt.

Au deuxième engagement, les hommes de Yvan Prud'homme ont réduit l'avance des Aigles avec un but marqué par René Lambert. Le premier filet des Rangers avait été marqué par Robert Sirois.

La dernière reprise devait être signée Denis Lamoureux qui enregistrait un tour du chapeau dans cette seule période. Robert Laliberté complétait le pointage de la joute avec un but à la fin du match.

Pierre Larose des Aigles a été brillant devant son filet et il a probablement changé l'aspect du match au premier vingt alors qu'il s'est mis en évidence devant Robert Laliberté qui était parvenu seul devant lui. Larose a effectué 31 arrêts, tandis que Michel O'Connor repoussait 40 rondelles.

Tel que prévue, la joute, a été passablement rude, et l'arbitre de la rencontre a imposé un grand total de 19 punitions. Une foule enthousiasme de 1,133 personnes ont sûrement goûté au spectacle offert par ces rapides patineurs.

Cette série 4 de 7 se transporte maintenant à Montréal-Est pour les 2e et 3e parties, qui seront jouées jeudi soir et dimanche.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1- St-J. Carreau (Lamoureux Bourdeau) 0,35
2- St-J. Legault (Lamoureux Carreau) 1.46
3- St-J. Lamoureux (Bourdeau Carreau) 6.27
4- Mtl.E. Sirois (Laliberté Pelletier) 6.40
Punitions: Lebel et Legault 3,08; Dubé 4.31; Babey et Vignault 10.16; Laliberté 12,58 Bourdeau 19.34

DEUXIEME PERIODE
5- Mtl.E. Laliberté (Sirois) 0,29
Punitions: Gingras 1.28 Lamoureux 6.27; Tousignant, Rabey et Misericordia 9.45; Bouthillier 16.14.

TROISIEME PERIODE
6- St.J. Lamoureux (Tougas Bourdeau) 0,26
7- St.J. Lamoureux (Martel) 16,23
88- Mtl.E. Laliberté (Pelletier Laliberté) 17.00
9- St.J. Lamoureux (Tougas) 19.11
Punitions: Tougas 0,51; Vignault et Jodoin 8,24; Lafranchise (min. & m.c.) 9.00; Buisson 10.58

LANCERS: Montréal-Est 12-9-10--31
St-Jean 13-12-15--40
Assistance: 1,133.

L'Industrielle entreprend ses séries ce soir

GRANBY - Les séries éliminatoires de la ligue de hockey Industrielle-Dow débutent ce soir à 8 heures au Palais des Sports. La joute inaugurale met en présence les clubs Simonds et Bell. Voici d'ailleurs le calendrier des premières rencontres:

11 février, 8 hres: Simonds vs Bell
14 février, 1.30: Miner vs Montrose
17 février, 6,45: Plaza Granby vs Thor Mills
18 février, 8.00: Thor Mills vs Plaza Granby
18 février, 9.30: Bell vs Simonds
22 février, 8.00: Miner vs Montrose

Les statistiques finales de la saison régulière paraîtront cette semaine.

Rougemont bat St-Césaire 3-0

ROUGEMONT (AP)--- L'équipe Constant Air-Flo, de Rougemont, a remporté la victoire au compte de 3 à 0 sur l'équipe de la Machinerie Idéale de St-Césaire; lors d'une joute hors-concours qui eut lieu à la patinoire du collège St-André de St-Césaire.

Les compteurs ont été Fernand Vadnais 2 buts, et Daniel Paquette 1 but.

A Farnham
Gagnants du concours de pêche

FARNHAM (DNC)-- Le club de chasse et pêche de Farnham organisait dernièrement un concours de pêche sur le lac Champlain. Des trophées et des bourses en argent étaient remis pour les meilleures prises.

DORE: 1er prix - Laurent Pelletier, 2 livres 6 on. 1/2.
2- Roger Jetté, 1 livre 15 on. 1/4
3- Suzanne Potvin, 1 livre 1/2 on.

BROCHET: 1- Laurent Pelletier, 6 livres 3 on.
2- Urgel Gemme, 4 livres 11 on.
3- Michel Deveault, 4 livres 4 on.

PERCHAUDE: 1- Renald Huneault, 1 livre 2 on.
2- Jean-Claude Dumont, 13 on 1/2
3- Gilles Lafontaine, 13 on.

Des cendriers de la brasserie Molson étaient offerts aux personnes suivantes pour les spécimens rares.

Anguille: Laurent Pelletier 1 livre 15 on.
Barbotte: Bruneau L'Ecuyer 1 livre 2 on.
Loche: Gilles Lafontaine, 2 livres 9 on.
Coquelicot: Yves Hardy, 1 livre 1 on. 1/4.

Un prix de $50. fut également offert parmi les 150 personnes qui s'étaient inscrites au concours.

Le gagnant fut M. Albert Vaillancourt de Farnham.

Le président de ce concours était M. Mario Gemme, membre du club de chasse et pêche de Farnham.



POUR LA 5E ANNEE CONSECUTIVE, le club de golf et curling de Cowansville était le site d'un bonspiel mixte, réservé aux membres du club, sous la commandite de M. J. Gaston Forand, agent Molson pour Granby et région. Voici sur la photo, les deux équipes finalistes... A l'arrière plan, l'équipe championne, de gauche à droite, B. Shemilt, R. Stewart; M. Paul Brault, président du club M. J. Gaston Forand, commanditaire, S. Moxon et W. Duke, capitaine. A l'avant, l'équipe élimine en grande finale, J. Howes, P. Beaudry, V. Atchison et F. Royea, capitaine.

Ce soir à C'Ville

Début des éliminatoires Provinciales de curling

COWANSVILLE - C'est ce soir que débutera au Club de Curling de Cowansville les éliminatoires provinciales de curling de la Légion québecoise. La succursale 99 de la Légion canadienne de Cowansville, dans le cadre de la semaine de curling, reçoit le "bonspiel" avec toutes les facilités pour le curling lesquelles sont fournies par le Club de Golf de Cowansville. Les éliminatoires se poursuivront jusqu'à samedi le 14 février, et cet événement sportif sera clôturé par la remise de trophées aux gagnants et d'une soirée de danse.

Les éliminatoires provinciales de curling de la Légion réuniront des équipes de Baie Comeau, Lachine, Lachute, Montréal, Notre - Dame - de-Grâce, Otterburn Park, Danville, Hudson et Cowansville. Ces compétitions ont lieu afin de choisir la meilleure équipe qui aura la chance de représenter la province de Québec lors des éliminatoires de curling Dominion qui se tiendront en mars 1970, à Prince George, en Colombie-Britannique. Parmi les favoris, il y aura les champions du Québec de l'an dernier, Brock Stackhouse et si que l'équipe Garth Ruiter, de Lachine, qui a gagné le titre de champion il y a quatre ans, en plus de se mériter le championnat Dominion.

La première joute commencera à 9 heures ce soir, après une réception pour tous les joueurs qui se tiendra à la salle de la Légion, sur le boulevard Davignon, à Cowansville. Les jeux se poursuivront de 8h.30 du matin à minuit, le jeudi et vendredi pour se terminer vers 4 heures samedi après-midi, à moins qu'une nouvelle opposition soit requise. Il est donc à prévoir que cette compétition de curling sera rude et que chaque vrai amateur de bon curling se fera un devoir de visiter le Club de Golf de Cowansville pendant cet événement sportif d'une durée de quatre jours.

A part le curling, les équipes seront invités par la succursale locale de la Légion à une réception ce soir ainsi qu'à une autre réception qui aura lieu jeudi, le 12 février, alors que la ville de Cowansville recevra les joueurs. Un banquet sera servi vendredi, le 13 février, à la salle de la Légion et une soirée de danse de la St-Valentin clôturera les activités, samedi, le 14 février, à la salle de la Légion canadienne de Cowansville.

Labatt en tête de l'APCV

GRANBY-- Dans la ligue de quilles de l'A.P.C.V. Huguette Devar a joué le plus haut simple chez les dames avec 142 et le plus haut triple allait à M. Paule Daoust avec 363. Chez les hommes, les honneurs reviennent à Gaston Lussier (173) et Joseph Devar (451). Le classement est le suivant: Labatt 42 1/2, Granby Fire Equipment 35, Charpentier Auto 33 1/2, et Granby Auto Lave 25.

Voici les dernieres statistiques:

FEMMES	MOYENNES
Huguette Devar	128
M. Paule Daoust	118
Jeanne Cadotte	114
Pierrette Lagloire	108
Madeleine Lacoste	107
Lucielle Corbeil	99
Marie Lussier	98
Denise Désautels	97
Laurette Massé	92
Francine Parcel	91
Jeannette Charpentier	90
Germaine Parent	79

HOMMES	MOYENNES
Pierre Chamberland	149
Gérard Corbeil	140
Joseph Devar	135
Claude Charpentier	133
Gaston Lussier	131
Gérard Cadotte	127
Urbain Archambault	121
Jacques Lagloire	117
Guy Daoust	116
Gilles Scott	113
Emile Lacoste	112
Fernand Parent	111



MICHEL BERARD de Beloeil se distingua d'une façon toute particulière lors des dernières compétitions de motos-neige en remportant les honneurs de deux courses. Nous apercevons ici le vainqueur en compagnie des autorités de la maison O'Keefe de St-Hyacinthe. De gauche à droite, Yvan Larrivée; Michel Bérard, Mme Yvan Larivée et Gaston Lévesque. PHOTO MICHEL ROUETTE

Simard en route pour le titre

GRANBY-- Chez les compteurs de la ligue Junior A du Québec, c'est toujours le versatile ailier gauche Luc Simard, du Trois-Rivières, qui domine avec une fiche de 83 buts et 76 assistances pour 159 points, comparativement à 153 points pour l'ailier droit Guy Lafleur, des Remparts de Québec. Quant à Leduc et Archambault, ils ont tous deux récolté jusqu'à maintenant 141 points. Archambault a un certain avantage, en ce sens qu'il a enregistré pas moins de 61 filets. Voici les statistiques:

LES COMPTEURS

	PJ	B	A	TOTAL	PUN.
Luc Simard	51	83	76	159	60
Guy Lafleur	51	89	64	153	85
M. Archambault	52	61	80	141	163
Richard Leduc	51	56	85	141	222
Mike Morton	51	48	84	132	73
Doug Moyse	51	49	76	125	125
Paul Larose	52	50	70	120	57
Alain Langlais	45	58	48	106	101
Jacques Richard	48	55	51	106	148
Lynn Carrière	52	29	72	101	21
Pierre Plante	47	51	49	100	162
Serge Vezina	47	41	59	100	60
Serge Roch	48	42	57	99	13
André Bouchard	48	38	61	99	32
Yvon Lambert	48	48	48	96	87

Nouvelle brève

MONTREAL (PC)— John Ferguson, des Canadiens, était attendu à Montréal hier soir et il subira un examen médical aujourd'hui afin de découvrir s'il a été victime d'une fracture lorsqu'il a été atteint au visage par une rondelle samedi dernier. Par ailleurs, on assure que son oeil droit est intact. Il ne jouera certes par contre Toronto ce soir et les médecins décideront s'il peut s'aligner en fin de semaine.

Ligue O'Keefe

GRANBY --- Dans la ligue O'Keefe de la salle Dufferin, Dubois a défait St-Amant 3 à 1. J.G. Dubois a été le meilleur avec 487, Tardif a disposé de G. Boucher 3 à 1. J. Tardif a été le meilleur des vainqueurs avec 420, tandis que Boucher roulait 492 pour les perdants.

Lévesque a remporté une victoire de 3-1 sur A. Boucher. Denis Lévesque a compilé 412, et Armand Boucher 428, pour les perdants.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

6 AUTOS-NEIGE DE MARQUE ARIENS et SNOW CRUISER



EN VENTE AU PRIX COUTANT
A VOUS D'EN PROFITER !



SERVICE DE TONDEUSES
BERTRAND DUHAMEL
VENTE ET SERVICE
CHEMIN ROXTON (FACE A HARVEY ET RACINE) 372-4822

SPORTS

Hockey mineur à Granby

GRANBY.- Voici les résultats des dernières joutes disputées dans l'organisation du hockey mineur des Loisirs de Granby:

MOSQUITO "B"

1ère joute Assomption 1 Im. Conception 0. Le but des vainqueurs va à A. Farley.

2ième joute, St-Benoit 3 Notre-Dame 1. A. Chaput a enregistré 2 buts et D. Courchesne a complété le pointage pour St-Benoit. Le seul but du Notre-Dame va à R. Gélineau.

Dans la 3ième, le St-Eugene a écrasé le Ste-Famille 8 à 0. D. Choinière s'est distingué avec 4 buts; B. Lemay 2 buts, R. Quenneville et C. Tardif 1 but.

4ième joute, St-Joseph 3 St-Luc 1. Pour le St-Joseph, M. Racine, C. Arseneault et R. Godue ont compté. J.L. Dubois du St-Luc a évité le blanchissage aux siens.

MOSQUITO "A"

1ère joute, le Ste-Famille a blanchi le HIGH-School 6 à 0. Compteurs: R. Gauthier 3 buts, R. Gagné, L. Desmarais et A. Brodeur chacun 1 but.

2ième joute le St-Benoit et le St-Patrick ont annulé 2 à 2. Pour le St-Benoit, Y. Trudel et L. Rhéaume ont compté chacun 1 but. J. Peckham et N. Perrier pour le St-Patrick.

3ième joute, Notre-Dame 3 St-Joseph 0. A. Hébert, P. Dupré, et R. Côté ont compté pour les vainqueurs.

4ième joute, St-Eugène 4 Assomption 2. Y. Tardif et S. Couture ont compté 2 buts chacun pour le St-Eugène. Les buts de l'Assomption vont à D. Daigle et Fa. Savaria.

5ième joute, St-Luc 10 Immaculée-Conception 1. Les compteurs du St-Luc sont: R. Maheux 4 buts, P. Lemire 2 buts, S. Riel, L. Chabot, D. Daigle et Y. Lambert chacun 1 but. Le but des perdants va à A. Pomerleau.

PEE WEE "A"

1ère joute, Ste-Famille 3 High School 2. D. Brouillette a compté 2 buts et J. Bissonnette a complété le pointage pour les vainqueurs. J. Ekdom a compté les 2 buts des perdants.

Dans la 2ième joute, le Ste-Benoit a écrasé le St-Patrick 9 à 2. Pour les vainqueurs, les buts ont été comptés par A. Desroches 2 buts, P. Bédard 2 buts, S. Bonneau, A. Fontaine, B. Coulombe, D. Monast et D. Lacroix chacun 1 but. J. Vincent et G. Desautels ont compté chacun 1 but pour les perdants.

3ième joute, St-Joseph 5 Notre-Dame 2.

M. Gingras a enregistré 3 buts pour le St-Joseph et Y. Desroches 2 buts. G. Gagnon et D. Côté chacun 1 but pour le Notre-Dame.

4ième joute, St-Eugène 2 Assomption 0. B. Couture et R. Rhéault ont compté les buts de la joute.

5ième joute, l'Immaculée-Conception a remporté une magnifique victoire sur les meneurs de la ligue, le St-Luc, par le compte de 1 à 0. C. Duguay a enregistré le but de la joute.

BANTAM "A"

1ère joute, High School 6 Immaculée-Conception 1. Pour les vainqueurs, R. Barber et K. Thompson ont enregistré chacun 2 buts, Le but des perdants va à M. Lacroix.

2ième joute, St-Benoit 4 St-Joseph 0. D. Quintal 3 buts et P. Laliberté 1 but.

3ième joute, Assomption 6 Immaculée-Conception 3. Les compteurs pour les vainqueurs sont: D. Juair et M. Côté chacun 2 buts A. Déragon et B. Daigle chacun 1 but. Pour les perdants, M. Lacroix 2 buts et J. Lambert 1 but.

4ième joute, St-Patrick 2 High School 0. P. Lippert et B. Perrier ont compté chacun 1 but.

5ième joute, St-Joseph 4 Ste-Famille 1. Pour le St-Joseph, M. Duperron 2 buts et J.P. Richer et D. Martin chacun 1 but. Le seul but du Ste-Famille va à A. Landry.

6ième joute, St-Benoit 3 St-Luc 3. Joute assez rude. L. Gravel, A. Quintal et P. Laliberté ont compté pour le St-Benoit, et G. Rheault - F. Courtemanche et R. Moison pour le St-Luc.

7ième joute, St-Eugène 7 Notre-Dame 1. G. Rheault a compté 2 buts et les autres buts du St-Eugène vont à A. Tardif, P. Lacasse G. Desroches, R. Ducharme et J. Troie. Le but du Notre-Dame va à G. Roy.

MIDGET

Dans la 1ère joute, l'Assomption et le St-Luc ont annulé 3 à 3. R. Duquette, M. Pigeon et N. Archambault ont compté pour l'Assomption. Y. Cabana, M. Trépanier et J.L. Massé pour le St-Luc.

2ième joute, Ste-Famille 2 St-Eugène 1. A. Cloutier et Y. Brodeur ont compté pour le Ste-Famille, tandis que le seul but du St-Eugène va à M. Paquettte.

3ième joute, Immaculée-Conception 5 High School 0. P. Martin, D. Métivier, J.Y. Audet, M. Lachance et J. Bégin ont compté pour les vainqueurs

4ième joute, St-Patrick 3 Notre-Dame 3. G. Fausse a enregistré 2 buts et M. Doonen 1 but pour le St-Patrick. Pour le Notre-Dame, F. Leduc 2 buts et G. Garneau 1 but.

5ième joute, St-Benoit 3 St-Joseph 1. Pour les vainqueurs, D. Coiteux 2 buts et J. Dupaul 1 but. M. Préfontaine a évité le blanchissage aux siens.

6ième, Immaculée 4 Assomption 1. P. Martin 2 buts, R. Beaudoin et S. Desroches chacun 1 but. Le but des perdants va à P. Parent.

JUNIOR "C"

Les Alouettes ont défait les Bisons 5 à 3. Les compteurs des vainqueurs sont: P. Fausse 4 buts et D. Dufresne 1 but. Pour les perdants, D. Meunier 2 buts et D. Harbec 1 but.



VOICI LES DEUX EQUIPES, qui se sont classées pour le troisième événement du bonspiel mixte tenu au club de golf et curling de Cowansville sous la commandite de M. J. Gaston Forand, agent Molson pour Granby et région. Ce bonspiel qui se répétait pour la 5e année consécutive, a remporté de vifs succès. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel, à l'arrière plan, l'équipe championne dans cette catégorie. A. Seguin, E. Pickering, ainsi que Paul Brault, président du club M. J. Gaston Forand, commanditaire, C. Pomfret, capitaine et L. Brault. Au premier plan, l'équipe qui a essuyé l'élimination de cette catégorie, K. Law, T. Pickering, R. Longtin et E. Jones.

Sans Pression

R. Doucette participe à sept points

GRANBY-- Deux parties ont été disputées dans la ligue Sans Pression de Granby. Dufresne a déclassé le Crino 10 à 5, alors que Robert Doucette a enfilé trois buts en plus de se mériter 4 passes. Bernard Darsigny avec 2-3 et Raymond Veillette avec 2-2, ont aussi pris la vedette. Boulerice, Charbonneau et Boivin ont également compté pour les vainqueurs. Pour Crino, Bouchard, Audet, Fontaine, Bergeron et Mercier ont été les marqueurs.

Dans une autre partie, Gervais sports a difficilement battu le Lussier 4 à 3. Jacques Ménard, Blanchard, Chaussé et Benoit ont compté pour Gervais, tandis que Courchesne, Poirier et Melançon répliquaient pour les perdants. Le prochain programme de la ligue aura lieu vendredi soir prochain.

A. Lagimonière roule 568-230

GRANBY - - L'équipe Photo a remporté une victoire de 4 à 0, sur l'Imprimerie, dans une rencontre de la ligue de La Voix de l'Est. A. Lagimonière a réussi un triple de 568, dont un simple de 230.

R. Mallette et D. Robitaille ont aussi brillé avec 445 et 438. Pour les perdants, W. Brodeur et Mme M. Gauthier ont réussi 456 et 353. Le Journal a défait le Circulaire 3 à 1. R. Goyette a réussi 454, et T. Lauzière 392. L. Gazaille a réussi 448 et G. Gagnon 388 pour les perdants.

Circulaire mène avec 42 points, contre 39 pour Photo, 33 pour Imprimerie et 14 pour le Journal.

Dépression

Belval, Leclerc et Gailuron l'emportent

GRANBY --- Le Gailuron a remporté une victoire relativement facile de 10 à 5 sur le Coulombe & fils lundi soir, dans la ligue Dépression de Granby. Yvon Thibodeau a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 4 buts et deux passes. Germain Brodeur a réussi deux buts et une passe. Les autres compteurs des gagnants ont été Houde, Audet, Prince et Beauregard. Pour les perdants, Léon Boivin a été le meilleur avec 2 buts. Hamelin, Caron et Larose ont complété. Ce match a été marqué d'un accident très malheureux. En effet, le sympathique Jean-Yves Lapalme s'est fracturé une jambe, après être venu en collision avec un de ses coéquipiers. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dans une autre partie, Café Belval a défait Papineau 6 à 3. Yvan Talbot a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts. Les autres ont été réussis par Bernard Roy, Délorme, Leclerc et Chauvette. Pour Papineau, Pierre Dauphin a enfilé deux buts et une passe, et Denis Racine un but et une passe.

Leclerc Asphalte a défait le Revel Miniature 7 à 3. Pierre Choquette a été la vedette avec le tour du chapeau, tandis que Luc Caron marquait deux buts. Saurette et Desgreniers ont complété. Pour les perdants, Luc Lapointe a réussi 2 buts et Laurent Robert un.

G. Arsenault roule un 635

GRANBY - - Dans la ligue des Champions-O'Keefe, Nettoyeur Shefford a défait le Café Louis 3 à 1. Tous les joueurs, à l'exception du capitaine, ont joué plus de 500 pour les vainqueurs, soit G. Boucher 525-223, L. Gazaille 517-214, R. Goyette 504 et M. Sylvestre 501.

Dealer Supply du EPSM 3 à 1, pour se rapprocher de la tête. G. Arsenault a été la grande vedette avec un formidable triple de 635, et des simples de 222-191-222. J.P. Gauthier a aussi brillé avec 556-205. Pour les perdants, G. Duclos a roulé 548-208-201.

Au classement, EPSM mène avec 41 points contre 37 pour Dealer Supply. Nettoyeur Shefford suit avec 35 1/2 et Café Louis 14 1/2.

Chez les quilleurs, Gérald Arsenault a porté sa moyenne à 173, suivi de Dulac 167, St-Amant et Guillette 165 chacun.

J.P. Gauthier y va d'un 617

GRANBY - - Dans la ligue des As-O'Keefe, le Gailuron a défait le Desloges & frères 3 à 1. Aucun triple de 500 n'a été réussi dans ce match, le meilleur revenant à R. Deslauriers avec 474.

Granby BBQ a eu raison du marché Ducharme 3 à 1. J. Leduc a pris la vedette avec 515. Le marché Décelles a disposé du Jolicoeur TV 4 à 0. J.P. Gauthier a une fois de plus fait des siennes avec 617. R. Paré a roulé 504-218. Gauthier a ajouté des simples de 221 et 204 à sa performance.

Au classement des équipes, Desloges est en tête avec 39 1/2 points, suivi de Décelles 37, Gailuron 35 1/2, Granby BBQ et Jolicoeur 34 et Ducharme 24. Chez les quilleurs, J.P. Gauthier a pris le premier rang avec 164 de moyenne, suivi de Gérard Boucher avec 160 et Robert Paré 163.

Pour les résultats rapides et plus efficacse, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES

Il démentie cette entente

VANCOUVER (PC)—Len Taylor, directeur du comité olympique Garibaldi-Vancouver, a nié hier qu'il existait une entente selon laquelle l'URSS appuierait la candidature de Vancouver aux J.O. d'hiver 1976 en retour de l'appui de Vancouver à la candidature de Moscou aux J.O. d'été 1976.

Selon les rumeurs, cette entente serait survenue lors d'un banquet à Moscou vendredi dernier alors que Taylor et Gordon Sid Young, vice-président du comité de Garibaldi - Vancouver, ont rencontré Alexei Romanov, membre russe du Comité olympique international.

"Nous avons alors discuté notre candidature sans demander l'appui de l'URSS, d'autant plus que le Canada fait une demande officielle pour les Jeux d'été et d'hiver appuyée par Vancouver."

Taylor a admis que les chances de Moscou contre Montréal pour les jeux d'été étaient bonnes en raison du fait que l'Union soviétique était devenue une puissance dans le monde sportif et qu'elle n'avait jamais présenté les J.O. auparavant.

Les directeurs du CIO ont l'impression que, si Montréal n'obtient pas l'appui financier du gouvernement fédéral, le fait aiderait les chances de Moscou, a signalé Taylor.

Taylor est revenu avec l'impression que le bloc de l'Est secondait la candidature de Moscou tout en réagissant favorablement à la présentation de Vancouver pour les jeux d'hiver.

St-Pie annule 2-2

GRANBY --- Dans la ligue Bantam des 3 Comtés, les clubs St-Pie et St-Jean Baptiste ont annulé 2 à 2. Loiselle et Foisy ont marqué pour St-Pie et Chabot et Rémy pour St-Jean Baptiste.

Les USA veulent le renvoi de l'Afrique du Sud

NEW YORK (AFP) — S'il ne tient qu'aux Américains, l'Afrique du Sud sera sans aucun doute expulsée de la coupe Davis de tennis le 23 mars.

Alastair Martin, réélu pour deux ans à la présidence de l'USLTA (United States Lawn Tennis Association), a obtenu samedi de l'assemblée générale de la Fédération américaine, réunie à Tucson (Arizona), les pleins pouvoirs pour tenter d'obtenir cette sanction du comité de la coupe Davis.

C'est d'ailleurs lui qui, agissant au nom de la nation tenante du trophée, a demandé à cette date à Londres, une réunion extraordinaire pour étudier la délicate situation créée, dans le monde du tennis par la politique raciale du gouvernement sud-africain.

Le récent refus d'un visa d'entrée au Noir Arthur Ashe, qui voulait participer à l'omnium de Johannesburg en mars, a été la goutte qui a fait déborder le vase après les forfaits de pays, comme la Tchécoslovaquie, qui l'an dernier, refusèrent de rencontrer l'Afrique du Sud dans le cadre de la zone européenne.

Le premier but de Martin à Londres sera de tenter de faire adopter une règle qui exigera la suspension de toute nation qui, pour quels que motifs que ce soient, aura mis l'épreuve en danger.

Immédiatement cette règle adoptée, on passera au vote pour décider du sort de l'Afrique du Sud qui, non seulement tombera sous le coup de la nouvelle règle en raison des forfaits qu'elle a déjà provoqués et qu'elle provoquera dans l'édition 1970 de la coupe, mais qui, comme l'a souligné Martin, a ouvertement enfreint l'article 19 du règlement sur l'interdiction de toute discrimination raciale avec le cas Ashe.

La seule ombre au tableau, a expliqué le président américain, à son retour à New York lundi, est que les joueurs et la Fédération sud-africaine en seront finalement les grandes victimes, rappelant les efforts déployés par A.G. Chalmers' président de l'Association sud-africaine, pour faire obtenir un visa à Ashe.

"M. Chalmers a fait réellement tout ce qui lui était possible pour qu'Arthur Ashe joue à Johannesburg", a-t-il reconnu.

Martin a également révélé qu'il avait demandé la convocation d'une pré-réunion du comité de la coupe Davis pour le 16 février afin de procéder à un premier examen de la situation, mais que sa démarche resterait certainement sans réponse.

Gailuron-Labatt

GRANBY --- Dans la ligue Gailuron-Labatt, R. Lussier a défait P.A. Lussier 4 à 0. Gagné disposait de Lauzon 4 à 0 également; Langlois et Paré remportèrent une victoire identique de 3 à 1 sur Thomas et Brin.

Les meilleurs simples appartiennent à Marguerite Gagné avec 168, et Pierre Chabot avec 231. Du côté triple, ils mènent tous avec 439 et 565. Rita Brin conserve la meilleure moyenne chez les dames avec 114, tandis que Réal Lussier conserve 133 chez les hommes. Au classement, Gagné mène avec 22 points, suivi de Paré 15, Lauzon 14, P.A. Lussier 12, R. Lussier 11, Brin 10, Langlois 7 et Thomas 5.



L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de l'Association de Conservation Yamaska, a donné lieu à la présentation de plaques souvenir pour les meilleures captures de l'année '69. La photo nous montre les principaux récipiendaires. Première rangée, de gauche à droite: Mme Réal Bernard, Mme Yvonne Langlois, première dans trois catégories; M. Bill Boright, nouveau président de l'Association; Mlle Monique Lemieux et Mlle Sharon Ossington. Deuxième rangée, même ordre: M. Adrien Phaneuf, M. Guy Clair et Mme Germaine Desmarais.

(Photo Ben Gaudreau)



Henri Simard
Alignement

J.P. Allison
mécanicien

Georges Malboeuf
Gérant service et gaz

Marcel Labbé

Christyanne Bernier
Secrétaire

Raymond Brouillard
Ass. gérant

René Tardif
Gérant

DU NOUVEAU CHEZ WESTERN

Henri Simard le géant de l'alignement à votre service

AUTO-CENTRE WESTERN

SPÉCIAL ALIGNEMENT AVANT

CETTE SEMAINE SEULEMENT

Offre valable sur tous travaux effectués ou réservés cette semaine seulement.

5 55 POUR LA PLUPART DES VOITURES

TOUT TRAVAIL PLEINEMENT GARANTI. MÉCANICIENS ENTRAÎNÉS À L'USINE. ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE "BEAR"

Nous vérifions et ajustons: chasse, cambrure, écartement, pincement, système de direction, virage radial. Nous vérifions les joints de rotule, les pointes maîtresses. (Pièces en sus si nécessaire .) Appelez le gérant du service pour une entrevue.

Le travail effectué par Western n'invalide pas la garantie des nouvelles autos.

SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS

AUTO-CENTRES WESTERN

SPÉCIAL FREINS REGARNIS

CETTE SEMAINE SEULEMENT

Offre valable sur tous travaux effectués ou réservés cette semaine seulement.

27 27 ÉCHANGE 4 ROUES

CHARGEX

(Surplus pour tambour retourné si nécessaire)

Chevrolet & Pontiac, 1951-67

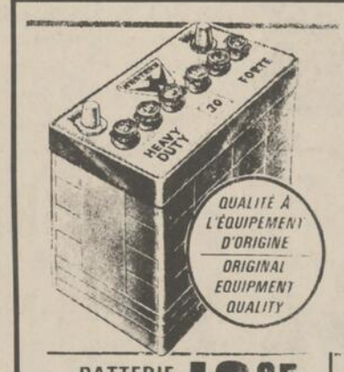
TOUT TRAVAIL PLEINEMENT GARANTI. MÉCANICIENS ENTRAÎNÉS. ÉQUIPEMENT DE PRÉCISION MODERNE

VOICI CE QUE NOUS FAISONS:-

Nous remplaçons les vieilles garnitures (et sabots) avec des nouvelles de qualité "Standard". Nous vérifions les tambours, maître cylindre, tous les tubes de freins et ajustons les freins pour bon fonctionnement. PLEINEMENT GARANTI. Appelez le gérant du service pour une entrevue.

Le travail effectué par Western n'invalide pas la garantie des nouvelles autos.

SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS



REDUCTION 20%

sur équipement de hockey – skis – bottes de ski – costumes d'auto-neige et

50%

de réduction sur balance de peinture.

BATTERIE 18 95 12 VOLTS

PNEUS OLYMPIC DELUXE



4 Plis Nylon

775 × 14 Blanc

Reg: $25.95 SPECIAL $18.99

AUTO CENTRE WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN

69-5 F

SERVICO: SERVICE EXTRA OFFERT PAR WESTERN

AUTO-CENTRE WESTERN
433 Principale Granby Tél. 378-9004

HEURES D'AFFAIRES

Auto Centre
Lundi à mercredi 8:30 a.m. à 6:00 p.m.
Jeudi et vendredi 8:30 a.m. à 9:00 p.m.
Samedi 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

GAZ BAR
Coupons boni 5% plus verrerie.
Lundi à mercredi 7:30 a.m. à 6:00 p.m.
Jeudi et vendredi 7:30 a.m. à 9:00 p.m.
Samedi 7:30 a.m. à 5:00 p.m.

SPORTS

LES SPORTS à ST-HYACINTHE



Par Yve Marcoux

LES GAULOIS ET LE CHAMPIONNAT

C'est maintenant chose faite. Les Gaulois sont grands champions de la ligue Sénior du Québec. Gladu et les siens ont conquis le titre vendredi soir dernier en infligeant aux Castors de Cowansville un autre cinglant revers au compte de 10 à 5. Il s'agit du deuxième championnat des Gaulois depuis leur venue sur la scène du hockey sénior soit depuis sept ans.

La présente conquête est certes la plus spectaculaire et la plus goûtée des sportifs de St-Hyacinthe. On pourrait même ajouter que l'organisation maskoutaine a réussi un exploit. Ces derniers ont en effet rebâti à neuf le club en septembre dernier et cette reconstruction fut des mieux réussie, si l'on en juge par les résultats obtenus.

Les Gaulois sont vainqueurs et tout St-Hyacinthe s'en réjouit. Bravo à tous.

CHAPEAU A TOUTE L'EQUIPE

Cette conquête du championnat du circuit Charron n'a pas été l'affaire de quelques joueurs loin de là. Tous ont participé activement depuis octobre dernier date de l'ouverture de la saison.

L'esprit d'équipe fut certes l'une des meilleures depuis la formation des Gaulois. Une équipe jeune groupée autour des quelques vétérans voilà l'édition 69-70 des Gaulois. Ce mélange fut des mieuxréussi.

Une fois de plus la jeunesse a participé et a même fouetté à quelques occasions l'orgueil des vétérans. On pourrait même ajouter que nos jeunes ont forcé les cheveux gris à donner le meilleur d'eux mêmes. Tous ont travaillé à 200% et ont doté St-Hyacinthe d'un autre championnat.

EXCELLENT TRAVAIL DES RECRUES

Les Gaulois ont connu ces dernières semaines une poussée offensive extraordinaire. Les résultats des joutes prouvent hors de tout doute que les maskoutains ont une puissance de frappe qui sort de l'ordinaire. Les clubs Cowansville et Iberville en ont eu plein les bras lors des dernières joutes.

Parmi cette avalanche de buts plusieurs noms nous viennent à l'esprit, spécialement des nouveaux venus qui sont avec le club depuis octobre dernier.

On pense immédiatement aux Lemieux Greffard, Lessard et Guindon.

Ces quatre joueurs totalisent plus de 20 buts chacun à leur première campagne dans le hockey sénior.

Ils nous ont émerveillé par leur fougue leur vitesse et leurs jeux précis. Du côté défensif on doit souligner le travail des Vincent Ross et Guernon. Ce dernier a certes été la bougie d'allumage des Gaulois, spécialement depuis le départ de Claude Cyr.

Normand Descôteaux, celui-là même que certains surnomment le Bobby Orr de la ligue s'est révélé des sa première présence dans l'uniforme maskoutain.

Ce marchand de vitesse excelle offensivement et défensivement. Il a même occupé la tête des compteurs de la ligue pendant plusieurs semaines.

NOS VETERANS

Les anciens ceux que l'on appelle les vétérans ont également dit leur mot dans cette conquête du championnat. Ces derniers n'ont pas de cheveux blancs et à l'exception de Guy Black et Roger Picard leur âge est inférieur au chiffre trente.

On pense ici aux Jean-Claude Marcotte Réal Viens, Gilles Gosselin, Gilles Gratton Gerry Paquette, Guy Black et Roger Picard.

Tous ont travaillé sans relâche et nous leur devons une fière chandelle.

Encore une fois bravo aux Gaulois, et à toute l'organisation.

LES PROCHAINES SERIES

Tout indique que les séries semi-finales débuteront dimanche prochain à St-Hyacinthe et à Granby.

On ne sait pas encore qui sera l'adversaire des Gaulois. Iberville et Cowansville sont en liste mais on ne saura qu'à la toute fin le nom de l'élu.

A moins d'un revirement complet de la situation, les clubs Granby et St-Hyacinthe devraient faire les frais de la série finale.



LA CONSOLATION du bonspiel mixte-O'Keefe de la semaine dernière, au Granby-St-Paul a été disputée par deux équipes de l'extérieur. St-Lambert a alors disposé du Cowansville 10 à 5, dans la grande finale. On voit ici les deux équipes, dont celle de gauche qui fut championne. De gauche à droite, Lucille Allard Madeleine Bergeron, Jim Stewart, 3e pierre et maire de St-Lambert, Herry Poulton, skip, Michel Lemonde, représentant de M. Ernest Pouliot, agent O'Keefe-Dow, et commanditaire du bonspiel, Albert Martel, capitaine du club, Guy Cloutier, gérant, Herbie Coles, skip du Cowansville, Lyn Harris, Win Elsdon et Lorne Ritchie. (Photo, Matton)

Alivizatos en tête

GRANBY.- Voici les dernières statistiques de la ligue Junior C des Loisirs de Granby:

CLASSEMENT

CLUBS	JG	JP	JN	PP	PC	Pts
Elans	10	2	1	67	27	21
Alouettes	9	4	0	65	32	18
Tigres	8	4	1	68	59	17
Bisons	6	5	1	72	62	13
Aigles	2	10	1	46	73	5
Lynx	2	11	0	28	93	4

GARDIENS

NOMS	JJ	PC	Moy
G. Goulet (Elans)	13	27	2,1
C. Côté (Alouettes)	13	32	2,5

COMPTEURS

NOMS	B	A	Tot
D. Alivizatos (T)	14	16	30
D. Dufresnes (ALOU)	14	15	29
J.C. Duguay (E)	15	13	28
P. Ménard (E)	12	14	26
D. Laroche (B)	12	14	26
J. M. Dubois (ALOU)	10	14	24
A. Bélanger (AIG)	14	9	23
P. Fausse (ALOU)	11	11	22
D. Harbec (B)	15	6	21
P. Audet (AIG)	9	11	20
D. Héneault (T)	11	9	20

Bons Voisins O'Keefe

GRANBY - - La lutte demeure intéressante dans la ligue des Bons Voisins O'Keefe, comme l'indiquent les dernières statistiques:

Jean Claude Patry	150.30
Gilles Jolin	149.2
Jacques Leduc	146.48
Maurice Sylvestre	146.7
Gaston Jarry	139,29
Pierre Chabot	135.20
Robert Paré	134,12
Laurent Gendreau	131.0
Pierrette Surprenant	128,1
Armand Gauthier	127.50

Plus hautes moyennes:
Dames:
Pierrette Surprenant 128,1
Messieurs:
Jean-Claude Patry 150,30
Plus hauts simples à battre:
Dames:
Lise Jolin 178
Messieurs:
Jean-Claude Patry 228
Plus hauts triples à battre:
Dames:
Lise Jolin 452
Messieurs:
Gilles Jolin 576

POSITION DES EQUIPES

Jacques Leduc	47
Gaston Jarry	42
Roger Beaucage	39
Robert Paré	39
Lucien Gince	35
Denis Gendreau	34
Jean Claude Patry	32
Maurice Sylvestre	31
Mick Crack	30
Rénald Gareau	27

Pour les résultats rapides et plus efficacse, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES

Bronfman est choisi la "personnalité de l'année"

Monsieur Charles R. Bronfman, personnalité montréalaise bien connue dans le monde des affaires aussi bien que des sports, a été désigné "Personnalité de l'année" par l'Association des Hommes d'Affaires et Professionnels Canadiens-Italiens. La nouvelle a été annoncé aujourd'hui par Monsieur Aldo Della Sharba, président de l'organisme. La présentation officielle aura lieu à l'occasion d'un banquet, à l'hôtel Bonaventure, le 24 février.

"Aussi bien par ses activités professionnelles remarquables que par son dévouement à notre ville, à notre province et au Canada, Monsieur Charles Bronfman donne l'exemple de l'esprit dynamique qui accroîtra à l'avenir la grandeur du Canada, a déclaré Monsieur Della Sharba".

Monsieur Bronfman est né à Montréal le 27 juin 1931. Il est marié à Barbara Baewald, et père d'un fils, Stephen, et d'une fille, Ellen Jane.

Les intérêts professionnels de Charles Bronfman sont variés; il est président de la Maison Seagram Limitée, branche canadienne d'exploitation de la plus grande entreprise de distillation du monde. Il est président de Camp Investment Ltd., administrateur de la Banque de Montréal et de la Canadian Pacific Airlines, membre du Conseil Général de l'Industrie de la province de Québec ainsi que du Conseil Canadien de la Santé et du Bien-Etre physique. Il consacre une grande partie de son temps libre à des activités culturelles et de bienfaisance, et il participe activement aux conseils d'administration de divers organismes d'intérêt public.

L'Association des Hommes d'Affaires et Professionnels Canadiens-Italiens, qui existe depuis 21 ans environ, est l'un des organismes qui représente les nombreux Italiens de la région montréalaise. En effet, quelque 200,000 Montréalais se réclament de leurs origines italiennes, ce qui fait d'eux le deuxième groupe italien au Canada, après celui de Toronto, qui comprend environ 350,000 membres.

Cette année est la troisième pour laquelle l'Association désigne, à Montréal, une "Personnalité de l'année". En 1966, elle avait choisi le Maire Jean Drapeau en reconnaissance de l'oeuvre qu'il avait accomplie pour amener l'Expo 67 dans la ville. L'année dernière, le Docteur Pierre Grondin avait été désigné pour ses travaux sur les greffes du coeur.

En 1969, Monsieur Bronfman avait été choisi par le B'Nai B'Rith de Montréal comme "Homme de l'année" et, plus récemment, les rédacteurs sportifs de la Presse, le grand quotidien francophone, lui ont décerné le titre d'Administrateur de l'année sportive.

C'est grâce à l'intervention personnelle de Monsieur Bronfman que le baseball de la ligue majeure est devenu une réalité à Montréal, a déclaré Monsieur Della Sharba. Alors que de nombreux obstacles semblaient s'amonceler contre nous, Monsieur Bronfman a fait preuve de la détermination et de la confiance nécessaires pour amener la Ligue Nationale à accorder une franchise à notre ville. Et son dynamisme lui a permis de former une entente entre les personnalités du baseball et divers hommes d'affaires.

Pour sa part, Monsieur Bronfman a précisé que s'il acceptait l'honneur qui lui est fait par l'Association des Hommes d'Affaires et Professionnels Canadiens-Italiens, il ne le fait pas seulement en son nom, mais également au nom de ses associés et collaborateurs.

"Etant donné que le club de baseball de Montréal a pour vice-présidents Paul Beaudry et Lorne Webster, et pour président John McHale, étant donné aussi l'aide précieuse que nous apportent les administrateurs, Messieurs Charlemagne Beaudry, Sydney Maislin et Hugh Hallward, notre projet ne pouvait pas échouer, a-t-il affirmé. N'oublions pas non plus l'équipe de direction et toutes les autres personnes qui entretiennent des liens avec le club de baseball, ni, naturellement, les équipiers eux-mêmes."

Tournoi O'Keefe à Magog le 21

MAGOG --- C'est pendant la fin de semaine du 21, 22 février 1970, que se déroulera le premier tournoi de ballon sur glace à l'aréna de Magog. Cette grande manifestation sportive sera commanditée par M. Ernest Pouliot, agent local de la brasserie O'Keefe dans la région.

Le tournoi débutera à 6 heures 30 samedi soir, pour se terminer dimanche soir à 8 heures.

Le droit d'entrée est de $25 par équipes et seules les 24 premières équipes qui auront payé leur droit d'entrée par la poste, avant dimanche soir le 15 février 1970, pourront avoir une chance des $500 en bourses et trophées.

12 équipes sur les 24, auront des bourses en argent.

Pour s'inscrire, il faut s'adresser avec un bon de poste où un chèque certifié à:

M. Normand Renaud,
44, Deragon,
Magog, Qué.
Tél.: 843-5535
ou
M. Robert Labonté,
853, Maisonneuve,
Magog, Qué.
Tél.: 843-9894

543 pour Gingras

GRANBY --- Dans la ligue de quilles des Etoiles d'Or Commerciale, Nouvelle France et Breton Métro ont blanchi Super Transport et l'hôtel Lemonde 4 à 0. IGA Paquin a triomphé 3 à 1 du Robert BP. R. Gingras avec 543, G. Galipeau avec 535 et D. Paré avec 515, ont été les meilleurs.

Degré en évidence

GRANBY --- Dans la ligue de quilles Ovila Bernard, Kelley et Firestone ont battu Uni Royal et Good Rich 3-1. Suberling 3,5 et Good Year .5. Finalement, Michelin a blanchi Continental 4 à 0. Les meilleurs étaient: Jos Degré 552, M. Brodeur et G. Gazaille 526.

Dumas roule 585

GRANBY --- Dans la ligue de grosses quilles des As Commerciale, 7up, J.P. Papineau et Paul Cleaners l'ont emporté 3-1 sur Métro Atlantic, Pepsi Cola et Godin Texaco. La Barique et Labatt ont annulé 2-2. Les meilleurs pointages ont été enregistrés par H. Dumas 585, G. Galipeau 582 et V. Ostroski 581. Dans les moyennes, E. Rousseau mène avec 174. V. Marchand affiche 172 ainsi que A. Gariépy.



TOURNOI DE BILLARD--- Le dévoué sportif Serge Desnoyers a organisé dernièrement un important tournoi de billard auquel ont pris part pas moins de 80 participants à l'hôtel St-Grégoire. Le tournoi réunissait quelques-uns des meilleurs joueurs de la baguette de St-Jean et des environs. De gauche à droite, on reconnait Serge Desnoyers principal organisateur de la compétition; Bill Alexandre finaliste; Jacques Martel, de la brasserie Labatt '50 représentant Léandre Fortin; Jean-Claude Bessette, finaliste; Raymond Charest, grand champion et Yvon Bouchard organisateur. (Photo Studio Brouillette)

Annonces classées
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.
372-5433

Le tennis Américain dans une impasse

TUCSON, Arizona (AFP) — C'est dans une atmosphère de pessimisme que s'est achevée l'assemblée générale de la Fédération des Etats-Unis de Tennis samedi à Tucson, car il faudrait, en effet, un veritable miracle pour que F.E.U.T et les deux groupes de professionnels parviennent à un accord qui sauverait les tournois omnium américains, dont celui de Forest Hills cette année.

Alastair Martin, qui a été réélu pour deux ans à la présidence de l'Association, n'a pu empêcher la crise provoquée par le refus des dirigeants professionnels d'accepter son plan de compromis sportif et financier qui, selon le président américain, protégeait les intérêts de chacune des parties.

La rupture, évitée de justesse l'an dernier les pros acceptèrent d'attendre avant d'agir — paraît cette fois consommée et, seule, l'intervention personnelle du président Martin pourrait sauver la situation et la série d'omnium américains. Mais l'espoir reste très faible, car les professionnels, qui ont durci leur position, sont décidés, en boycottant les épreuves américaines, d'organiser parallèlement leurs propres compétitions.

Le désaccord porte sur trois points essentiels: le refus de la F.E.U.T. d'autoriser les pros à organiser 10 omnium cette année dans le pays, le refus des professionnels de garantir la participation aux organisateurs de la totalité de leurs joueurs sous contrat et aussi leur refus d'assurer aux promoteurs que les pros joueront jusqu'à la fin des tournois si ceux-ci sont prolongés pour des raisons de mauvais temps.

Outre la constation de rupture, l'assemblée générale a adopté une motion cherchant à obtenir la suspension de l'Afrique du Sud de la Coupe Davis et de la Fédération internationale en raison de la politique raciale de son gouvernement. La motion a été décidée après le refus du gouvernement d'Afrique du Sud d'accorder un visa d'entrée au Noir Arthur Ashe.

Enfin, la nomination d'Edward Turville au capitanat de l'équipe de coupe Davis, en remplacement de Donald Bell, démissionnaire, a été approuvée.



DEUX EQUIPES de calibre Mosquito se sont disputé un match hors-concours, en fin de semaine, au Palais. North Shore rencontrait alors une équipe de St-Eguène de Granby. La mise au jeu fut faite par M. Georges-Aimé Cordeau, président de la ligue Mosquito de Granby. Il est entouré ici de Jean Roch Côté, président des Loisirs St-Eugène, Robert Thibodeau, gérant du club, Guy Brodeau, instructeur, Joe Deba, gérant du club North Shore, Paul Beaudry, instructeur et l'abbé Denis Desmarais, aumônier. Les deux centres sont K. O'Hanley et Yves Tardif. (Photo Matton)

BIEN PARLER
C'EST SE RESPECTER

parler le français universel c'est affirmer sa valeur personnelle

Ce message vous est présenté par les organes d'information du Canada français

M. R. Rémillard est élu président

IBERVILLE-- Lors de la réunion générale des membres du Cercle d'Accueil d'Iberville, on a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année 1970.

Voici la composition de ce nouveau bureau de direction: M. Romuald Rémillard, président; Mme Germaine Lamoureux, vice - présidente; Mme Fernand Blouin, secrétaire; M. Emile Viens, trésorier. Les directeurs élus sont: M. J.M. Bisaillon et Mmes Omer Raymond et Marguerite Meunier.

Immunisation pour enfants

SAINT-HYACINTHE - Le service des unités sanitaires annonce que des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants auront lieu bientôt aux endroits et heures suivantes:

Lundi, le 16, à Saint-Césaire, de 2 heures à 3h.30 de l'après-midi. D'autres cliniques auront lieu aux mêmes heures mardi le 17, à Marieville, mercredi le 18, au Christ-Roi, et jeudi le 19, au Sacré-Coeur.

Les cliniques de radiographie pulmonaire seront tenues comme à l'ordinaire à l'unité sanitaire les lundi après-midi, mercredi avant et après-midi et le vendredi avant-midi.



ASSERMENTATION--- Le secrétaire-trésorier de la ville de Farnham, M. J.-B. Luneau, a procédé, en fin de semaine, à l'assermentation des trois nouveaux élus qui siégeront à la table du conseil municipal. On reconnaît, dans l'ordre habituel: MM. Jean-Paul Couture, échevin au siège numéro 2; Gérard Harbec, nouveau maire; Gilles Desrosiers, échevin quartier numéro 3; et M. Luneau, secrétaire-trésorier.

Bénéfice du doute accordé à un père de famille de Magog

MAGOG - Un père de famille de quatre enfants, Robert Lavoie, 40 ans, demeurant à Magog, a été acquitté sous le bénéfice du doute à une accusation de possession d'un faux billet de banque canadien de $10, le 18 novembre 1968, sur la route 1, près de South Stukely.

Le procès de Lavoie, représenté par Me Alain Guay, de Granby, s'est déroulé devant le juge Gérard Normandin, qui présidait la cour du Banc de la Reine, au palais de justice de Cowansville. La poursuite était représentée par Me Claude Noiseux. Les deux procureurs ont accepté que les dépositions faites lors de l'enquête préliminaire soient reproduites au procès.

Le seul témoin à être entendu au cours du procès a été l'accusé Lavoie qui a raconté au tribunal, qu'au moment où il a été appréhendé par la Gendarmerie Royale du Canada, le 18 novembre 1968, il avait dans ses goussets un montant de $70 réparti en billets de $10, $5 $2, et $1. Parmi ces billets de banque, les policiers en ont découvert un seul de $10 qui était faux. Lavoie a dit qu'il recevait $160 par mois du Bien-Etre social et qu'il était sans emploi. Lors de son arrestation, l'accusé a soutenu qu'il était en possession de cet argent depuis une semaine, soit depuis qu'il avait changé son chèque dans un commerce, à Magog. L'accusé a déclaré au tribunal qu'il fréquentait assez souvent les débits de boisson et que c'est dans ces endroits qu'il avait rencontré Alain Delage, un complice qui a écopé de la prison après avoir plaidé coupable à une accusation de possession de faux billets de banque.

Le procureur de la Couronne, Me Noiseux, a exprimé l'opinion que dans les circonstances, le bénéfice du doute pouvait être accordé à l'accusé qui ne semblait pas au courant d'avoir eu en sa possession un faux $10. Le juge Normandin a opté pour la même idée et a accordé le bénéfice du doute à Lavoie en lui conseillant fortement de s'occuper de sa famille et qu'il n'avait pas "les moyens" de fréquenter les hôtels.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Un Granbyen condamné à trois ans de prison

GRANBY - - Un Granbyen âgé de 25 ans, Pierre Lizotte, a été condamné à trois ans d'emprisonnement apres avoir reconnu sa culpabilité à une diaine de vols par effractionperpétrés dans des commerces de Granby entre le 4 mai 1969 et le 22 janvier 1970. La sentence de Lizotte sera cependant purgée concurremment avec une peine de trois ans de prison qu'il a écopé il y a quelques jours au palais de justice de St-Hyacinthe.

La sentence de Lizotte a été rendue par le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. D'après les remarques faites par le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, Lizotte venait à peine d'être libéré du pénitencier où il avait purgé une peine de cinq ans de détention lorsqu'il a été capturé par la Sûreté municipale de Granby.

La poursuite s'est dit satisfaite d'une peine de trois ans de prison pour l'accusé en autant que le tribunal recommande que des traitements psychiatriques soient dispensés dans le plus bref délai à Lizotte.

Lizotte a reconnu sa culpabilité à des accusations d'avoir perpétré des vols par effraction dans plusieurs commerces de Granby, en plus de s'être introduit par effraction à deux endroits différents sans y commettre de vol. C'est ainsi que le 4 mai 1969, Lizotte a commis un vol par effraction de $200 à la résidence du Dr Marcel Rodrigue; le 4 juin 1969, vol par effraction de $75 en cigarettes et en argent à l'épicerie Gérard Gougeon; le 21 juin 1969, vol par effraction de $95 en cigarettes et en argent à l'épicerie Oscar Duquette; le 18 novembre 1969, pénétré par effraction au comptoir postal Eaton; le 20 novembre 1969, vol par effraction de $200 de cuivre à la manufacture Hunt & Moscrop Canada Limited; le 7 janvier 1970, vol par effraction de $185 en argent et en marchandises chez Mme Blanche Bachand; le 14 janvier 1970, vol par effraction de $500 en argent et marchandises chez M. Robert De Lisi; le 21 janvier 1970, vol par effraction de $85 au restaurant Desnoyers, le 21 janvier 1970, vol par effraction de $70 chez Cheeba Discount Store; le 22 janvier 1970, pénétré par effraction dans l'édifice de Laurentide Finance.

Le juge Guy Genest s'est donc rendu à la demande du procureur de la Couronne et il a condamné Pierre Lizotte à trois ans de pénitencier à purger concurremment avec une autre sentence d'emprisonnement, avec une recommandation que le jeune homme soit traité par des médecins dès son arrivée à Montréal.

Deux jours de prison pour un vol de bottes

VALCOURT - Pour avoir volé une paire de bottes, un jeune homme d'une vingtaine d'années, Roland Roy, domicilié à Valcourt, a dûpasser deux jours en prison.

Toute cette histoire a débuté dans la soirée du 22 janvier, lorsque Roy a pénétré par effraction dans la résidence de M. Victor Vallières, à Valcourt, sous prétexte d'aller se reposer à cet endroit. Après avoir réussi à pénétrer dans la maison, le jeune homme a dû faire face au chien du propriétaire qui avait été laissé dans le sous-sol. Selon la déclaration de l'accusé, il a quitté les lieux pour ensuite revenir quelques minutes plus tard, armé d'un fusil de calibre .12. C'est à ce moment qu'il a fait feu en direction de la bête qui n'a été que blessée par la décharge du fusil.

Roy a raconté au tribunal qu'il avait pris un "p'tit coup" et que, ne voulant pas rentrer chez lui, il avait décidé de passer la nuit dans la maison de M. Vallières. Il a également admis avoir blessé le chien et avoir volé une paire de bottes qui appartenaient au propriétaire. Après avoir entendu la version présentée par l'accusé et qui correspondait aux remarques faites par le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Cowansville, a imposé une sentence de deux jours de prison à Roy pour le vol des bottes. Sous la deuxième accusation d'avoir blessé la bête, l'accusé a écopé de $10 d'amende plus les frais ou, à défaut, de 8 jours de prison.

Des maisons à revenus modiques

ST - HILAIRE-- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation sans capital - actions désignée sous le nom de "Les Habitations Richelieu Ltée."

Le but est d'administrer des maisons pour accueillir les personnes à revenus modiques.

Le montant auquel sont limités les revenus des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est de $2 000,000.

Le siège social est à Mont-St-Hilaire comté de Rouville.

Woolco

De l'ordinaire... à EXTRAordinaire



Fini bois veiné et fini antique

Fini bois veiné "Flecto"

Allez . . . servez-vous de votre imagination pour redécorer votre foyer au moyen des finis bois veiné "Flecto". Choix de 8 couleurs attrayantes qui sauront donner un renouveau superbe aux meubles, portes et murs. "Flecto" s'applique sur toutes les surfaces.

Fini antique "Flecto"

Découvrez les merveilleux finis antiques "Flecto". Si faciles à appliquer . . . Aucune peinture à enlever . . . pas de teinture ou de décoloration. Deux applications toutes simples et les meubles de chambres à coucher, de salles à dîner, les tables sont transformés en véritables meubles d'époque.

VENEZ VOIR LES DEMONSTRATIONS

VENDREDI de 3h. p.m. à 5h. p.m. et 7h. p.m. à 9h. p.m.

SAMEDI — de 10h. a.m. à 12.00 et 1h. p.m. à 4h. p.m.

370 rue St-Jacques - Plaza Granby

Woolco

SOLDE

'TREND 8' de McBrine.

Ces valises, sans légères imperfections, coûteraient : 21.95 à 37.97

Prix de vente 13.17 à 22.77



Solde du manufacturier de valises légèrement imparfaites ! Notez que ces imperfections ne nuisent ni à la belle apparence ni à la durabilité de ces luxueuses valises !

"Trend 8" . . . une collection de valises conçues pour le voyageur moderne et garanties de durer très, très longtemps. Extérieur entièrement moulé texturé cuir grenu résistant aux égratignures. Cadre solide et léger en aluminium . . . serrures "Slide-O-Matic" en aluminium poli faciles à actionner qui ne s'ouvrent jamais accidentellement. Intérieur "Sanitized" gardant continuellement sa fraîcheur. Pour dames, choix de Rouge, Vert, Blanc ou Bleu. Pour messieurs, choix de Bun ou Noir.

Pour dames	Si ces valises étaient de première qualité	PRIX DE VENTE
Mallette vanité — 18 x 13 x 5½", couvercle capitonné avec miroir, brosse et peigne.	24.95	14.97
Fin de semaine — 21 x 16½ x 6½", 2 compartiments froncés, un amovible. Intérieur en plastique, une baleine pour tenir le couvercle en position.	24.95	14.97
Pullman — 25 x 20 x 7½", 2 compartiments froncés, intérieur en plastique, une baleine.	32.95	19.77
Garde-robe — 22 x 20 x 7½", avec crochets pour trois robes, 5 compartiments froncés, intérieur en plastique.	35.95	21.58

Pour messieurs

Mallette "compagnon" — 21 x 16½ x 6½", avec cloison Vinyl munie de brides sur le dessus, 2 baleines.	25.95	15.57
Valise 2 complets — 25 x 20 x 7½", avec cintre pour 2 complets dans le couvercle, cloison en Vinyl, 2 baleines.	37.95	22.77

Profitez de ces aubaines dès maintenant ! Dites simplement : "Sur mon compte !

Emballage-cadeaux pour toutes occasions

Carte de crédit "Chargex"

CHARGEX

Plan : "Mise de côté"

Suggestions cadeaux pour la St-Valentin

370, RUE ST-JACQUES — PLAZA GRANBY

MADAME



LA FOURRURE POUR LES HOMMES--- Don Fraser (à gauche), porte un manteau d'agneau Wally Padpora (au centre) un manteau d'occasion, en bison, et Chris Thomlison, un manteau de fourrure synthétique. Ils appartiennent à la minorité d'hommes qui ont adopté la fourrure. Ils ont tous avoué avoir été l'objet de plaisanteries de la part des autres hommes, mais les femmes, disent-ils, admirent leurs manteaux. (Photo PC)

Le nouveau rôle de la famille

GRANBY-- Les Foyers Notre-Dame, section de l'Intimité, invite toute la population à une conférence publique qui aura lieu samedi, le 21 février, à 8.30 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Joseph.

Le conférencier sera M. René Didier qui parlera du nouveau rôle de la famille dans une société en mutation.

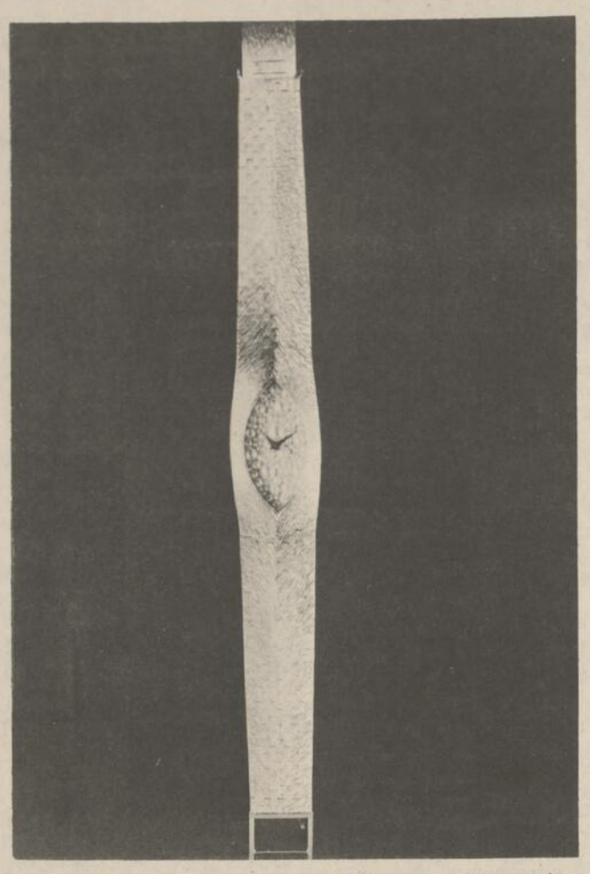
Les personnes intéressées pourront se procurer des billets en communiquant avec les responsables, Alice et Fernand Raymond, à 378-3274. Bienvenue à tous.

Les 15-17 à Ste-Foy

GRANBY-- Une petite délégation des 15-17 de Granby a répondu à l'invitation des guides intermédiaires de la paroisse Ste-Ursule de Ste-Foy, Québec.

Les cheftaines et deux guides se sont donc rendues à Ste-Foy pour étudier l'organisation de cette unité. Elles ont pu participer à des activités récréatives et assister à la parade du carnaval de Québec.

Pour le logement, des guides de la compagnie de Ste-Ursule ont accueilli les visiteuses dans leurs familles.



CETTE MONTRE FEMININE en or blanc, exposée au salon annuel Montres et Bijoux, a gagné le prix 1969 de la Ville de Genève. Le cadran clouté de perles fait preuve du génie créateur des artisans suisses.

Cours de gymnastique pré-natale pour les futures mamans au CC

SAINT-HYACINTHE - - Des cours de gymnastique pré-natale préparant les futures mères à leur accouchement se donnent au centre culturel au coût de $2 du cours.

Les dames enceintes de 4, 5 ou 6 mois feront partie d'une classe où l'enseignement consistera en explication de la grossesse et, surtout, en pratique des exercices physiques qui assureront un maximum de bien-être.

Exercices d'assouplissements et de détente, mouvements choisis pour soulager certains inconvénients de la grossesse, tels que maux de dos, crampes musculaires ou autres. Ces exercices aideront l'organisme à s'accomoder aux nouvelles conditions de vie, contribueront à garder une belle tenue, une démarche souple et une bonne condition pendant toute la grossesse.

Au début du septième mois les dames commenceront un cours avancé tout en continuant la pratique des exercices appropriés à leur état. Elles apprendront le fonctionnement de l'accouchement, les différentes respirations et les positions à prendre au moment du travail.

Il y aura également une série de trois conférences données par des médecins ainsi que la projection d'un film sur l'accouchement. Le mari sera invité à participer à ces conférences.

Les cours se donnent tous les jeudis soirs, de 7 à 8h et de 8 à 9 heures pour celles qui sont enceintes de 4 à 7 mois, et de 9 à 10 heures pour celles de 7 mois et plus.

Le cours est donné par Mme Yvette Marchessault qui a terminé son cours d'infirmière licenciée à l'hôpital Notre-Dame; elle est également monitrice en nursing, et directrice du Centre maternel de Beloeil depuis six ans et professeur des cours pré-nataux depuis ce temps. Les exercices de culture physique pré-natale sont de l'école de Mme Trude Sekely.

Roulez votre manche pour sauver une vie... +
DONNEZ DE VOTRE SANG

Que sera l'industrie de la mode durant la prochaine décennie?

Par CAROL PASCOE

MONTREAL (PC) — L'industrie de la mode, pendant les années '70, sera à la merci de l'intellectuelle, ou du moins de la femme très évoluée et très individualiste, déclare la coordinatrice de modes Iona Monahan.

Au cours de la décennie qui commence, les femmes feront un choix entre deux attitudes possibles: reléguer la mode à sa fonction essentielle de vêtement, ou la traiter avec humour, comme une sorte de jouet pour adultes. "Un jouet que la femme manipulera pour son propre amusement et pour l'amusement des autres, pour sa propre satisfaction et pour celle des autres", prédit Mlle Monahan, qui a produit, dans le passé, quelques-un des meilleurs défilés de modes à Montréal.

"Pour la survie de l'industrie, espérons qu'elle choisira la seconde option. Si tel est le cas, la mode a des chances de survivre."

Cependant, Mlle Monahan a déclaré que les manufacturiers ne peuvent plus se permettre de laisser aux chroniqueurs de mode le soin de faire connaître les créateurs canadiens.

Nouvelle attitude

"Les soi-disant créateurs des années '60 vont disparaître pendant les années '70, à moins que les manufacturiers ne se décident à organiser leur publicité.

"Le consommateur instruit et sophistiqué de la prochaine décennie va amener petit à petit le détaillant vers le fonctionnalisme ou vers un nouvel art du costume."

Le film

Parlant des défilés de modes des années '60, où l'on vovait des mannequins-enfants sauter, courir et se trémousser sur la passerelle, Mlle Monahan déclare: "Ces défilés avaient une valeur de choc. Il fallait choquer l'industrie et l'éveiller à son propre potentiel, lui montrer que la mode était une chose vivante.

"Le défilé de mode de l'avenir est le film. Car la mode est, il ne faut pas l'oublier une chose visuelle d'abord. Une image s'enrégistre en deux secondes, mais a la fin des années '60, les acheteurs canadiens continuaient à assister à des présentations qui duraient des heures, et à se plaindre de ce que les modèles défilaient trop rapidement."

Les créateurs canadiens joueront-ils un rôle important sur la scène internationale de la mode, au cours des années qui viennent? Leur contribution est-elle valable ou ne sont-ils qu'une partie du jeu qui permet à l'industrie de survivre?

"L'identité canadienne, dans le domaine de la mode, a commencé à faire parler d'elle pendant les années '60, dit Mlle Monahan. Les Canadiens font partie du concept nord - américain. Nous n'avons pas vraiment d'identité canadienne, alors comment pourrions-nous identifier les créateurs canadiens?

"Il ne s'agit pas d'en faire tout simplement une question de vanité. Les années '70 devraient être pour le consommateur une période d'intérêt plus poussé, une période où il adoptera une attitude d'individualisme intellectuel."

Enfin, comme dernière prédiction, Mlle Monahan déclare que "l'âge aura de moins en moins d'importance, à mesure qu'augmentera l'attitude intellectuelle devant la vie.

"Le respect sera accordé uniquement à l'individu."



EN DIAGONALE--- Le vison, couleur perle, est fort bien surmonté au devant et au capuchon par le vison d'élevage naturel foncé, à noter, les peaux fendues et placées en diagonale.

151 rue PRINCIPALE GRANBY
nouvel édifice angle Court

Aubaines Extra-Spéciales du mois de fevrier

MARCHÉ ESCOMPTE

QUAND VOUS COMPAREZ, NOUS GAGNONS UN CLIENT

ADORN bleu ou rouge, 7 on. rég. 1.98 99¢	ATRIXO Tube 50 gm. rég. .98 67¢	ALGEMARINE 5 bains, shampoing gratuit. rég. 2.75 1.39	SHAMPOOING BRECK sec, normal, gras ou Crème rince 2.5 on. rég. .59¢ 29¢	BRYLCREEM format impérial rég. 1.49 99¢	Vitamines CHOCKS pour enfants format 100, rég. 4.29 2.79	CREST menthe ou régulier format familial rég. 1.29 88¢	ARRID Déodorant aérosol 5 on. rég. 1.39 99¢	MITAINES aluminisées pour plat chaud rég. .98¢ 69¢	Ensemble Stylos BIC achetez 2 - 4 gratuits rég. 1.74 69¢
BRECK de base rég. 2.50 1.89	Gants caoutchouc BLUETTES grandeurs p.m.g. rég. 2.75 1.99	Savon CASHMERE BOUQUET rég. 3/.48¢ 3 pour 36¢	BROMO SELTZER rég. 1.69 1.29	FACT Dentifrice format géant rég. .69¢ 2 pour 79¢	Tampons absorbants COSMETIC sac 300 rég. .98¢ 59¢	Dissolvant HAZEL BISHOP pour poli à ongles rég. .69¢ 47¢	SACS A POUBELLES rég. .69¢ 3 pour 99¢	Ensemble KODAK Instamatic 133 rég. 27.50 16.95	Nettoyeur JANITOR genre baril rég. .99¢ 69¢
LYSOL aérosol 14 on. rég. 1.79 1.39	Lozenges LISTERINE régulier, Orange, citron-menthe rég. .89¢ 67¢	Rouge à lèvres COVERGIRL choix 8 teintes rég. 1.35 49¢	Fixatif SCORE 4.5 on. rég. 1.19 79¢	Déodorant NOXEMA aérosol 10 on. rég. 1.69 89¢	Vaporisateur Charlecraft rég. 5.95 3.99	DESERT FLOWER Crème déodorante rég. 1.59 59¢	Gelée DIPPITY DO 8 on., vert ou rose rég. 1.25 89¢	Lames GILLETTE super acier inoxydable bte 15, rég. 1.98 1.27	HEAD SHOULDERS régulier bocal, lotion, tube rég. 1.35 95¢
INNOCENT BLONDE 91-93-95-97- rég. 2.25 1.43	J~J lotion pour bébé 9 on., rég., 1.39 89¢	J~J Shampoing 12 on., rég. 1.89 1.29	KLEENEX bte 400, rég. 2/81¢ 2 pour 65	Tampons KOTEX régulier, ultra rég. 1.97 1.39	LANDER Shampooing oeufs, castille, eau dure, 32 on. et Crème Rinse rég. 1.07 67¢	LISTERINE 12 on. rég. 1.39 89¢	MICRIN 6 on. rég. .79¢ 39¢	NESTLE formule française rég. 2.00 1.29	Brosses PEPSODENT medium ou dure, rég. .69¢ 49¢
POLYVISOL Vitamines format 100 rég. 4.69 2.49	PONDS Cold cream 2 on. rég. .89 69¢	Huile à bain TOP DISCOUNT or, vert, rose, violet. rég. 1.19 89	Top Discount Lames acier inoxydable bte 5, rég. .75¢ 29¢	DEODORANT TOP DISCOUNT aérosol rég. 1.19 69¢	Batonnets TWIN TOTS bte 144, rég. .89 67¢	Lames WILKINSON bte 10, rég. 1.39 89¢	HANDIBAGS sacs à poubelles rég. .49¢ 3 pour 89¢	VEL Détergent liquide 32 on. rég. .79 49¢	Batteries MALLORY MN 1400B-2 rég. 1.78 1.19 M14RB-2 rég. .70 44¢
NICE N'EASY Colorant la plupart des numéros de 100 à 124 rég. 2.25 1.29	Crème NIVEA 7.5 on. rég. 2.49 1.59	Crème à barbe NOXEMA sans blaireau bocal rég. .89 59¢	Crème à barbe NOXEMA tube rég. .79 49¢	NOXEMA crème pour la peau pot 8 on. rég. 2.18 1.09	Lotion et Mousse à raser OLD SPICE rég. 2.75 1.49	Dentifrice PEPSODENT super rég. 1.69 99¢	Nettoyeur pour dentiers POLIDENT 32 tablettes rég. .98 67¢	Batonnets absorbants Q-TIPS bte 252, rég. 1.49 99¢	RESDAN anti-pellicules 6 on. rég. 1.59 99¢
RIGHTGUARD contre la transpiration rég. 1.89 99¢	RIGHTGUARD 5 on. rég. 1.39 89¢	ROLLAIDS format 100, rég. 1.19 79¢	SCOPE rince-bouche 12 on. rég. 1.39 99¢	Essuie-tout SCOTT rég. .63 49¢	Déodorant SECRET à bille, 1.5 on. $1.45 Aérosol, 5 on. $1.49 ch. 99¢	TAME extra (rouge) 8 on. fortifiant 8 on. rég. 1.35 89¢	TAME régulier 8 on. rég. 1.29 69¢	Pansements adhésifs J~J rég. .98¢ 69¢	SOFT DRI 5 on. rég. 1.59 99¢

CIGARETTES de toutes marques le carton — format régulier 4.39 — King Size 4.49

OUVERT JEUDI et VENDREDI JUSQU'A 9h. pm. SAMEDI JUSQU'A 5h. p.m.

151 rue PRINCIPALE GRANBY (nouvel édifice coin Court)

MADAME

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Ne soyez pas trop pressé en affaires; examinez bien la question avant de poser des gestes irréparables.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Délivrez-vous des complexes d'infériorité que vous nourrissez et qui ne reposent pas sur des réalités objectives.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Ne vous emballez pas et gardez votre sang-froid pour faire face aux difficultés qui se présenteront dans votre travail.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Suivez votre intuition; elle peut parfois vous apporter la solution aux problèmes qui vous tourmentent.

LION — du 23 juillet au 23 août

Ne vous laissez pas aller à des écarts de langage qui pourraient vous nuire considérablement même si vous avez quelques raisons de vous fâcher.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Demandez de l'aide autour de vous; vos compagnons de travail seront ravis de vous être utiles. Resserez les liens avec l'être aimé.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

L'être aimé attache beaucoup d'importance aux petits riens qui vous semblent, à vous, inutiles. Essayez de satisfaire cette petite exigence le plus possible.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Ne cédez pas à une jalousie injustifiée et ne refusez pas l'aide que sollicite une personne amie.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Ne manquez pas d'audace en affaires. Effectuez des changements. Soyez loyal envers l'être aimé.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Vos patrons surveillent votre travail. Attention à ce que vous faites. Ils vous jugent.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Domaine des affaires; surveillez vos compagnons de travail. Ne les laissez pas embarquer dans vos affaires. Sortez du cercle étroit de votre famille et de vos amis.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Le moment est bon pour prendre des décisions importantes et pour récolter les fruits de vos efforts.

Les couturiers sont hésitants quant aux longueurs des jupes

NEW YORK (PA) — En 1968, les couturiers américains avaient commencé à battre le tambour pour annoncer la venue des longues jupes.

L'écho a résonné de l'autre côté de l'Atlantique, et maintenant le son se répercute de nouveau en Amérique du Nord, sous forme de jupes au mollet ou à la cheville, venant de Paris.

On s'interroge à savoir qui lance cet air à la mode, et on se demande aussi si les Américaines y portent attention.

Les acheteurs de certains grands magasins à rayons font un choix de trois longueurs, courte, moyenne et longue.

Les couturiers sont hésitants et, dans les récents défilés des modèles du prêtà-porter, on présentait un mélange quant à la longueur des jupes.

Pauline Trigère, qui arrête l'ourlet des vêtements en haut du genou, est d'apis que la mode courte est jeune, mais après cinq heures, la robe plus longue est élégante.

Le couturier Adolfo qui vendait, il y a plusieurs années, des cotonnades longueur "midi" à des femmes de la haute société, comme Gloria Vanderbilt Cooper, déclare que cette longueur moyenne prépare aux longues jupes, mais "la mini ne disparaîtra pas", a-t-il ajouté.

Opinions partagées

Parmi la clientèle, les opinions sont diversifiées. "Dans mon placard, j'ai le nécessaire pour parer à toute éventualité", a déclaré une femme.

Par contre, un homme a déclaré franchement qu'il aime à voir les jambes féminines.

Plusieurs experts de la mode s'accordent à dire que la jupe courte sera en vogue durant l'été. Jusqu'à présent, le style "midi" n'est pas tellement en demande dans les magasins newyorkais, et à l'extérieur de la métropole américaine. Mais, à l'automne, ce sera peut-être différent.

A Paris

A Paris, Chanel continue comme par le passé, à créer des tenues de jour, avec jupe couvrant le genou.

Givenchy place l'ourlet à différentes lignes de démarcation, depuis le genou à la cheville, cette dernière longueur suggérée pour les robes du soir. Marc Bohan, modéliste chez Dior, préconise la jupe à mi-jambe.

Selon le psychologue Albert Ellis, les hommes marquent évidemment une préférence pour la mini-jupe. Par ailleurs, le New York Daily News a organisé un sondage auprès de femmes de tous les âges, en marge de la longueur des jupes. Jusqu'à présent, dans une proportion de 88 pour cent, les femmes interrogées étaient en faveur de la mini.

A huit ans elle délaissait les poupées pour la chimie

DENVER (PA) — Une éminente physicienne américaine, le Dr Jane Blizard, n'avait guère consacré de temps à jouer à la poupée, étant enfant.

A l'âge de huit ans, elle faisait des expériences de chimie dans un laboratoire que son père, un commerçant en peinture, avait mis au point au sous-sol de la demeure familiale de Rochester, Etat de New-York.

Cela se passait il y a 35 ans. Aujourd'hui, Jane Blizart possède un doctorat en physique, et elle est attachée à l'Université de Denver, Colorado, comme experte en astronomie solaire.

Elle étudie le moyen de prévoir les protubérances qui amènent de fortes radiations dans l'espace, provoquant l'arrêt de communications radiophoniques.

Cette physicienne, une divorcée, qui travaille depuis 20 ans auprès de collègues masculins pour exercer une profession comptant exclusivement des hommes, se fait l'avocate des droits de la femme, mais sans bruit.

"Dans leur enfance, les femmes ont joué à la poupée, puis en grandissant on leur a laissé croire qu'elles n'avaient pas les aptitudes requises, tout au moins pour entrer dans la carrière scientifique," de commenter le Dr Jane Blizart.



COURONNEMENT A ST-SIMON--- Les religieuses de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, à St-Simon, ont organisé une vente de billets et un couronnement d'une reine au profit des jeunes étudiants catholiques. Six duchesses se sont présentées au concours: Mlles Chantale Cusson, Diane DeGrampré, Solange Plante, Jacinthe DeGrampré, Nicole Chevrier et France Morin. La reine élue est France Morin, celle qui a vendu le plus de billets. Elle est ici couronnée par Mlle Claudette Bonneau, reine 1969. Le gagnant du tirage est M. Rosaire Lemonde, de Ste-Hélène. Le couronnement fut suivi d'une danse.

Partie de cartes à l'Assomption

GRANBY -- Une partie de cartes est organisée à la paroisse Assomption et aura lieu le 27 février, à 7.30 heures p.m. au sous-sol de l'église.

Les profits recueillis par cette organisation seront versés à la paroisse. Bienvenue à tous.

FLEURS
POUR
NAISSANCE . MARIAGE
HOPITAL . RECEPTIONS
MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

Les F.N.D. et les adolescents

GRANBY-- Les Foyers Notre-Dame, section de l'Intimité, rencontreront les adolescents, samedi soir, le 14 février.

Pour animer la soirée, M. l'abbé André Gaudreau demandera aux adolescents ce qu'ils entendent par autorité et liberté. Ce sujet promet d'apporter bien des discussions.

Les adolescents organiseront la soirée, la préparation de la messe ainsi que la partie récréative après l'animation.

Les Foyers Notre-Dame invitent tous les couples de Granby et leurs adolescents de 12 à 18 ans, à venir se rencontrer au Centre d'apprentissage, rue Denison, à 8 heures.

Pour information on peut communiquer avec les responsables, M. et Mme Claude Messier, à 378-6792, ou avec M. et Mme Raymond Dufault, à 378-6974.

Nouveau-nés à Granby

GRANBY - - Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ASSOMPTION

DESLAURIERS - - Joseph, Wilfrid, Eric, fils de M. et Mme André Deslauriers (Lise Corriveau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Wilfrid Corriveau (Berthe Potvin), grands-parents de l'enfant.

SIMARD - - Joseph, Patrick, Luc, fils de M. et Mme Jacques Simard (Gisèle Hébert). Le parrain et la marraine sont M. Luc Simard et Mme Laurette Larose-Simard, oncle et grand-mère de l'enfant.

FORAND - - Joseph, Roger, Albert, Denis, fils de M. et Mme André Forand (France Métivier). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Albert Forand (Françoise Bédard), grands-parents de l'enfant.

LEDUC - - Marie, Fernande, Nathalie, fille de M. et Mme Raymond Leduc (Monique Desnoyers). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Denis Desnoyers (Fernande Choquette), oncle et tante de l'enfant.

NOTRE-DAME

GUERTIN - - Joseph, Denis, Marc, fils de M. et Mme Gilles Guertin (Marie-Jeanne St-Onge). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Guertin (Camélia St-Amour), grands-parents de l'enfant.

ST-BENOIT

CAMPBELL - - Marie, Josée, Nancy, fille de M. et Mme Yvon Campbell (Solange Bergeron). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Joseph Bergeron, grands-parents de l'enfant.

OUELLETTE - - Marie, Pascale, Lydie, fille de M. et Mme Renaud Ouellet (Jeannine Fontaine). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gervais Jacques, de Granby, oncle et tante de l'enfant.

CHARBONNEAU - - Joseph, Eric, Guy, fils de M. et Mme Benoit Charbonneau (Marcelle Breault). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Guy Charbonneau, grands-parents de l'enfant.

ST-EUGENE

GOSSELIN - - Marie, Valérie, Annie, fille de M. et Mme Yves Gosselin (Diane Desmarais). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Gosselin (Jacqueline Choinière), grands-parents de l'enfant.

MAILLOUX - - Joseph, Jean, Michel, fils de M. et Mme Richard Mailloux (Yvette Tétreault). Le parrain et la marraine sont M. Gérald Mailloux et Mlle Constance Mailloux, oncle et tante de l'enfant.

POTVIN - - Joseph, Normand, Francis, fils de M. et Mme Richard Potvin (Micheline Fortin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Normand Potvin (Claire Lussier), oncle et tante de l'enfant.

GAMACHE - - Joseph, Dominique, Sylvain, fils de M. et Mme André Gamache (Fernande Gaucher). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Maurice Gamache (Cécile Gagné), grands-parents de l'enfant.

HOULE - - Marie, Christine, Julie, fille de M. et Mme Jocelyn Houle (Cécile Rouleau). Le parrain et la marraine sont M. Jean-Claude Rouleau et Mlle Thérèse Houle, oncle et tante de l'enfant.

TETREAULT - - Joseph, Guy, Pierre, fils de M. et Mme Edgar Tétreault (Jacqueline Cavant). Le parrain et la marraine sont M. Guy Robert et Mlle Lysane Sénécal, cousin et cousine de l'enfant.

ST-JOSEPH

GAUMOND - - Marie, Josée, Chantal, fille de M. et Mme Roger Gaumond (Yolande Pelletier). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Henri Dumas (Denis Gaumond), oncle et tante de l'enfant.

BONIN - - Joseph, Joel, Eric, fils de M. et Mme Jean Bonin (Diane Scott). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Paul Bonin (Aurore St-Cyr), oncle et tante de l'enfant.

ST-LUC

LAPOINTE - - Joseph, Daniel, Stéphane, fils de M. et Mme Paul-Emile Lapointe (Béatrice McKella). Le parrain et la marraine sont M. Daniel Lapointe et Mlle Louise Lapointe, frère et soeur de l'enfant.

COURTEMANCHE - - Marie, Gisèle, Annie, fille de M. et Mme Roger Courtemanche (Ghislaine Forget). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Guy Bernard (Gisèle Forget), de Ste-Cécile de Milton, oncle et tante de l'enfant.

CROTEAU - - Joseph, Armand, Stéphane, Martin, fils de M. et Mme Eugène Croteau (Liliane McCutcheon). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Armand McCutcheon (Emilienne Tardif), oncle et tante de l'enfant.

MARQUIS - - Joseph, Gaétan, Nicolas, Louis, fils de M. et Mme David Marquis (Germaine Roy). Le parrain et la marraine sont M. Gaétan Raymond et Mlle Nicole Marquis, soeur de l'enfant.

STE-FAMILLE

GAMACHE - - Joseph, Jean, François, fils de M. et Mme Jean Gamache (Marie-Stella Cadorette). Le parrain et la marraine sont M. André Gamache, cousin du père, et Mlle Nicole Gamache, tante de l'enfant.

ALLAIRE - - Marie, Patricia, France, fille de M. et Mme Robert Allaire (Francine Leduc). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Emile Leduc, grands-parents de l'enfant.

LEBEL - - Anne-Marie, Claure, Sophie, fille de M. et Mme Jacques Lebel (Claudette Gauthier). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Roland Gauthier, grands-parents de l'enfant.

RODRIGUE - - Marie, Françoise, Sophie, fille de M. et Mme O'Neil Rodrigue (Colette Deslauriers). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Eugène Rodrigue, grands-parents de l'enfant.

IMMACULEE-CONCEPTION

LAPRADE - - Marie, Thérèse, Chantal, fille de M. et Mme Gilles Laprade (Pierrette St-Laurent). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Réal Doucette (Thérèse Laprade), oncle et tante de l'enfant.

POISSON - - Pierre, Frédéric, Emile, fils de M. et Mme Jean-Pierre Poisson (Jeannine L'Abbé). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Georges Laplante (Francine Desrochers), amis de la famille.

DUCHARME - - Joseph, Gérard, Marcel, Alain, fils de M. et Mme Maurice Ducharme (Nicole Fontaine). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Larocque (Micheline Fontaine), oncle et tante de l'enfant.

Conférence a l'A.F.E.A.S. St-Luc demain

GRANBY-- M. l'abbé Jean-Paul Belleville, de Montréal parlera de l'information religieuse à la radio et à la télévision, demain soir, alors qu'il sera le conférencier invité de l'A.F.E.A.S. de la paroisse St-Luc.

M. l'abbé Belleville est un spécialiste dans la question de l'information religieuse; la conférence commencera à 8 heures précises. Les membres des autres cercles A.F.E.A.S. de Granby ainsi que la population, sont invités à venir entendre cette conférence qui se déroulera au sous-sol de l'église St-Luc.

Si elles en ont le temps, les dirigeantes du cercle expliqueront aux membres les renseignements concernant l'exposition diocésaine de travaux d'artisanat, de couture ou de tricot.

Soirée de danse et réunion à la Légion canadienne

GRANBY - - Les dames auxiliaires de la Légion canadienne de Granby tiendront leur assemblée, vendredi soir, le 13 février; à la salle de la Légion, 172 rue Court, à compter de 8 heures.

Il y aura alors le rapport des comités et des activités pour l'année 1969. Tous les membres sont cordialement invités.

Soirée de danse

Toute la population est invitée à participer à la danse de la Saint-Valentin organisée par les dames de la Légion canadienne. Cette soirée aura lieu samedi, 14 février, de 9 à 1 heure. Un orchestre assumera les frais de la musique. Bienvenue à tous.



BEAUTE
Soins de la Peau
Dames et Messieurs
Pour rendez-vous
Tél. 372-4026
Thérèse St-Pierre
ESTHETICIENNE-VISAGISTE
131, rue Principale Granby, Qué.

Woolco
BOUTIQUE PERRUQUES



Perruque synthétique

D'aspect si naturel ! Faites la mise en plis de votre choix . . . éliminez ces rendez-vous coûteux chez le coiffeur ! Vaste choix de teintes y compris des mèches.

Prix rég. Woolco 29.95

PRIX SPECIAL, chacune, 23.88

Perruque cheveux naturels

(Non représentée) Perruque en cheveux naturels faite à la machine. Non coiffée pour vous permettre de faire la mise en plis désirée.

Prix rég. Woolco 19.95

PRIX SPECIAL, chacune, 14.88

370 rue St-Jacques - Plaza Granby

GRACE À LA CROIX-ROUGE CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS

Woolco



Les inséparables toujours de mise
ROUGE
BLEU et BLANC

Que vous propose la mode nouvelle ? Gaieté, fraîcheur et harmonie . . . Un mariage parfait du rouge, du bleu et du blanc. Adoptez ces teintes sans hésiter. Voyez ce que vous offre

de notre CENTRE DE TISSUS

Coutil imprimé — 100% coton, largeur 45", lavable. Choix de motifs floraux, fantaisie ou à effet repiéçage assortis à nos tissus batiste imprimés. Vous aimez le pantalon représenté ? Il coûte environ 3.75 — Patron Simplicity no 8520. VERGE 1.46

Batiste imprimée — Terylene 100%, largeur 45". Lavable, séchant par égouttement. Tissu diaphane imprimé de motifs floraux ou "Art Deco" — parfaitement assorti à nos tissus coutil imprimés. Que pensez-vous du chemisier représenté ? Il coûte environ $4 — Patron Simplicity no 8520. VERGE 1.76

Tyrelène-Batiste — largeur 45". Imprimé de motifs floraux. Tissu diaphrane assorti à nos coutils. Couleurs : Rouge ou Blanc. VERGE 1.37

Toile imprimée — Largeur 45", lavable, 100% rayonne imprimée. Dessins géométriques ou abstraits . . . en Rouge, Blanc et Bleu. VERGE 1.99

Toile 2 plis — 100% viscose, largeur 45". Un tissu de base facile d'entretien, infroissable. Choix de 7 couleurs plus Blanc. VERGE 1.42

Imprimés à pressage permanent — Mélange de polyester et coton, largeur 45". Lavable à la machine, infroissable. Nouveaux motifs, couleurs vibrantes. VERGE 1.68

Canevas imprimé — 100% coton, largeur 45". Tissu fermement tissé. Vaste choix d'imprimés en Rouge, Bleu, Blanc. Longueurs : 1 à 3 verges. VERGE 1.99

Heures d'affaires :
Lundi, mardi et mercredi de 9 hres a.m. à 6 hres p.m. — Jeudi et vendredi de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. — et samedi de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Maire d'Acton Vale

M. Boisvert proclame la Semaine de l'Electricité

ACTON VALE (DNC)-- M. Henri Boisvert, maire d'Acton Vale, a proclamé la Semaine Nationale de l'Electricité, devant les représentants de la Ligue Electrique du Québec, section St-François, etd'industries locales.

M. Boisvert s'est exprimé en ces termes:

"En raisonde l'importance de l'électricité et de l'industrie électrique dans l'accroissement économique, industriel et commercial de notre région, pour stimuler l'opinion publique sur le rôle de premier plan que jouentles services électriques dans la vie quotidienne et de pouvoir encourager l'usage efficace et sûr de l'électricité et des appareils électriques, en insistant sur la Maison Novelec, emblême de la filerie adéquate et aussi pour payer tribut à Thomas A. Edison et aux pionniers de l'électricité qui ont contribué au développement de cette industrie, Me Henri Boisvert, maire de la ville d'Acton Vale, proclame officiellement la semaine du 7 au 14 février comme étant la Semaine nationale de l'Electricité.

Après les paroles du maire, M. Jacques Bourgeois, de Drummondville, président de la Ligue Electrique du Québec, a remercié celui-ci pour son hospitalité.

Un vin d'honneur a ensuite été servi aux invités; parmi les invités, on remarquait les représentants de la Ligue Electrique du Québec, section St-François: MM. Jacques Bourgeois, président; Vincent Cardin, vice-président; Ronald Desrosiers, secrétaire; Germain Dorais, d'Acton Vale, directeur, et Charles Bouret, de Drummondville, directeur ainsi que Jean-Paul Tétreault, représentant de Caoutchoucs Acton; Roland Lapointe, représentant de Chaussures Acton et Yvon Deshaies, contracteur.

On notait également la présence de M. Gilles Robin, conseiller technique de l'Hydro-Québec.

Tous furent ensuite invités au Centre sportif pour une joute de hockey de la Ligue Industrielle dont le président est M. Roland Lapointe. Des prix de présence ont été distribués.



PRESENCE DE PERSONNALITES--- Plusieurs personnalités civiles et religieuses étaient présentes au couronnement de la reine du carnaval de Rougemont. Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel: MM. Pierre Beauregard, président des Loisirs Inc., Marcel Giard, maire du village de Rougemont, sa majesté Estelle 1ère (Estelle Jodoin), le chanoine Paul Déry, curé de Rougemont, et Paul Boulais, maire-suppléant de la paroisse de Rougemont.



SEMAINE DE L'ELECTRICITE--- M. le maire Henri Boisvert a proclamé la semaine nationale de l'électricité, à Acton Vale. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: M. Germain Dorais, d'Acton Vale, directeur de la Ligue Electrique du Québec; M. Jacques Bourgeois, président de la Ligue Electrique du Québec et qui signe le livre d'or de la municipalité d'Acton Vale, et M. Henri Boisvert. (Photo André Chevanelle)

Etant seul et bravant les risques

Le chef de police de Bromont capture deux individus sur la scène d'un vol

BROMONT-- Grâce à son expérience et à son sang-froid le chef Armand Labonté, de la police municipale de Bromont, a réussi un magnifique coup de filet, alors qu'il a capturé deux individus qui étaient en train de dévaliser une résidence privée de cette ville.

Bien qu'étant seul contre les deux individus le chef Labonté a fait irruption au bon moment et a réussi à effectuer l'arrestation des deux hommes qui n'ont offert aucune résistance au policier.

Les deux suspects, identifiés comme étant un certain Réal Galipeau, 22 ans, de St-Ignace de Stanbridge, et un dénommé Jean-Guy Couture, 22 ans également, de Brigham, ont été écroués dans les cellules de la prison commune de Cowansville, pour être détenus comme témoins importants en marge de cette affaire.

Le tout a débuté alors que le chef de police de Bromont effectuait sa patrouille de nuit dans les rues de cette municipalité. A un moment donné, M. Labonté a remarqué la présence d'une automobile suspecte près du domicile de M. Marcel Ostiguy, domicilié au 609, rue Champlain, à Bromont.

Or, sachant que le propriétaire de cette maison et les membres de sa famille étaient absents de la résidence familiale, le policier a immédiatement conclu qu'il s'agissait de cambrioleurs en train de dévaliser la résidence familiale de M. Ostiguy.

Dès lors, le chef Labonté a stationné son véhicule de façon à n'être pas aperçu des voleurs, et d'un pas ferme et décidé, a résolu d'interrompre ces derniers dans leur travail. Arrivant à la hauteur du véhicule qui avait été stationné devant la résidence des Ostiguy, le policier a remarqué à l'intérieur de l'automobile, la présence de divers objets que les cambrioleurs avaient transportés dans le véhicule.

Alors, sans perdre une seconde de plus, le chef de police de Bromont a subitement fait irruption dans le domicile des Ostiguy, prenant deux individus en flagrant délit. Ces derniers n'ont opposé aucune résistance à l'agent de la paix, qui n'a eu qu'à leur passer les menottes et à les amener au quartier général de la police de Bromont, pour les interroger et prendre leurs dépositions.

Ce n'est que quelques heures plus tard, que le chef Labonté a transféré les deux suspects dans les cellules de la prison commune de Cowansville, où ils devaient séjourner en attendant leur comparution en cour des Sessions de la Paix. Fait important à signaler, l'un des suspects n'avait été libéré de prison que quelques jours auparavant, ayant obtenu après quelques mois seulement, sa libération conditionnelle d'une peine d'emprisonnement de 23 mois qui lui avait été imposé à la suite de sa participation à 22 vols par effraction.

Quant au chef Labonté, il est devenu le héros du jour à Bromont, à la suite du sang-froid et du courage dont il a fait preuve en effectuant la capture des deux suspects.

Un Montréalais condamné aux assises criminelles

GLEN MOUNTAIN - Un jeune Montréalais âgé d'environ 19 ans, Issie Grajcar, a été condamné à subir son proces lors du prochain terme des assises criminelles de 1970 sous une accusation de vol d'une paire de skis d'une valeur d'environ $200, le 25 janvier 1970, au centre de ski de Glen Mountain.

Grajcar a subi son enquête préliminaire devant le juge Guy Genest qui présidait la cour des Sessions de la Paix au palais de justice de Cowansville. Le procureur de la Couronne, Me Jean Dutil, qui remplace Me Claude Noiseux durant les vacances annuelles, a fait entendre cinq témoins au cours de l'enquête. Après l'audition de tous les témoins, le tribunal a cité Grajcar à son examen volontaire. Le procureur de la défense n'a fait entendre aucun autre témoin et n'a rien apporté de nouveau aux faits déjà connus.

Le juge Genest a donc condamné Issie Grajcar à subir son procès aux Assises de 1970 pour le vol d'une paire de skis. Le tribunal a accordé le renouvellement d'une caution de $100 en argent pour l'accusé qui pourra reprendre sa liberté en attendant de subir son procès à l'automne de 1970.



FIN DU CARNAVAL--- Les organisateurs du carnaval et le commanditaire, M. Marc Brais, ont remis des plaques-souvenir aux duchesses et à la reine des festivités, lors de la soirée qui mettait fin au carnaval d'hiver de Farnham. On remarque de gauche à droite: Mlles Antoinette Macaluso et Nicole Bouthiller, duchesses, sa majesté Rollande 1ère, M. Marc Brais, commanditaire, le Bonhomme Carnaval, et la jeune Marlène Dolbec, trois ans, la plus petite majorette de la province de Québec. Mlle Lucie Bonneville, une autre duchesse, n'apparaît pas sur la photo.

A la Régionale protestante de Bedford

Les parents se prononceront sur la langue d'instruction

BEDFORD-- Le Bill 63, adopté l'an dernier par le gouvernement du Québec, conçu pour promouvoir l'usage de la langue française au Québec, entrera en vigueur en septembre.

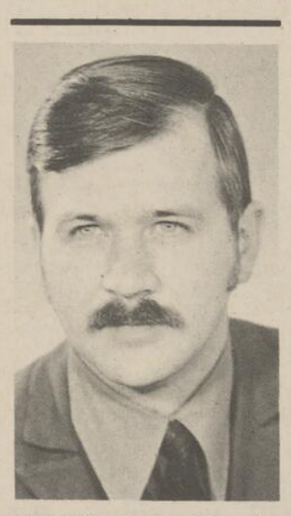
On sait que ce document stipule que la langue d'instruction de toutes les écoles de la province sera le français, à moins que les parents insistent pour que leurs enfants soient instruits en anglais.

Dans le but de parer aux nombreux inconvénients de dernière minute, dus aux divergences d'opinions des parents, les dirigeants de la Commission scolaire protestante régionale du district de Bedford ont déjà entrepris de sonder l'opinion des familles concernées.

Dès hier, chacun des élèves et étudiants inscrits à l'une ou l'autre des écoles protestantes de Bedford, Clarenceville, Cowansville, Farnham, Granby, Knowlton, Mansonville, Stanbridge East ou Waterloo, a reçu une formule qu'il devra remettre à ses parents.

Le document permettra à ces derniers de signifier leur option, en autant que la langue d'instruction est concernée.

M. Malek Hanna, directeur général de la Commission scolaire protestante régionale du district de Bedford, recommande cependant aux parents auxquels la formule ne serait pas parvenue ou dont l'enfant entreprendra sa première année au mois de septembre, d'en avertir le principal de l'école de leur localité.



CANDIDAT DU PQ--- Un jeune avocat de Cowansville, Me André Fortier, a officiellement annoncé, hier après-midi, qu'il posera sa candidature comme représentant du Parti Québecois pour le comté de Missisquoi lors de la convention. Cette décision de Me Fortier a été prise à la suite de fortes pressions des militants du PQ du comté de Missisquoi et de l'organisation de ce parti politique.

Les chefs du Parti Québecois seront à Saint-Césaire samedi

ST - CESAIRE-- Le Parti Québécois du comté de Rouville organise, pour le 14 février prochain, une grande assemblée publique qui sera tenue, à 8h., à l'école Saint-Vincent de Saint - Césaire. Cette soirée permettra au public de ce comté de rencontrer diverses personnalités marquantes qui ont opté pour la souveraineté du Québec dont René Lévesque Gilles Grégoire, et Maurice Tremblay.

M. René Lévesque, président du P.Q., viendra dire pourquoi son option est celle d'un Québec à bâtir.

Me Gilles Grégoire dira ce que le Québec peut devenir.

M. Maurice Tremblay, un agriculteur du comté de Richmond, récemment choisi candidat officiel du Parti Québécois dans son comté, viendra également traiter des problèmes propres au milieu rural en 1970 et des solutions précises qu'offre le P.Q. au marasme perpétuel que connaît le monde agricole au Québec.

De plus, Mme Thérèse Guérin, qui est en charge du comité national des finances du Parti Québécois abordera la question des modes de financement de campagnes électorales chez les vieux partis et des moyens beaucoup plus démocratiques que compte utiliser le P.Q. dans le financement de sa prochaine campagne.

Il y aura aussi échange par petits groupes afin qu'on puisse partager à chacun ses impressions et ses idées sur le programme du Parti Québécois. Une période de questions suivra au cours de laquelle les gens de l'assistance, quel que soit leur option politique pourront demander des éclaircissements si la chose s'avère nécessaire.

Une invitation est donc lancée à la population du comté de Rouville pour cette assemblée publique du Parti Québécois qui se tiendra samedi le 14 février prochain à l'école Saint-Vincent à 8h.

A COWANSVILLE
C'EST A
L'HOTEL MAURICE



JEUDI – VENDREDI
SAMEDI ET DIMANCHE
ORCHESTRE
"LES NOTES BLEUES"
A la CAVE
VENDREDI
RUTH à l'orgue
AU RENDEZ-VOUS LOUNGE
- Repas d'hommes d'affaires
- Salle à manger, salles de réception, chambres, taverne.
- Service à domicile.
Pour information:
HOTEL MAURICE
117 Principale, Cowansville Tél.: 263-1220

NÉCROLOGIE

GIRARD (Léo)
A l'hôpital de Granby, le 9 février 1970 à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé M. Léo Girard, époux de Rose-Alice Gaucher, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Poirier, 1,523, St-Paul, à St-Césaire, pour se rendre à l'église de St-Césaire où le service sera célébré à 10h. 30 a.m. Inhumation au cimetière de St-Césaire.

SAINT-JACQUES (Paulette)
A Granby le 9 février à l'âge de 64 ans est décédée Mlle Paulette Saint-Jacques, demeurant 160 rue Cartier, à Granby. Les funérailles auront lieu le jeudi 12 février. Le convoi funèbre partira des salons J.A. LeSieur Enr., 255 Principale pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Saint-Pie de Bagot. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures.

POLLENDER (Alcide)
A Granby, le 8 février à l'âge de 75 ans est décédé M. Alcide Pollender, époux de feu Ida Saint-Martin, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 223 rue Principale pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
372-4498 — 372-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Deux nouveaux conseillers à l'Ange-Gardien

L'ANGE - GARDIEN-- Deux nouveaux conseillers municipaux ont été désignés au conseil de la municipalité du village de l'Ange-Gardien comté de Rouville. Ce sont MM. Lucien B. Gemme, au siège 4 et André Messier, au siège 5.

Ils remplacent MM. Donald Ménard et J.A. Robert, démissionnaires.

Les autres membres du conseil sont MM. Henri-Georges Barber, René Lacoste, Sylvio Houle, Ludger Brien.

Le maire est M. Walter Roy et le secrétaire, M. J.-M. Marchand.

Prix des bestiaux

MONTREAL (PC) — Il y avait grande activité, hier, aux marchés à bestiaux de Montréal. Les prix se maintenaient ou augmentaient légèrement par rapport à ceux de mardi dernier.

Les arrivages comprenaient: 265 bêtes à cornes; 237 veaux; 1 mouton et aucun porc.

Les bouvillons de qualité choisie valaient entre $31.50 et $32.25, ceux de bonne qualité entre $30.50 et $31.25, ceux de qualité moyenne entre $26 et $29.25, et les ordinaires entre $13.50 et $27.75.

Les taures de qualité choisie rapportaient $29, celles de bonne qualité entre $25.50 et $27.50, celles de qualité moyenne entre $23.50 et $25, et les communes entre $16.50 et $22.50.

Les bonnes vaches valaient entre $21.50 et $23.50, celles de qualité moyenne entre $20 et $21.75, celles de qualité commune entre $18.50 et $20, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve entre $10.50 et $19.

Les taureaux de bonne qualité rapportaient entre $25.50 et $27.50, ceux de qualité moyenne ainsi que ceux de qualité commune, entre $21.75 et $25.25.

Les veaux de bonne qualité se vendaient de $41.50 à $47.50, ceux de qualité moyenne de $36 à $42.50, et les communs de $20 à $37.50.

On n'a pas établi les prix des porcs, des moutons ou des agneaux.

M. E. Dupré est décédé à 60 ans

ST - SIMON (DNC)-- M. Eugène Dupré, époux de Praxède Laplante, de St-Simon, est décédé subitement, à l'âge de 60 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Renald, Claude et Louise, de St-Simon; un petit-fils, Rock; ses frères: Ovila, de St-Hyacinthe, Aldor, de St-Simon, et Germain, de St-Hyacinthe.

Le service a été chanté à l'église paroissiale de St-Simon par le père Alfred Laplante, s.c.s., de l'oratoire St-Joseph de Montréal, beau-frère du défunt.

Partie de cartes

ACTON VALE (DNC) - La grande partie de cartes annuelle des scouts et guides d'Acton Vale se déroulera le samedi 14 février au sous-sol de l'église St-André.

De nombreux prix seront attribués aux participants.

Les mouvements scouts et guides de cette localité comptent fortement sur la présence de la population de la région environnante.

SKI DE SOIREE
A
BROMONT

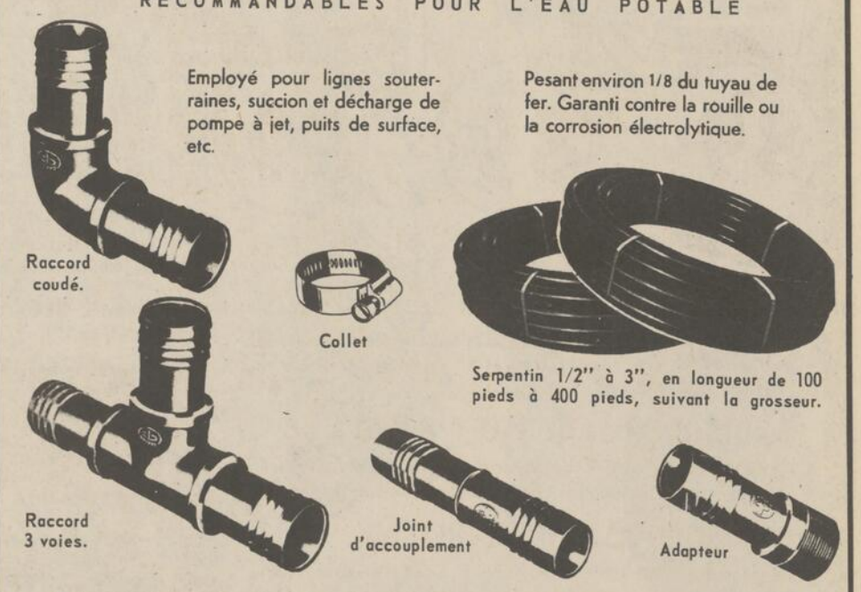


Transport gratuit pour tous les skieurs, de Granby à Bromont Tous les mardis et jeudi soirs.

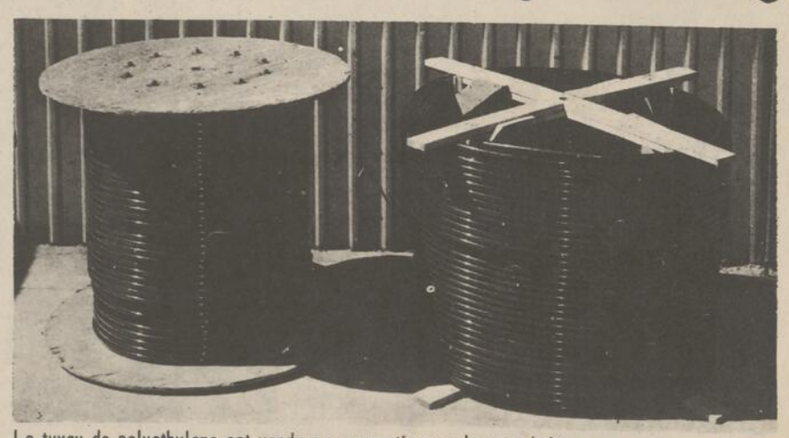
DEPARTS: CENTRE D'ACHAT PLAZA GRANBY
6.30 h. p.m. CENTRE D'ACHAT FRONTENAC,
6.45 h. p.m. Terminus CENTRAL 7.00 h. p.m.

RETOUR: Départs 10. H.P.M. avec arrêts aux mêmes endroits pour Informations: Tel 534-2202

L'ENTREPRENEUR DE VOTRE CHOIX PEUT OBTENIR RAPIDEMENT DE NOUS TOUS LES MATERIAUX NECESSAIRES A L'EXECUTION DE VOS TRAVAUX. FAITES LUI CONFIANCE, NOUS LUI FOURNIRONS UN EXCELLENT SERVICE.
TUYAU FLEXIBLE DE POLYETHYLENE ET RACCORDS RECOMMANDABLES POUR L'EAU POTABLE



Employé pour lignes souterraines, succion et décharge de pompe à jet, puits de surface, etc.
Pesant environ 1/8 du tuyau de fer. Garanti contre la rouille ou la corrosion électrolytique.
Raccord coudé.
Collet
Serpentin 1/2" à 3", en longueur de 100 pieds à 400 pieds, suivant la grosseur.
Raccord 3 voies.
Joint d'accouplement
Adapteur



Le tuyau de polyethylene est vendu par serpentin complet, par bobine, ou sur mesure désirée.

L.P. BERGERON LTÉE
925, 1ère RUE, ST-HYACINTHE 251 Ch. St-Ours, SOREL
Plomberie – Chauffage – Ventillation – Air-climatisé – Aqueduc – Egout
ENTREPRISE CANADIENNE DU QUEBEC DEPUIS PLUS DE 20 ANS
Magasin ouvert: 8h.30 a.m. du lundi au sam. Fermeture: 6h. p.m. jeudi & ven. 9h. p.m., sam. 12h. a.m.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

N'oubliez pas la St-Valentin le 14 Février



A - BAS-CULOTTES POUR DAMES
Un excellent tricot de nylon à double maille aux riches nuances de beige, blanc os, vison ou cacao. Tailles: P.M.G.ExG. . . . . 96¢

B - CULOTTES BIKINI TRICOT NYLON
Un délicat sous-vêtement fait de tricot de nylon. Ce modèle "LOVE" est orné de dentelle noire. Douces nuances pastelles au choix. Tailles: P.M.G. . . . . 79¢

C - BABY DOLLS FORTREL/COTON
Un attrayant modèle fait de tissu fortrel/coton et garni de dentelle à l'encolure et aux manches. Trois rangs de broderie sur le devant et boucle à l'empiècement. Rose, bleu, vert, canari. Tailles: P.M.G. 2.99

D - ENSEMBLE PEIGNOIR POLYNOSIC
Un ensemble de nuit qui vous plaira madame. Veste à manches courtes, collet mandarin et fermeture à boutons. Robe de nuit assortie avec corsage brodé. En bleu, melon ou canari. Tailles: P.M.G. 5.99

-A- 96¢

-B- 79¢

-C- 2.99

-D- 5.99

1.09 à 3.99

COEURS DE LA ST-VALENTIN de "SMILES & CHUCKLES"
Jolies boîtes-présentation pour la St-Valentin. Assortiment d'exquis chocolats fondants. Au choix.

BOÎTE DE 5 lbs de CHOCOLATS "VESTA"
Un produit Lowney's - Frais arrivés de la confiserie vous offrant un choix varié de centres durs et crèmes, pour tous les goûts.



2.39

PRODUITS DE BEAUTÉ ET D'HYGIÈNE À PRIX DE RABAIS LaSalle



-A- 89¢ -B- 89¢ -C- 89¢

...pour la beauté

A - SHAMPOOING "HEAD & SHOULDERS"
Le shampooing-lotion qui combat efficacement les pellicules, conserve vos cheveux souples et naturels. Format courant . . . . . 89¢

B - DÉSODORISANT "SOFT & DRI"
Canette de 5 onces de désodorisant "Soft & Dri". Un anti-sudorifique qui vous protège tout le jour . 89¢

C - DÉSODORISANT "SECRET"
Le désodorisant en canette de 5 onces aérosol. Une seule application est efficace pour 24 heures . . . . 89¢



5.99

48 pour 1.66

...pour le bébé

ENS. BIBERON "PLAYTEX"
Ce biberon permet à bébé de se nourrir plus complètement, d'avaler moins d'air. Le sac se contracte et permet un débit continu de la formule. L'ensemble comprend: 6 tétines à action naturelle, 65 sacs pré-stérilisés, 6 supports et obturateurs, 1 dispositif automatique d'expansion.

JEU DE RECHANGE "PLAYTEX" 99¢
Sacs à formule "Playtex" (Paquet de 65) . . .

COUCHES "FLUSH-A-BYES"
La nouvelle couche améliorée de papier stérilisé "Flush-a-Byes", robuste et absorbante.
Nouveaux-nés, . . 48 pour 1.66
Tailles moyennes ou bambins . . . . . 48 pour 1.89

Comparez!

Notez bien notre assortiment des meilleures marques de produits de beauté et d'hygiène. Vous y trouverez nombre d'autres valeurs exceptionnelles. Rappelez-vous que: "Vous n'avez pas à vous inquiéter du prix lorsque vous achetez chez LaSalle.



-A- 2.39 -B- 2.66 -C- 3/83¢

...pour la santé

A - VITAMINES MULTIPLES "ONE-A-DAY"
Très populaires. Bonnes pour toute la famille. Bouteille de 100 comprimés 2.39

B - VITAMINES MULTIPLES "CHOCKS"
Bouteille de 100 comprimés. Formule pour enfants, ils aiment cette saveur de fruits. 2.66

C - EAU MINÉRALE "MONTCLAIR"
Une eau minérale naturelle, pétillante et digestive. Compagne de tout bon repas. Trois bouteilles de 32 on. . . . . 83¢

CRÈME "NOXZEMA" POUR LA PEAU
Une crème médicamenteuse, douce et non graisseuse. Conserve vos mains douces, sans gerçures.



1.09



89¢

DENTIFRICE "CREST"
Choix du dentifrice courant ou à saveur de menthe. Il contrôle la carie et conserve vos dents éclatantes de blancheur. Format Super.

PAPIERS-MOUCHOIRS "KLEENEX"
Le papier-mouchoir de qualité pour toute la famille. Blanc seulement. 400 unités à la boite.



3/89¢

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Centre d'Achats FRONTENAC, Granby

320 BOULEVARD LECLERC
(ENTRE ST-ANTOINE NORD ET DERAGON)

Heures d'affaires - LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h.30 a.m. à 6 h. p.m. JEUDI et VENDREDI: 9 h.30 a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA • SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: **372-5433** • Cowansville: **263-2988** • Farnham: **293-5155** • St-Jean: **347-7596** • St-Hyacinthe: **773-2516**

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.06
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.14
1 POUCE x 1 COLONNE	1.96
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. — Y. Racine, C.A.
(69664)

GERARD FORGET
Comptable Agréé
396, AVE. DU PARC,
GRANBY, TEL. 378-2407
(69832)

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 — Granby
(67720)

Gilles Therriault
AVOCAT
263 Principale
Granby — Tél. 372-5429
(69751)

Dr Pierre BONIN
MEDECIN-VETERINAIRE
533, RUE MERCIER,
tél. **378-7712**
GRANBY, P.Q.
(60474)

GRANBY

4 Propriétés à vendre

TRUST ROYAL CO.
COURTIERS
"BROWNIE CASTLE"
PETIT COMMERCE à vendre, salon de barbier avec équipement complet, 3 chaises nouvelles. Centrale location. Demande $3,500.
S'adresser :
R. McKERGOW — Tél. 372-3480.
(66848)

BOUCHERIE - EPICERIE, comprenant édifice de 3 logis en plus d'un commerce avec permis de vente de bière. Le tout très bien situé et aussi très bien équipé, avec une grande clientèle.
P. CLERMONT, C.C.S.
COURTIER EN IMMEUBLES
178 Cartier — Tél. 372-7866
(70427)

17 Terrains à vendre

TERRAIN à VENDRE, 60 x 120. Situé rue Ste-Rose. S'adresser à 82 Décelles. Tél. 378-6166. (70391)

23 Logements à louer

LOGIS moderne de 5½ pièces, donc 3 chambres à coucher. Libre le 1er mai. Situé à 457 Calixa Lavallée, Granby. Chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, planchers finis, fenêtres d'aluminium à coulisses. Case, galerie avant et arrière. Dans un bloc de 6 logements avec laveuse et sécheuse payantes. Prix $120.00 par mois. informations, 430 Papineau, tél.: 378-8947. (70310)

A 71 rue Centre. Libre immédiatement, 3e étage, logement 3 app. chauffés, eau chaude fournie, stationnement, $70. par mois.
A 120 rue Sherbrooke, 7 appartements chauffés. Bon garage, 2ième étage, $150. par mois.
A 409 Denison, Bungalow 5½ app., garage au sous-sol. $150. par mois.
A 140 rue Paré, 2ième étage, 7 app. modernes. Bon garage. $135. par mois.
S'adresser à Mme R. VADNAIS, 79 Lorne, Granby, Tél. 372-3850.
(70366)

LOGIS 4 pièces très moderne, chauffé, eau chaude fournie. Prix $105.00 par mois. Libre pour le 15 mars. S'adresser à 112 St-Urbain, tél. 378-7665. (70373)

LOGIS de 5 pièces, eau chaude fournie. Prix $80.00 par mois. Libre pour le 1er mars. S'adresser à 120 rue Centre. Tél. 372-4131.
(70439)

LOGIS à LOUER, 5 pièces, système de chauffage. Dans un bas. Situé à 86 Robinson Nord. Tél.: 372-3684. (70384)

LOGIS à LOUER, 17 Lansdowne, 4 pièces, avec garage. Libre immédiatement. Tél. 372-6694, demandez Gilles Brodeur. (70369)

25 Appartements à louer

Appartements meublés
Télévision (de couleur si désirée), chauffés, dans centre-ville, 1½ — 2½ — 3½ PIECES; à partir de $10.00. S'adresser: tél. 372-4121.
(64997)

APPARTEMENTS 2½, 3½ et 4½ pièces, meublés, colonial ou moderne, salle de bain, réfrigérateur, poêle électrique, téléviseur si désiré, chauffé, service de buanderie, balcon. Stationnement privé. Situé à 142 St-Georges, 196 Avenue du Parc. S'adresser à 91 Beacon. Tél. 372-6147. (70398)

APPARTEMENTS 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à 9 rue Mountain. S'adresser tél. 379-5866.
(70393)

APPARTEMENT 3½ pièces, meublé, éclairé, chauffé. Libre immédiatement. Tél. 378-2483, après 4.00 p.m. (70371)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et pension pour homme. Bon chez-soi, usage de télévision si désiré. Pour plus d'informations, téléphonez à 372-6358.
(70358)

Prendrais FILLE ou FEMME en pension, ou louerais chambre seule. S'adresser en personne à 89A, rue Paré, app. 5 et demandez Mme T. Boivin. (70433)

CHAMBRE ET PENSION pour homme, bonne cuisine, usage de la télévision si désiré. Situé près de l'Ecole Secondaire Sacré-Coeur. Pour plus d'informations, tél. 372-5700. (70363)

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIEE avec traine. Grandeur: 14 ans. Très propre. Aussi costume à vendre, en laine. Grandeur: 12 ans. S'adresser à 350 Racine. Tél. 378-5414. (70286)

97 A vendre ou à louer divers

A LOUER
ENTREPOT de 44 x 28 pieds, avec grand terrain de stationnement, s'apprêtant bien à tous les métiers de construction. S'adresser à 351 Bourget. Tél. 378-4138. (69850)

97a) A louer divers

SUCRERIE A LOUER
à ROXTON POND, 3,500 chaudières. S'adresser à Gérard Pigeon, 85 boul. du Séminaire à St-Jean. Tél. 346-6384. (70085)

98a) A vendre - Divers

ROULOTTES
MAISONS MOBILES à VENDRE, de la grandeur que vous désirez, à des prix imbattables. (60' x 12' — 44' x 12') et plusieurs autres modèles. S'adresser à MODEL "A" LTD., 271 Boul. St-Luc, St-Luc. Tél. 348-5883. (70104)

EQUIPEMENT DE RESTAURANT
A VENDRE, friteuses et plaques électriques, tables, boucnes de ventilation "Fan-Hot", chaises, vaisselle, chaudrons, instruments électriques. Le tout en très bon état. S'adresser à 378-7947, ext. 51 ou 378-4393, demandez Gervais Ouellette. (70011)

ATTENTION !
Désirez-vous FAIRE des RENOVATIONS, réparations, finitions de sous-sol, abri d'auto, garage, menuiserie de tout genre, construction neuve, à salaire ou à la pièce. Adressez-vous à quelqu'un de compétent qui saura vous apporter satisfaction. Pour informations, tél. 378-2014. (70275)

A VENDRE
EQUIPEMENT de PHOTOGRAPHIE complètement neuf.
Tél. 372-6601
(70414)

A VENDRE, robe de mariée, 12 ans, avec traine et voile, $50.00; VALIANT 1961, mécanique excellente, Prestone, pneus d'hiver neufs. Prix $100.00. S'adresser à 89A, rue Paré, app. 5 et demandez Mme T. Boivin. (70431)

ROBE de MARIEE avec voile long, 9-10 ans; Beaucoup de linge masculin et féminin; Bottes en loup marin, vaisselle, accessoires électriques et polisseuse. Beaucoup d'autres items. Cause: départ. S'adresser à 615 Lafontaine. Tél. 378-1734. (70413)

100 Argent demandé

EMPRUNTERAIS $12,000., laissé en 1ière hypothèque, plus garantie. S'adresser à 24 Principale Ouest, Farnham, tél. 293-5511, après 6.00 p.m. (70386)

109 Emplois demandés

JEUNE FEMME avec expérience demande travail pour faire du ménage à la journée ou par les soirs. Du lundi au vendredi. Pour plus d'informations, appelez à 378-3822.
(70359)

111 Hommes demandés

HOMMES, FEMMES demandés, 3 soirs par semaine, 2 heures chaque soir, $10.00 de l'heure. Entrainement gratuit. Tél. 378-5381.
(70243)

111a) Hommes, Femmes demandés

CUISINIERE ou CUISINIER d'expérience pour cuisine d'hôtel. Bon chez-soi, bon salaire, 5 jours d'ouvrage, fins de semaine libres. Inutile d'appeler, si pas de référence. Tél. 532-2264, Mme Dubreuil. (70400)

CUISINIER ou CUISINIERE demandé, temps plein ou partiel. S'adresser à Hôtel Waterloo, tél.: 539-2443 ou Granby, 378-5527, demandez le gérant, M. Gilles Normandin. (70413)

112 On demande

Demande JEUNE FILLE pour partager un appartement. Pour plus de renseignements, s'adresser à 372-5888, le jour ou 372-2117 le soir. (70412)

117 Vendeurs demandés

COMPAGNIE montréalaise demande vendeur bilingue. De préférence, avec expérience en ferronnerie pour le territoire des Cantons de l'Est. Appelez 932-4101, demandez N. Lemire. (70352)

123 Perdus ou trouvés

CHIEN Berger-Allemand, âgé environ de 13 mois, pesant 100 livres. Répondant au nom de SILVER. Perdu dans les alentours de la cité de Granby. Récompense promise. TEL. 372-4839. (70394)

125 Autos, camions à vendre

CHEVROLET 1963, à vendre, 6 cylindres. En très bon état. 57,000 milles, vrai millage. Tél. 772-2635, St-Pie. (70374)

A VENDRE ou à LOUER, minibus Ford 1969, V-8, automatique, à l'état de neuf. Idéal pour camper, livraison, autobus scolaire, etc. Prendrais en échange roulotte de 24' récente. Pour informations, écrire à C.P. 284, Granby. (70403)

A VENDRE, auto-neige "Moto-Ski", modèle Capri, 19 forces. Cause: maladie. S'adresser après 6.00 p.m. à tél. 378-1960. (70415)

125 Autos, camions à vendre

IMPORTANTE NOUVELLE:
Plan Finance '70
— 21 ans ou plus, marié ou célibataire.
— 6 mois d'emploi, à la même place.
A partir d'aujourd'hui ON VOUS FAIT "PASSER" — J'AI LE TOUR . . .

FORMIDABLE ! GRATUIT !
Cette semaine, seulement : câbles à "booster" avec chaque achat.



ROBERT
Veste huilée et bottes de cowboy

Ca fait du bien d'être de retour à Granby. J'ai rencontré mon ami, Paul Béliveau, chef de police à Roxton Pond, qui s'ennuyait de moi. Il a hâte qu'on ouvre notre cour d'Acton Vale de nouveau; je serai obligé de passer par Roxton, cinq ou six fois par jour — et imagine-toi, j'ai même pas encore fini de tout payer mes "tickets" de l'été passé. Quand j'arrête à l'Hôtel Roxton, je ne stationne plus en avant. C'est de valeur, mon Paul, les $2,00 sont rares.

J'ai quelques minounes assez intéressantes cette semaine :
- FORD '62, "Police Spécial", 2 portes, moteur '390. Boosté de l'usine, transmission Standard, $285.
- OLDSMOBILE '63, Starfire, 2 portes, hard-top, parfaite mécanique, carrosserie moyennement propre, $275.
- MERCURY '62, 4 portes, hard-top. Ils sont laids, ces chars-là, mais bien bon. Celui-là est bien solide, $190.
- CHEVROLET '61, 4 portes hard-top, 283, automatique. Un beau petit char qui va bien, exceptionnellement propre, $165.
- VOLKSWAGEN '64, une "bitite" (1300). Beau, bon pas cher, $375.
- FORD '62, sedan 8, standard. Les mites ont passé à travers la tôle ici et là, un peu partout. Pour le char, je demande $150. mais les trous sont gratuits.

— AUSSI EN MAIN —
- BICYCLES A GAZ : '58 Norton 650, $150. '68 Honda Scrambler, $600. '69 Kawa 500, 3 cylindres $1,000.
- CAMIONS : Chevrolet '57, 3 tonnes, $750. Mercury '66, Pick-Up, 700. Ford '56, 1 tonne, $50. Ford '56, Pick-Up, $275. G.M.C. '64, Handy-Van, $300. Inter '57, 4 roues motrices, $650.
- ANCIENS CHARS de taxi, de $200. à $700., plusieurs en main.

APPELEZ POUR RENDEZ-VOUS.
Robert est votre spécialiste du financement. Aucun comptant n'est jamais exigé. Nous finançons licence, taxe de vente . . . même pour le monde de l'extérieur. Essayez-nous, cette année.

Arrivez à pieds repartez en voiture



Tél.: 372-5488, extension 402
Demandez ROBERT
(70423)

AUTOS USAGEES

DODGE Polara 500, 1967, 4 portes, sedan, tout équipé.

RAMBLER Classic 770, 1966, 2 portes, hardtop, tout équipé.

VALIANT 1968 V-200, 4 portes, sédan, 6 sylindres automatique, radio.

PLYMOUTH Fury III, 1967, 4 portes, H.-Top, toit vinyl, tout équipé.

DODGE 1968, Polara 500, 2 portes, hardtop, V8, automatique, tout équipé.

CHRYSLER 1966, 2 portes H.T., tout équipé.

METEOR 1967, Rideau, 4 portes, sedan.

Garage ALBERT PONTBRIAND
256 rue PHANEUF
ST-PIE DE BAGOT.
Pour Granby, signalez :
372-3482
(69329)

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME,
Le deuxième MINIME.

Pour les résultats rapides et plus efficacse, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES

125 Autos, camions à vendre

NICOLE LA SEULE VENDEUSE D'AUTOS



Bonjour, mes amis. Encore cette semaine, je vous offre des autos de bon sens, à des prix avantageux. Je ne donne pas de câbles a "booster", par exemple, mes autos sont des "parteux".

— Dernièrement, j'ai rencontré notre ami et compétiteur, Jacques Arès (un bel homme pour le vrai) et il m'a conté une histoire qui va peut-être expliquer pourquoi, ils ne gardent plus de vendeurs cnez-eux.

"Un jour, au début de mars, l'année passée, Jacques a prêté un beau Plymouth, hard-top, blanc, à quelqu'un pour l'après-midi, supposé pour aller le vendre. Trois mois plus tard, le type en question, retourna le char. Il avait fait 16,000 milles. Le char est "poce" tout le tour, le moteur boucanait, il était chaussé "sur fesses" et la transmission glissait. Jacques a dit au vendeur; "Ca pris du temps, j'espère au moins qu'il est vendu, le char . . ." Le vendeur répondait : "Le gars n'était pas acheteur"..

Parmi mes chars, cette semaine, j'espère que vous trouverez quelque chose à votre goût.
- VOLKSWAGEN '66, série 300, propre comme un neuf, chaufferette à gaz, $650.
- VALIANT '66, convertible V-200. Très bonne, $1,050.
- CORVAIR '63, 2 portes, hardtop, très propre, va très bien, $300.
- MUSTANG G.T. '66, convertible. Un bijou. $1,600.
- FORD '64, hard-top, beau et va bien, $575. $
- PONTIAC '65, sedan, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, char familial, $875.
- FORD '64 X-L 500, convertible, $500.
- CHRYSLER '66, convertible. Dans le vrai beau, $1,595.

Plusieurs autres au choix.
FINANCEMENT DOUBLE — AUCUN COMPTANT

Peut-être que vous avez deviné l'indentité du vendeur de qui Jacques Arès parlait. Bien sûr, c'était notre fameux cowboy.

Il se dit heureux d'être de retour à Granby. Je connais des autres qui sont pas mal fiers aussi — ses créanciers !

J'aimerais bien l'encourager, comme ça, je dis à tous qui veulent s'acheter des minounes :

"POURQUOI SE FAIRE VOLER AILLEURS ? VA VOIR LE COWBOY"
Bonne chance, Robert !

Nous ACCEPTONS la CARTE

CHARGEX

"Appelez NICOLE"
Tél. 372-5488, ext. 402

P.S. Notre ami "Minas" Fontaine, vient juste de s'acheter un autre char de nous, un Dodge Polara '68. Ses amis, en le voyant, sont prié de chanter "Tijuana Taxi".
(70424)

● FORMIDABLE ●
$25. à $200.
QUE VOUS POUVEZ FAIRE EN COMPOSANT
$ $ $ Tél. 378-4791 $ $ $
VOICI COMMENT
1970
NOUVELLE ADMINISTRATION
JACQUES ARES AUTO ENR'G.
R.R. 4, Chemin St-Paul, à 1 mille de Granby.
Finis les vendeurs à gros salaire et commission...
FAITES-LE VOUS MEME !
Qui d'entre vous, n'a pas un parent ou un ami qui aimerait échanger ou acheter une automobile, si oui
$ $ $ Tél. 378-4791 $ $ $
donnez votre nom, adresse et no. de téléphone et celui de l'acheteur éventuel, et nous le contacterons nous-mêmes.
ATTENTION !
Discrétion absolue
Je ne crois pas que nous aurons en mains toutes les automobiles désirées, mais nous ferons notre possible pour bien vous servir.



● Financement à la portée de tous. — Bienvenue aux acheteurs éventuels — Garantie sur nouvelle auto.

NON ● NON ● NON
Pas de supplément sur votre achat "Ce sont les vendeurs qui sont partis" ! — Venez nous voir ou téléphonez à
378-4791
Gardez cette annonce, elle vaut des dollars.
S.V.P. Soyons sérieux !
Merci.
Demandez JACQUES ou ROSAIRE sinon rappelez . . .
(70113)

141 Animaux

2 CHEVAUX, pesanteur: 1400 lbs environ. Tél. 378-6830. (70411)

142 Maisons à vendre

PROPRIETE à VENDRE, 4 logis, 5 pièces chacun. Situé à 160 St-Charles Sud, face à la PLAZA GRANBY. S'adresser à tél. 469-2288 St-Césaire. (70299)

142a) Maisons à louer

MAISON seule 5½ pièces, entrée laveuse-sécheuse. 397 Boul. Leclerc. $130. par mois. Près des écoles, églises et centre d'achats. Cause : départ. Tél. 378-6154.
(70388)

143 Demande à acheter

Désire ACHETER MENAGE complet, récent ou ancien. Pour argent comptant. Tél. 534-2414.
(70315)

144 Argent à prêter

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèque
de $1,000. à $500,000.
Taux à partir de 10%
Pour réparations, achats, etc . . .
IMMEUBLES VALVER
COURTIER
GUY GALLANT
AGENT
Tél. 378-7218 et 534-2202
Achats — Ventes — Echanges
(70131)

145 Débentures

ACHAT — VENTE ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels
CREDIT QUEBEC Inc.
Courtiers en Valeurs
200 rue St-Jacques
Montréal, P.Q.
Consultez notre représentant :
GRANBY :
Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
TEL. **378-4586** bur.
TEL. **378-4854** rés.
Rendement - Sécurité - Service
CITE DE LACHINE
Rendement 9%
Echéance : 5 ans
(62465)

146 On demande Maisons à louer

REPRESENTANT de compagnie désire LOUER maison seule de 5 ou 6 pièces. Occupation pour le 1er avril. Bail de 2 ans accepté. S'adresser à 372-5869, le jour, et demandez Jacques Rathé. (70408)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS à mon domicile enfants, de la naissance à un an. Tél. 378-4566. (70417)

WATERLOO

98a) A vendre - Divers

Auto-neige "Dauphin", 19 h.p., 25 gallons de gaz d'usure. Appelez 539-0245. Waterloo. (70409)

125 Autos, camions à vendre

EPIC de luxe, automatique, 1969. A très bon prix. Tél. 539-1670.
(70410)

FARNHAM

123 Perdus ou trouvés

PERDUE, une chienne de chasse à renards, couleur noire et blanche, hauteur environ 20 po. S'adresser à M. Marc Lussier, à L'Ange-Garden, cté Rouville. Tél. 293-6502. (70367)

141 Animaux

A VENDRE, étalon Bedge, pursang, pesant 1,700 livres. Tél. 293-6204. Ange-Gardien. (70426)

ST-CESAIRE

27 Chambres à louer

A MONTREAL
Chambres à louer, toutes commodités, meublées, chauffées. Pour informations, s'adresser à M. Léo Messier, tél. 469-2768 St-Césaire ou 583-8508, à Montréal. (70387)

118 Services de bonnes

A ROUGEMONT
ON DEMANDE fille ou femme pour prendre la garde de 2 enfants. De 8.00 hres p.m. à 7.00 hres a.m. S'adresser 890 Principale, Rougemont. Tél. 469-2458.
(70348)

141 Animaux

1 PAIRE de JUMENTS de travail à vendre. Peut vendre séparément. Et plusieurs chevaux d'équitation à vendre, avec selle, Marieville, tél. 589-7384. (70382)

142 Maisons à vendre

MAISON de 5 pièces, plus sous-sol fini. Située dans le Village de Rougemont, système de chauffage à air chaud, extérieur fini briques, garage, terrain de 100 pieds de façade par 180 pieds de profondeur. S'adresser à tél. 721-1716 ou 671-6417. (70337)

ST-HYACINTHE

14 Locaux à louer

A LOUER, local pour bureau, au 2e étage, dans l'édifice Banque Provinciale du Canada, coins Cascades et St-François. $140. par mois, chauffé. Libre le 1er mai 1970. Tél. 773-9749. (70407)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

LOGIS NEUFS, 4 pièces, chauffés, eau chaude fournie, tapis mur à mur, porte-patio donnant sur le balcon, terrasse sur toiture, laveuse et sécheuse, stationnement asphalté, situés centre-ville, à 113 Buzzell, s'adresser app. 101. Tél. 263-1921. (70092)

A LOUER, logement de 5½ pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, antenne de T.V., porte-patio et balcon. Situé à 129 Westmount. Tél. 263-1645 ou 263-2913.
(70226)

LOGEMENT moderne, 4 pièces, chauffé, tapis de salon fourni et tuiles dans tous les appartements. Libre le 1er mai. Situé sur la rue Caroline. S'adresser à 115 Jacques-Cartier, Cowansville. (70419)

LOGIS moderne à LOUER, 4½ pièces, au sous-sol, dans maison seule. Milieu résidentiel. $80.00 par mois. Chauffé, eau chaude fournie. Libre le 1er mai. S'adresser à 452 Duvernay ou tél. 263-2280. (70406)

24 Logements demandés

RECHERCHE LOGEMENT de 5 ou 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie. Avec garage si possible. Situé dans Cowansville même. Tél. 538-3620. (70422)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à LOUER, confortable, toilette et douche privees. Accès au téléphone. Située près des manufactures Edmont et RCA Victor. Libre immédiatement. Appelez 263-4293. (70346)

125 Autos, camions à vendre

MUSTANG 1968, en parfaite condition. Vrai millage, 7,000 milles. Aux intéressés seulement. S'adresser à 263-0403, après 6.00 p.m.
(70437)

SAINT-JEAN

142 Maisons à vendre

A VENDRE, à Iberville, maison en briques, 7 pièces, chauffage central, avec garage. Situé à 1038 Boul. Iberville ou s'adresser tél. 589-4670, Marieville. (70385)

BUNGALOW en briques à VENDRE à 472 Bégin GRANBY
Sous-sol tout fini, avec un grand foyer à bois en ardoise. Terrasse complète avec patio, terrain clôturé en cédre. Prix: $18,000. Cause: départ pour centre commercial. Pour informations, tél. 378-4042. (69846)



Choix de 500 manteaux
Dames et messieurs
CUIR - SUEDE
1ère Qualité
Toutes les teintes et tous les styles... Avec doublure détachable. Le manteau le plus pratique qui soit...
Grandeurs
dames 10 à 26
Hommes 34 à 48
Val. Rég. $129.
$89.
Laflamme FOURRURE
328, Principale, Granby
A NOTER: Les mêmes manteaux se vendent ailleurs $139.00

ON DEMANDE
machinistes
pour tours,
pour Deckel KF1.
ALGOS Ltd,
1320 St-Hubert,
Ville Laflèche, (Rive Sud)
678-0720
(70416)

COURS de CONVERSATION
ANGLAISE COURANTE
Aucun travail écrit. — Cours oral.
Succès assuré.
Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (70296)

Cours privés
Devenez Sténo-Dactylo Bilingue
● Commercial ● Médical ● Légal
Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.
Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (70295)

COURTIER EN ALIMENTATION recherche
VENDEUR
POUR LES CANTONS DE L'EST
Salaire — Auto — Dépenses
Poster Curriculum Vitae, à :
1145 Pasteur, Brossard, P.Q.
(70421)

Cartes d'affaires

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

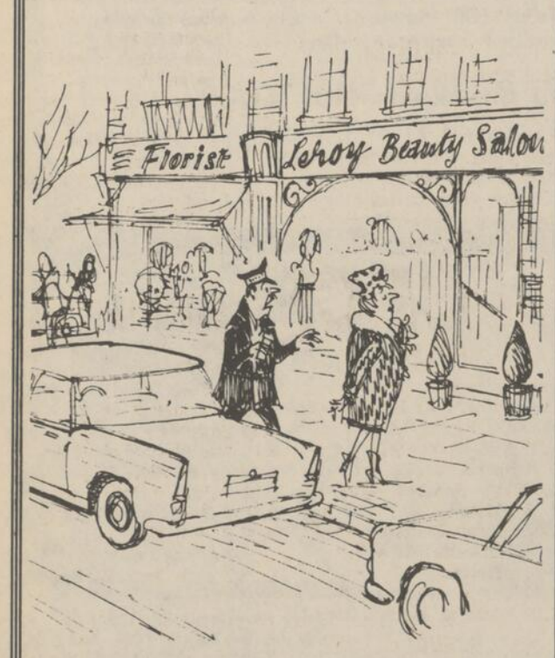
Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)

ARGENT A PRETER
- RESIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

Premières hypothèques
Deuxièmes hypothèques
Me J.-P. MATTON
notaire
Tél. 378-4112
(69735)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377
(64075)

Humour non classé !



"Pardon madame. Vous devez savoir que vous ne pouvez stationner votre auto ici pour plus d'une heure" . . .

ANNONCES CLASSEES

LES FEMMES AVISEES achètent AVON . . .
LES FEMMES ENCORE PLUS AVISEES vendent AVON !

Vous pouvez gagner de l'argent à vendre dans vos heures libres, près de chez-vous.

Ecrivez sans tarder à :
C. Fyen, C.P. 112, Outremont 154, P.Q.
(69831)

RAPPORT D'IMPOT

Faites remplir vos formules d'impôt chez-nous. Meilleur service au même prix qu'ailleurs.

Pour toutes informations, appelez aprés 6.00 hres p.m.

TEL. : Farnham, 293-4549
Granby, 378-5269

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays

MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

CARRIERES-PROFESSIONS EMPLOIS

AIDE - MAGASINIER DEMANDE

Cours secondaire. Bilingue.
Expérience, un atout.
— Salaire à discuter —

Société Arès Ltée
Tél. 372-5418
(70402)

Occuperait poste de surveillance

Compagnie jeune et dynamique recherche candidat ayant 7 à 10 ans d'expérience dans usine de plastique et ayant des connaissances approfondies dans le moulage par injection.

CONDITIONS : avoir sens de l'initiative et du maniement des hommes.

SALAIRE : selon compétence.

S'adresser à :

M. Bertrand Girard,
PLASTIC LASALLE INC.
Richmond, Qué.
Tél. (819) 826-3757
(70396)

Westinghouse

L'agrandissement de notre Division d'Eclairage a créé une ouverture discutable à notre Usine de Granby, Québec.

INGENIEUR : Electricien ou Electronique
avec expérience dans l'étude de petits transformateurs et ballasts.

La Compagnie offre un salaire excellent, augmentation basée sur performance, opportunités d'avancement et un programme d'assurance-protection, aussi plan de pension.

Applicants sont invités à envoyer un résumé complet, en confidence, à :

GERANT DE L'ENGINEERING,
Canadian Westinghouse Co. Ltd.,
C.P. 519,
Granby, Québec.
(70283)

Représentant demandé

Aucune vente à faire. Notre compagnie a besoin d'un représentant dans la région pour un travail de quelques heures par semaine à temps partiel. Possibilité de revenus de $100. par semaine.

Le candidat devra investir un capital de $1,600. Inutile d'appliquer si vous n'avez pas ce capital.

Pour informations,

téléphonez à 378-7915 (suite 14)
ou écrire à : C.P. 2443,
La Voix de l'Est, Granby.
(70378)

AVONS BESOIN d'une TELEPHONISTE - RECEPTIONISTE

(bilingue)

dans Granby

Aù moins deux ans d'expérience.
Salaire selon expérience.

S'adresser à :
C.P. 2445, La Voix de l'Est, Granby.
(70432)

Fille demandée

comme préposée à la division de la perception des comptes à recevoir

Minimum de 3 années d'expérience en comptabilité.

S.V.P. écrire en mentionnant salaire désiré, à :
C.P. 2446, La Voix de l'Est, Granby.
(70441)

EN SPECIAL DURANT NOTRE VENTE DE FEVRIER



Manteau de
CHAT

argenté, naturel ou "tippé" au choix.

Confection soignée. De très belle qualité. Fourrure très fournie.

Taille de 5 à 20 ans.

$297

Vous économisez $150 en achetant maintenant.

Le même manteau, à Montréal se vend $450.

Laflamme FOURRURE

328, Principale, Granby
tél. 378-8484

Seul LAFLAMME PEUT VOUS OFFRIR UN TEL PRIX

AUX MAMANS QUI TRAVAILLENT

GRANBY

Enfants de 2 à 6 ans.
Dans local approprié.
Bricolage — peinture — modelage, avec monitrice.
Jeux d'extérieur journaliers.
Diète contrôlée.
8.00 a.m. à 5.00 p.m.
TEL. 372-1341 (70428)

ON EST DANS L'VENT!



DES ANNONCES CLASSEES de La Voix de l'Est.



SIMPLET

PILOTE TEMPETE



Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MERCREDI

16.30 Franfreluche *
17.00 Walt Disney présente *
18.00 Les 2 D
18.30 Téléjournal
18.40 Nouvelles du sport
18.45 24 heures
19.00 Format 30
19.30 La bohème
20.00 La soirée du hockey*
22.20 Prenez le volant
22.50 Politique provinciale
23.00 Le point
23.30 Nouvelles du sport
23.40 Les incorruptibles
00.40 Téléjournal

JEUDI

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Les Oraliens *
9.30 Histoires sans paroles
10.00 Télévision scolaire
10.20 D'or et de diamant
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur surprise présente *
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma
Je plaide non coupable
13.00 Cinéma
Ce sacré Amédée
14.30 Ni oui ni non *
15.00 Femme d'aujourd'hui
15.00 Bobino *
16.30 Le major Plum Pouding *
17.00 Bidule de Tarmacadam
17.30 La légende de bas de cuir*
18.00 La paire gagne
18.30 Téléjournal
18.40 Nouvelles du sport
18.45 24 heures
19.00 Format 30
19.30 Les grands films
New York appelle Super Dragon *
21.30 Le sel de la semaine
22.30 Dossiers
23.00 Le point
23.30 Nouvelles du sport
23.40 Cinéma
La femme nue
1.15 Téléjournal

CBMT CANAL 6

MERCREDI

6.00 The Ghost and Mrs. Muir (c)
6.31 Hourglass
7.30 The Debbie Reynolds Show (c)
8.00 Green Acres (c)
8.30 The Manipulators (c)
9.30 Tommy Tompkins (c)
10.30 Comedy Crackers (c)
11.00 CBC National News (c)
11.19 Viewpoint (c)
11.25 Night report (c)
11.40 Ciné-Six
"Scampolo"
1.00 Final report and weather
8.00 Test Pattern and music
8.30 Stand-by Six
9.00 Radisson
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.25 Double Exposure (c)
11.55 CBC TV News
12.00 Dick Van Dyke Show
12.30 Search for tomorrow (c)
1.00 Luncheon Date
1.30 As the world turns (c)
2.00 Strange paradise (c)
2.30 Coronation street
3.00 Take thirty
3.30 The Edge of Night (c)
4.00 Galloping Gourmet (c)
4.30 The Banana Split (c)
5.00 Arthur and the Square Knights of the Round Table (c)
5.30 Beverly Hillbillies
6.00 Reach for the top (c)
6.31 Hourglass
7.30 The Doris Day Show (c)
8.00 The Bill Cosby Show (c)
8.30 The Nature of Things (c)
9.00 Bonanza (c)
10.00 Thursday Night
11.00 CBC National News (c)
11.19 Viewpoint (c)
11.25 Night report (c)
11.40 Ciné-Sixx
"Lesson in Love"
1.00 Final report and weather

JEUDI

CHLT CANAL 7

MERCREDI

6.00 Troisième édition
6.15 C'est mon opinion
6.20 Edition sportive
6.30 Jinny (c)
7.00 La Soeur Volante (c)
7.30 Faites comme chez-vous (c)
8.00 La soirée du hockey (c)
10.20 Prenez le volant
10.50 Politpque provinciale
11.00 Le point et météo
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Ma Tante"
7.30 7 Aujourd'hui
9.00 Interdit aux hommes
10.00 Télévision scolaire
10.20 Corrida interdite (c)
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur surprise (c)
11.00 La souris verte
11.15 Théâtre des Petits (c)
11.30 La Famille Stone
12.00 Minirama (c)
12.30 Deuxième édition
12.45 C'est mon opinion
12.50 Midi Sport
1.00 Cousins-cousines (c)
1.45 Les Oraliens (c)
2.00 Sur deux notes
2.30 Avec un grain de sel (c)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 Major Plum Pouding (c)
5.00 Route des Rodéos
6.00 Troisième édition
6.15 C'est mon opinion
6.30 Cher oncle Bill (c)
7.00 Cherchez le magot
7.30 Les grands films (c)
9.30 Mission Impossible (c)
10.30 Dossiers
11.00 Le Point et météo
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Harry Black et le tigre"

JEUDI

CFTM CANAL 10

MERCREDI

6.00 Studio 10 *
7.00 Le 10 vous informe *
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand *
7.30 Les Grandes Productions
"Le gouffre aux chimères"
9.30 Réal Giguère illimité *
10.30 Le 10 vous informe *
11.00 En pantoufles
"Le loup des malveneurs"
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture
7.15 Mire-Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 C'est parti *
8.45 36-24-36 *
9.00 Madame est servie *
10.00 Bonheur du jour *
10.30 Leçons de beauté *
10.45 La pause café *
11.00 Réponse à tout *
11.30 Détective International
12.00 Les P'tits Bonshommes
12.10 Première édition
12.15 Ciné-jeudi
"La vénus des mers chaudes"
2.00 Ciné-jeudi *
"Billy le Kid" *
3.30 Madame s'amuse *
4.00 La cabane à Midas *
4.30 Fusée XL-5 *
5.00 Le 5 à 6 *
6.00 Studio 10 *
7.00 Le 10 vous informe *
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand *
7.30 Cinéma Kraft *
"Les amours d'Omar Khayan" *
9.00 Elle et lui *
9.30 Ca prend un voleur *
10.30 Le 10 vous informe *
11.00 En pantoufles
"Le secret de madame Clapain"
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

JEUDI

CFCF CANAL 12

MERCREDI

6.00 Pulse (c)
7.00 Gomer Pyle U.S.M.C. (c)
7.30 The Flying Nun (c)
8.00 NHL Hockey (c)
10.30 Sports Hot seat (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.45 Pajama Playhouse
"Blue Murder At St. Trinians"
1.30 University of the air
2.00 Montreal bulletin board
8.00 Sign-on
8.30 University of the air
9.00 Ed Allen exercise club International (c)
9.30 Romper Room (c)
10.00 Magic Tom (c)
10.30 Hercules
11.00 Mike Douglas Show (c)
12.00 The Flintstones (c)
12.30 In Town (c)
1.00 John Manolesco (c)
1.30 Bewitched
2.00 Magistrate's court (c)
2.30 Peyton Place (c)
3.00 People in conflict (c)
3.30 A doctor's diary (c)
4.00 Family theatre
"Johnny Trouble"
5.30 Pierre Berton Show (c)
6.00 Pulse (c)
7.00 Family affair (c)
7.30 This is Tom Jones (c)
8.30 The Dean MartinShow (c)
9.30 Mannix (c)
10.30 Diamond Lil's (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.45 Pajama Playhouse
"The Conjugal Bed"
1.30 University of the air
2.00 Montreal bulletin board

JEUDI

"Mon pays, c'est l'hiver"

Le défilé du carnaval de Valcourt sera imposant

VALCOURT-- "Mon pays, c'est l'hiver", tel est le thème du défilé qui aura lieu à Valcourt dans le cadre des activités du carnaval d'hiver. Ce carnaval débutera le 13 février pour se poursuivre jusqu'au 22, mais c'est dimanche le 15 février, à 2h.30, que se tiendra le défilé.

Des corps de majorettes, plusieurs chars allégoriques y participeront. Les organisateurs réservent également des surprises. Rien n'a été négligé pour rendre cette journée inoubliable.

Ces chars représenteront: Chez-nous, c'est Ski-Doo, Accueil 1970, Carosse de Cendrillon, Place à la musique, Les plaisirs de l'hiver, Au clair de la lune, l'Ecole sous la neige, les Tempêtes d'autrefois, Fête au village, En caravane allons à la cabane, Vers la royauté, etc...

Le défilé empruntera le boulevard du Parc, les rues Principale, de l'Eglise et des Cascades.

On s'attend à ce que ce défilé attire de nombreuses personnes de l'extérieur. L'an dernier, il avait déplacé une foule record de 5,000 personnes. Jamais Valcourt n'avait connu une telle activité. La circulation était des plus intenses et il y eut même embouteillage.

Les accusations de faux pleuvent contre Godbout

GRANBY --- Un Montréalais âgé de 23 ans, Nelson Godbout, a pu reprendre sa liberté moyennant un engagement personnel de $500 en argent, en attendant de comparaître devant le tribunal pour répondre à trois chefs d'accusations de faux chèques d'un montant total de $128 qui ont été écoulés chez des commerçants de Granby.

Godbout, représenté par Me Alain Guay, de Granby, a comparu devant le juge Guy Genest, qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. Le jeune Montréalais est accusé d'avoir refilé un faux chèque de $42 au magasin Yellow Shoe Store de Granby, au début de janvier 1970; d'avoir passé un autre faux chèque de $43 à l'épicerie de M. Etienne Labrecque, le 21 janvier et d'une troisième accusation de faux chèque au montant de $43 en médicaments à la pharmacie Guertin, à Granby.

A la demande du procureur de la défense, Me Guay, le tribunal a reporté la comparution de l'accusé à vendredi, le 13 février, alors qu'il devra se présenter devant le juge Gérard Normandin. L'avocat de la Couronne, Me Claude Noiseux, ne s'est pas objecté à cette demande et l'accusé a pu reprendre sa liberté en attendant sa comparution.

On se rappellera que Godbout a déjà comparu devant le juge Normandin et qu'il a reconnu sa culpabilité à des accusations d'avoir obtenu un montant total de $84 en utilisant des faux chèques. La défense avait souligné, à cette occasion, que Godbout avait été victime d'un accident et qu'il n'avait pas d'emploi. Me Guay avait également précisé que le jeune homme ne possédait pas de dossier judiciaire et que son employeur serait disposé à le reprendre à son service dès que l'affaire serait terminée. La défense avait alors demandé la plus grande clémence pour son client qui s'est dit prêt à rembourser ses victimes dès qu'il aura un emploi.

Le procureur de la Couronne Me Noiseux, avait suggéré au tribunal que Godbout soit condamné à une amende de $75 plus les frais, en plus d'un délai d'un mois pour payer l'amende. Le juge Normandin s'était rendu à la demande de Me Guay ajournant la sentence au 3 avril 1970, afin de permettre à Godbout de rembourser les victimes. Le tribunal avait aussi accordé la liberté à l'accusé en attendant sa sentence, même s'il s'était reconnu coupable aux accusations portées contre lui.

Assemblée générale de l'APCV, samedi

GRANBY - - L'assemblée générale des membres de l'APCV, section Moreau de Granby aura lieu samedi, le 14 février, au salon Boivin de l'hôtel Mont-Shefford.

Les épouses des membres sont cordialement invitées à cette rencontre. La direction de la section a préparé à leur intention un programme spécial, soit la projection d'un film, avec commentaires, sur une croisière aux Antilles, par Mme Pierrette West.

A l'issue de la réunion et de la séance du film, un goûter sera servi.

Des stages de la JEC à Rougemont

SAINT HYACINTHE - Les responsables de la Jeunesse Etudiante Catholique, au niveau des dixièmes et onzièmes années scolaires, organisent avec l'aide de l'équipe diocésaine, des stages pour les équipes jécistes, à Rougemont, chez les Oblats.

Ces stages auront lieu les 13, 14 et 15 février, et les 20, 21, et 22 février, à Rougemont.

Leur but est de fortifier les équipes locales en leur donnant des moyens de travail et de réflexion.

D'autre part, les présidents de la Jeunesse Etudiante Catholique diocésaine ont participé à une rencontre nationale pour les présidents diocésains, à Cap Rouge.

Marielle Dutilly et René Dextraxe s'y sont rendus pour décider de l'orientation du mouvement et des structures nationales.

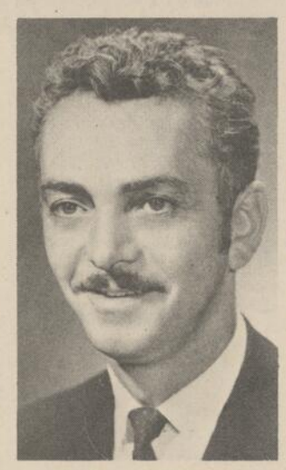
M. Yvan Goyette est conseiller du carnaval

VALCOURT-- M. Yvan Goyette figure à la liste des responsables de l'organisation du carnaval d'hiver 1970 de Valcourt. Il est en fait conseiller auprès du comité du carnaval.

Originaire de Magog, il a fait ses études au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville. Il s'agit d'un autre membre du personnel de la compagnie Bombardier Ltée. Celui-ci y travaille à titre d'administrateur des taux et salaires.

M. Goyette consacre ses moments libres à la pratique de tous les sports et aux associations sportives. Mais, un organisme retient son attention de façon plus particulière, soit le conseil 3207 des Chevaliers de Colomb de Valcourt. Il en est le grand chevalier.

Signalons ici que le carnaval d'hiver annuel de Valcourt est une initiative des Chevaliers de Colomb. Les profits que l'organisme tirent de cet événement servent en partie au maintien de ses oeuvres. On a bon espoir, cette année, que les profits soient suffisants pour financer la formation d'un corps de majorettes.



M. Yvan GOYETTE

Un gendre assène un coup de poing à sa belle-mère

ROXTON FALLS-- Une petite querelle familiale s'est terminée devant la cour, lorsque Gilles Hurtubise, un jeune homme âgé d'environ 23 ans, de Roxton Falls, a reconnu sa culpabilité à l'accusation de s'être livré à des voies de fait sur la personne de sa belle-mère, Mme Laure Blanchard, lui infligeant des blessures corporelles.

Le jeune homme a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui alors qu'il comparaissait devant le juge Gérard Normandin qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. D'après les explications fournies au tribunal par l'accusé, l'incident s'est produit dans la soirée du 13 janvier 1970, à Roxton Falls. Hurtubise a déclaré qu'il n'avait pas fait exprès lorsqu'en discutant, son poing a atteint la figure de sa belle-mère, lui infligeant des blessures superficielles.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, a fait remarquer au tribunal que Mme Blanchard avait été légèrement blessée et que ses verres avaient été cassés au cours de cet incident familial. La poursuite a suggéré que l'accusé soit condamné à une amende de $50 plus les frais pour voies de fait. Après avoir pris connaissance de cet incident cocasse, le juge Normandin a imposé une amende de $25 plus les frais à Hurtubise, ou à défaut de 15 jours de prison, avec un délai d'une semaine pour s'acquitter de son amende.





NOUVELLE REINE--- Mlle Estelle Jodoin a été couronnée reine du carnaval 1970 de Rougemont, lors d'une soirée tenue à la salle de l'école Saint-Michel. On voit ici Mlle Jodoin encore toute émue, au moment où elle est couronnée par la reine de l'an dernier, Mlle Suzanne Massé.

Mlle Estelle Jodoin est couronnée

La reine du carnaval de Rougemont est élue

ROUGEMONT (DNC) - Le dernier carnaval d'hiver de Rougemont, qui vient de se terminer, a vu Mlle Estelle Jodoin, accéder au trône royal du carnaval. Quelque 350 personnes ont assisté avec enthousiasme au couronnement de Mlle Jodoin. Ses duchesses sont Mlles Estelle Beauregard et Sylvie Lussier.

Sa Majesté la reine s'est vue remettre plusieurs cadeaux. Il en a été de même pour les deux duchesses et une couronne symbolique a été offerte à Mlle Suzanne Massé, reine du carnaval 1969, comme gage de gratitude de ses sujets pour le travail qu'elle a accompli au cours de son règne.

Au cours de cette soirée de couronnement, l'orchestre Bomonts a fait les frais de la musique pendant qu'un souper était servi à la même occasion. On en a profité pour attribuer de magnifiques prix offerts par la vente des billets. Les deux premiers prix, deux fauteuils "lazy-boys", ont été gagnés par Mlles Nicole Guilbeault, de Saint-Césaire; Mlle Doris Beauregard, également de Saint-Césaire, a remporté les deuxième et troisième prix, soit des montants de $50 et $25.

Un imposant défilé marque la fin du carnaval de Farnham

FARNHAM (DNC) - - Le carnaval de Farnham est maintenant chose du passé, mais on en parlera longtemps dans cette ville. Les activités qui se sont déroulées au cours de la semaine du 30 janvier au 7 février, ont pris fin par une imposante parade. Un cocktail avait auparavant été servi au centre culturel de Farnham.

Le défilé a pris le départ du centre culturel pour se rendre au manège militaire, en empruntant les rues Saint-André, Hungerford, Hôtel de ville et Principale. Il était composé de différents corps de raquetteurs venant de l'extérieur et celui de Farnham. Plusieurs automobiles décapotables et couvertes transportaient les reines et duchesses de diverses organisations de la ville, les autorités municipales et sociales, et les dirigeants de quelques mouvements.

Sur la place du manège militaire, point d'arrivée de la parade, plusieurs corps de majorettes et de clairons ont fourni une belle exhibition. Un jury, composé de MM. Alban Berthiaume, B. Brother et Jack Henderson, trois musiciens de Farnham, ont choisi ceux qui ont offert la meilleure musique, la meilleure discipline et la meilleure exhibition.

Les majorettes "Hirondelles" de Saint-Grégoire, se sont méritées le premier prix. Les autres ont été remportés, dans l'ordre, par les "Jouvencelles" de Granby, le club de raquetteurs de Saint-Jean, les Tuques Rouges, de Sherbrooke, les Courageux de Montréal, et quelques autres dont la liste serait trop longue à énumérer.

Des plaques-souvenir ont également été offertes à la reine du carnaval et aux duchesses. La soirée s'est poursuivie au son de la musique de deux orchestres qui se sont succédés.



MISS POMPIER--- Lors de la parade qui a clôturé le carnaval de Farnham, on pouvait remarquer une voiture décapotable ayant à son bord Mlle Nicole Paré, "Miss Pompier". On la voit ici accompagnée du lieutenant Armand Blain, président de la brigade des incendies, et du capitaine René Emond, trésorier de la brigade. Le conducteur est M. Marcel Quintin, membre de cette brigade.

Une subvention pour Richelieu

RICHELIEU - - Le ministère des Affaires culturelles du Québec a versé une subvention spéciale de quatre cents dollars à la ville de Richelieu, dans le cadre des fêtes du centenaire.

Cette subvention s'appliquait pour l'exercice commençant le 1er avril 1969 et se terminant le 31 mars 1970, apprenons-nous de M. Paul-Yvon Hamel, député de Rouville à l'Assemblée nationale.

Les Chevaliers de Colomb retardent leurs activités

FARNHAM (DNC) - - Les activités régulières du conseil 1051 des Chevaliers de Colomb de Farnham sont retardées d'une semaine, au cours du présent mois, en raison du carnaval.

Ainsi, la messe et la communion mensuelles auront lieu dimanche, le 15 février, en l'église Saint-Fabien, à 8.15 heures, a.m. Le déjeuner sera ensuite servi jusqu'à 1.30 heures, au sous-sol de l'église. La réunion mensuelle aura lieu mardi, le 17 février, à 8 heures p.m. Un compte-rendu sera alors donné sur les activités du carnaval, et la promotion individuelle et sociale sera poursuivie.

LA VENTE DE FEVRIER CONTINUE DE PLUS BELLE



CHAT
sauvage - argenté - tippé
Grandeurs de 5 à 20 ans. Fourrure très fournie. Un choix excellent. Belle qualité.
Val. rég. $450.00
$297

RENARD ROUX
Peaux verticales ou horizontales. Une fourrure très dans la note... Valeur régulière de $495. En vente à
$389

RAT MUSQUE
Naturel. Très belle qualité. Fourrure recherchée pour sa belle apparence et son prix bien convenable. Style 1970. Valeur rég. de $375.00
$259

Laflamme FOURRURE
328, Principale Granby
tél. 378-8484

Manteau de VISON PASTEL
Peaux descendues. Belle qualité. Aussi, vison perlé, croisé, etc. Valeur rég. $1200.00. En vente à
$889

Manteau de VISON CANADIEN
Naturel, perle, pastel, etc. Les plus nouveaux styles pour '70. Valeur rég. $1100. En vente à
$795

Pattes de VISON NOIR
Chic manteau. Peaux de très haute qualité. Styles variés. Valeur rég. de $450.00. En vente à
$329

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.